

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

Prohibition ou tempérance?

Ces jours-ci, à Québec, le chef de l'opposition, M. Sauvé, s'est déclaré partisan de la vente des bières et des vins légers dans notre province. L'information politique veut que M. Gouin, de son côté, soit aussi de cet avis. Il est trop tôt pour nous prononcer sur le principe du projet de loi dont M. Gouin saisira ces jours-ci les Chambres puisque nous n'en connaissons pas encore la teneur. Mais il nous paraît d'ores et déjà que l'esprit de la motion de M. Sauvé tient compte de la réalité, et qu'à ce titre elle est sensée.

La tempérance peut exister sans la prohibition. La prohibition, de son côté, peut être dans les statuts sans que pour cela les gens soient plus tempérants. Or, ce qui importe d'abord, c'est d'avoir une loi qui en arrive à la répression des excès alcooliques et, par ailleurs, ne verse pas dans l'arbitraire.

Un groupe notable de catholiques, aux Etats-Unis, — citons Son Eminence le cardinal de Baltimore, Mgr Gibbons, les Jésuites qui rédigent la périodique catholique *America*, et combien d'autres! — voient dans la prohibition le résultat de manoeuvres sectaires; aussi Mgr Gibbons a-t-il récemment formulé la principale de ses objections contre une pareille loi en ces termes catégoriques: "Cette loi est un accroc à la liberté individuelle d'un chacun. J'ai pour ma part toujours été partisan de la réglementation de la fabrication, mais de la vente, des liqueurs alcooliques plutôt que de la prohibition. Réglementer la vente, ce n'est pas porter atteinte à la liberté individuelle. On aura tout fait de voir que la prohibition ne sera pas observée. Ce sera un encouragement à la fabrication illicite de liqueurs dangereuses... Je vois de plus dans cette législation un moyen pour l'Etat de s'introduire au foyer, d'y surveiller ce qui s'y passe, alors que jusqu'ici nous avons toujours considéré comme sacré ce même foyer."

Cette opinion est conforme à l'esprit de la tempérance; car qui dit tempérance ne dit pas abstinence absolue d'usage, mais défense d'abus. Ce qu'il faut, c'est, d'une part, éviter aux citoyens l'occasion de verser dans l'abus et, d'autre, répandre l'enseignement antialcoolique, afin que les générations de demain ne soient pas, sur ce point, privées de connaissances qui ont manqué à celles d'hier.

L'adoption d'un programme de tempérance raisonnable importe plus que la mise dans les statuts d'une loi d'inspiration douteuse, même si elle a des avocats de bonne foi, loi qui, en pratique, sera inobservée, quand même l'Etat prendrait toutes les mesures possibles pour la faire respecter. "I am opposed to the presence of law on the statute books which cannot be enforced", disait en juin dernier, à propos de la prohibition aux Etats-Unis, un ancien président de la république, M. Taft. C'est tout à fait cela.

Ce programme de tempérance, pourquoi ne le comprendrait-il pas, entre autres clauses, celles-ci: 1o—l'abolition totale des buvettes et des bars où il se vend des boissons alcooliques fortes, tels le gin, le rye, le whisky, le scotch et les autres alcools forts analogues dont les gens s'empoisonnent; 2o—la défense d'importer, de fabriquer, d'acheter et de vendre des alcools, sauf pour fins industrielles et médicales; 3o—la nécessité d'un permis d'Etat pour l'importation, la fabrication, la vente et l'achat des alcools industriels, doublé d'une ordonnance de médecin dûment qualifiée, pour les alcools médicaux; 4o—des sanctions rigoureuses allant jusqu'à l'interdiction de pratiquer, contre tout médecin reconnu coupable, par un tribunal compétent, d'avoir vendu de l'alcool ou des breuvages alcooliques quelconques sans autorisation, ou d'avoir fait le trafic d'ordonnances frauduleuses; 5o la légalisation de l'importation, de la fabrication, de la vente et de l'achat des bières alcoolisées, à un titre rigoureusement établi par la loi; 6o—la permission d'importer, de fabriquer, d'acheter, de vendre et de consommer des vins de table; 7o—la liberté de se procurer de ces bières et de ces vins à table, dans les hôtels et les restaurants et d'en consommer à domicile; 8o—l'application de peines rigoureuses contre les violateurs de cette loi, sous la surveillance d'une commission spéciale libre de tout souci de protection politique.

On pourrait peut-être s'aviser, en certains milieux, qu'avant de vouloir interdire tout à fait l'usage des bières et des vins, il est autrement nécessaire et urgent de faire la guerre aux poisons et aux sirops calmants de tout genre dont on empoisonne un grand nombre d'enfants, chaque année, sous prétexte de les faire dormir. Protégeons l'homme fait contre les excès et les abus de l'alcool, certes; mais n'oublions pas ce qui presse davantage: la protection de l'enfant contre les narcotiques avec lesquels des mères étourdies et des domestiques coupables le stupéfient et le rendent imbécile, quand elles ne le conduisent pas à une mort prématurée. Voilà, du reste, un sujet qui doit intéresser la législation et le public plus que la prohibition et sur lequel nous reviendrons avant longtemps.

Le projet de loi de tempérance que nous exposons peut n'être pas complet, il peut comporter toutes sortes de modifications de détails, de nature à rendre encore plus difficiles les fraudes et les abus; ainsi, on pourrait forcer tous les brasseries à faire souffler dans le verre de leurs bouteilles le nom de leur brasserie et les obliger à prouver leur innocence, si d'aventure elles contiennent une bière au-dessus du titre légal. Mais une loi fondée sur les suggestions que nous faisons, sur le principe de la vraie tempérance et de la modération, qui n'empêche sur les droits essentiels de personne, est nécessaire: elle vaudra mieux qu'une loi établie sur une utopie.

Cette loi de vraie tempérance, complétons-la par la vulgarisation de l'enseignement antialcoolique dans toutes nos écoles. Que l'instituteur se serve, par exemple, des planches murales des *Cleres Saint-Viateur* dont nous parlions ici même il y a quelques jours (le 12 février); que chaque école ait dans les mains, comme manuel scolaire, une série de réductions de ces planches; que, jusque dans les ateliers, la lutte à l'alcool par l'image attire l'attention des jeunes gens; ainsi nous ferons, dans notre province, plus de progrès contre l'alcoolisme et contre l'intempérance, que les autres provinces et les autres pays avec une loi inapplicable de prohibition absolue.

Nous démontrerons ainsi, une fois de plus, que, pour n'avoir pas copié nos lois sur celles des autres provinces, nos moeurs valent les leurs, et que, si nous savons imposer des limites raisonnables à la liberté de l'individu, pour le bien public, nous savons aussi pratiquer la tempérance et la modération jusque dans notre législation.

Georges PELLETIER.

HILLET DU SOIR

LA FORCE D'UN MOT

Malgré le génie des auteurs, les meilleurs mots sont encore ceux qui sont dits. Ceux-là portent une empreinte si caractéristique, ils sont tellement bien faits pour la situation, qu'on s'exclame aussitôt: "Non, ça ne s'invente pas!"

Combien de traits précis, tranchants, mordants, fruits de la génération spontanée, ne résumant-ils pas une impression en cinq sec ce qu'un long discours n'aurait pas rendu aussi clairement. Nous disons cinq sec sans avoir besoin de rappeler le mot héroïque de Waterloo, véritable modèle du genre, contenu, on s'en souvient, dans cette quantité mathématique. N'est-on pas là un exemple frappant d'un mot placé juste au moment opportun; la tournure qu'il a voulu lui donner, une espèce d'esprit pubibond en l'allongeant par "la garde meurt mais ne se rend pas" est une preuve qu'à vou-

loir étirer une idée on l'aminait, on l'anémait. Le style le plus clair est toujours le plus bref. C'est une des qualités de la langue française; et si le contraire arrive, il faut, c'est le cas très souvent chez nous, en attribuer la faute à la pénétration de la forme anglaise, plus dangereuse que la pénétration du mot anglais dans notre parler.

Pourtant, il arrive que nos amis Anglo-Saxons trouvent de ces mots de situation dignes de figurer dans la collection de ceux "qui ne s'inventent pas". Cette petite histoire en témoigne. C'était l'autre samedi dans un tramway, en plein Westmont. Il y avait foule, étant donné le lieu, de ces gens à qui l'on prête un peu trop généralement peut-être l'art de parler la langue de Shakespeare. Bah! ça forme périphrase et c'est procédé comme un autre d'éviter les répétitions. Tout à coup la porte s'ouvre et paraît un gamin, les bras chargés de journaux. C'est la grande feuille jaune du dimanche affublée de son supplément aux images

CHRONIQUE D'OTTAWA

La dernière "assemblée" de Laurier

Ottawa, 21. — Le défilé populaire a duré sans interruption jusqu'à pasé minuit jeudi soir, mais il a recommencé de bonne heure vendredi et s'est continué toute la journée. Comme disent les journaux locaux, la dernière assemblée de Laurier aura été sa plus grande, même au point de vue du nombre de l'assistance. Un détail que nous avions oublié de noter, c'est qu'après du cerceuil contenant la dépouille mortelle, on a laissé le pupitre du chef de l'opposition, à son endroit ordinaire et la députation, que l'on a transporté ailleurs ou cachés sous les tentures. La couronne offerte par l'opposition recouvre ce pupitre, qui se trouve symboliser ainsi la carrière laborieuse du défunt.

Le service funèbre samedi matin, à la Basilique, promet d'être un événement considérable, tant par la beauté des cérémonies que par le peuple immense qui aura voulu y prendre part. On s'attend à ce que le cortège s'étende à travers toute la ville, et quant au trajet de l'église au cimetière, distance d'environ deux milles, tout indique que la dernière voiture sera à peine partie de l'église, alors que le corps sera déjà à destination dernière. Actuellement, il n'est pas une voiture de louage qui ne soit retenue, dans Ottawa et Hull, à part les voitures privées qui s'alignent aussi.

La Basilique d'Ottawa se prête admirablement à un événement historique de ce genre. De style gothique et d'un aspect extérieur imposant, elle relève deux flèches élancées dans lesquelles chante un beau carillon mû par l'électricité. L'église, le qui devait stationner là, dans la pénombre, avec d'autres voitures. La foule se dispersait lentement et obstruait un peu la vue, ou bien le chauffeur avait placé sa voiture un peu loin; toujours est-il que ceux qui se trouvaient la purent entendre tout à coup le son d'une voix célèbre, conservée intacte malgré l'âge et les fatigues, et qui appelait au-dessus des têtes dans l'air égal, par la neige: "Giroux? Êtes-vous là?"

Un coup de trompe discret répondit à la voiture d'ombre; mais ceux qui l'ont entendu auront longtemps dans l'oreille l'accentuation inimitable de ce simple nom, jeté ainsi, de cette voix qui remuait si facilement les entrailles de la foule et qui faisait battre plus vite le coeur de la nation.

Il n'est que juste de dire que la basilique n'était pas l'église paroissiale de sir Wilfrid, et que ce doit être sans doute un chagrin véritable pour le dévoué pasteur du Sacré-Coeur, le R. P. Laflamme, son clerc et ses fidèles paroissiens, que de s'effacer ainsi devant l'église-mère de la ville et de la région. L'illustré défunt était naturellement le premier ministre du Sacré-Coeur, et l'on venait parfois d'ailleurs à la grand-messe rien que pour voir le couple distingué dans le banc qui occupait depuis de nombreuses années tout en avant de l'église, à la gauche de l'allée centrale. Lorsque l'office était terminé, le vieil homme d'Etat se levait, remettait sa pelisse de castor, si l'on était en hiver, et donnait le bras à un compagnon, qui ne marchait pas avec autant de facilité que lui-même depuis quelques années. Et les deux septuagénaires s'avançaient vers la porte, suivis de quelques intimes parmi lesquels les plus fréquents étaient M. le juge Brodeur, M. L. O. David, s'il se trouvait dans la capitale. Au dehors, les curieux s'arrêtaient pour regarder sir Wilfrid et Lady Laurier marcher en voiture, non sans avoir causé avec plusieurs amis rencontrés, et s'en aller à leur demeure, située à un quart de mille environ, dans la même rue. M. Laurier eût pu accomplir ce trajet à pied, car on le rencontrait souvent en ville, à l'époque des Fêtes, par exemple, où il a voulu, la dernière fois, parcourir les magasins et y choisir lui-même les cadeaux qu'il avait à faire. C'est un jour ou deux avant le Jour de l'an dernier que nous l'avons rencontré rue Sparks, arrivant des magasins, salué respectueusement par la plupart des passants, l'air joyeux d'un homme qui a trouvé de quoi faire plaisir à ceux qui lui sont chers, et s'en retourne chez lui en jouissant du bon moment.

Un incident charmant se produisit devant l'hôtel Russell, alors qu'une fillette qui le reconnaît soudain, retourna spontanément sur ses talons, courut après lui et lui sauta presque au cou, tant elle paraissait contente de le rencontrer là, sentiment que le vieil homme public semblait bien partager. Cela nous rappelle un autre incident du même genre, arcté l'été dernier, à ce qu'on nous a raconté. Un monsieur passait avec son enfant, charmante fillette de huit ans, et lorsqu'il lui montra sir Wilfrid attendant son tramway au coin de la rue Sussex, l'enfant fut si saisie et heureuse de cette rencontre, qu'elle courut à M. Laurier avant que son papa eût pu l'arrêter et se jeta à son cou. L'enfant fut bien reçue et rapporta de l'aventure quelques paroles aimables et un baiser sur la joue dont le souvenir lui sera précieux plus tard.

C'est la récompense et la consolation des lourdes tâches virilement acceptées que ces témoignages spontanés de l'admiration et de l'affection populaires. Sans y attacher une importance démesurée, l'homme simple et bon dont la vie privée échappe à toute critique les acceptait comme on respire une fleur: c'est l'un des côtés de sa nature qui ont le plus contribué, peut-être, à l'apothéose véritable dont s'entoure aujourd'hui son dernier sommeil.

Le petit garçon, à pleins poumons, annonce sa marche à l'arrière: "The 'Stand...ard'... last edition..." Et notre homme de répondre assez fort pour être entendu: "I hope it is."

Max SOREL.

BLOC-NOTES

Prudence

De Valera, le chef du Sinn Féin, a évidemment, depuis qu'il est entré dans la politique, appris à peser et à mesurer ses mots. On sait qu'il s'est récemment échappé de la prison anglaise où il était détenu sans forme de procès, sans qu'on ait formulé contre lui une accusation spécifique quelconque — c'est le cas de beaucoup d'autres — et qu'il habite aujourd'hui, comme disent les annonces judiciaires, "des lieux inconnus". Cela ne l'empêche point de communiquer avec ses partisans. A une réunion du comité exécutif du Sinn Féin, on vient de lire une lettre de lui où il est simplement dit: Je me suis échappé de la prison pour travailler à la cause de l'Irlande. Je le fais.

Qu? Le nom de Paris vient tout de suite à la pensée, si l'on se rappelle surtout que l'un des organisateurs du Sinn Féin déclarait récemment que le groupe a déjà trois représentants à Paris; mais la présence de De Valera n'y a pas encore été signalée.

Son message, en tout cas, est rédigé en termes assez vagues pour ne pas livrer le secret de sa retraite.

Pour un collège

La grande campagne organisée chez les Franco-Américains, au bénéfice du collège des Assomptionnistes de Worcester, a dépassé l'objectif que s'étaient fixés ses promoteurs. Ils déclaraient vouloir recueillir \$50,000; ils ont presque atteint les \$60,000, sans compter les quelques milliers de piastres supplémentaires promis.

C'est un résultat qui témoigne d'un élan de l'intérêt pratique qu'ils portent à cette oeuvre.

L'assassinat

Les assassinats politiques se multiplient. Après Paes et Clemenceau, Eisner et ses compagnons. Il est douloureux à prévoir que ces crimes tentatives ne seront pas les dernières. Nous paraissions entrer dans une phase de désordre qui n'est pas près de finir.

Tableau de chasse

On annonce ce matin la condamnation de deux individus, Hartman et Henri Guilbeaux, contre lesquels Léon Daudet a mené une violente campagne. Le "tableau de chasse" du virulent polémiste va s'allonger.

Comme les nègres

Le congrès nègre de Paris demande que, dans toutes les régions peuplées de nègres et occupées par des blancs, on garantisse aux enfants nègres le droit d'apprendre à lire et à écrire leur propre langue, ainsi que celle des blancs.

L'esprit de cette résolution pourrait s'appliquer ailleurs qu'en Afrique.

L'oubli

On a brillamment reçu, à Winnipeg, l'illustre général Pau. Le premier ministre l'a accueilli à la Chambre, saluant en lui le représentant de la "France immortelle".

M. Norris a oublié d'avertir le grand soldat que, dans cette même assemblée législative, on a, déchirant un texte formel, proscriit la langue française et que lui-même, Norris, a fait adopter une loi qui a pour objet précis d'empêcher les petits enfants de race française d'apprendre dans les écoles soutenus par les deniers de leurs parents, la langue de la "France immortelle".

Cela, pourtant, n'eût pas manqué d'intéresser le général Pau.

Nouvelle menace

On vient, pendant que les mineurs anglais décident s'ils vont ou non recourir à la grève, de publier le discours prononcé par M. Lloyd George devant leur comité exécutif, ces jours derniers. Il contient une phrase aussi grosse de menace que celles que nous relevions récemment dans un autre discours du premier ministre et dans une harangue de Winston Churchill.

M. Lloyd George a déclaré aux mineurs que, dans les circonstances actuelles, une grève ne serait plus comme autrefois un conflit entre patrons et ouvriers, mais entre les ouvriers et l'Etat, et qu'il ne pouvait concevoir rien de plus grave que cette situation, car l'Etat ne pourrait capituler sans abdiquer ses fonctions.

Et les dépêches annoncent que, malgré tout, on s'attend à ce que la majorité des mineurs se prononce pour la grève.

L'attaque

L'attaque prévue contre le projet de loi des nations vient de se déclencher. Le chef de l'opposition, M. Borch, est l'un des hommes que l'on désigne depuis longtemps comme l'un des candidats possibles à la présidence.

Il y a là un débat extrêmement intéressant à suivre. Il est des fois pour nous, puisque M. Borch met précisément en cause le statut des colonies britanniques.

O. H.

LES LETTRES DE FADETTE

La quatrième série des lettres de Fadetle se vend 50 sous l'unité, 55 sous par la poste, de même que la troisième, au Devoir et dans les bonnes librairies de la province. Les deux premières sont épuisées.

LETTRE DU JAPON

Les visées du Japon sur la Chine

Tokio, 22 janvier 1919.

Sans violer les lois sacrées de l'hospitalité et tout en nous souvenant que le Japon est notre allié, qu'il me soit permis — entre amis — de dire quelques vérités, si dures puissent-elles paraître.

A en croire le ton de la presse japonaise et des conversations que j'ai eues ici avec des personnes fort éclairées, les délégués nippons se précipitent à la table autour de laquelle vont se réunir les délégués à la Conférence de la Paix avec l'appât d'un invité affamé.

Sans avoir participé directement dans le conflit sanglant en Europe, sans avoir payé un impôt lourd de sang et d'argent comme les autres puissances, mais ayant au contraire bénéficié matériellement de la guerre qui dévastait la moitié de l'Europe, ce pays peut-il manifester des prétentions si tapageuses et si disproportionnées avec les services rendus?

Avec un sacrifice insignifiant d'hommes et avec très peu d'effort le Japon a délogé les Allemands de Tsintau, qui se trouve sur territoire chinois; et au lieu de restituer ce territoire aux Chinois, comme on pouvait s'y attendre, s'y sont installés en maîtres, et malgré des promesses répétées, montrent peu de velléité d'en partir.

Peu satisfait de cette conquête trop facile, et profitant du désarroi qui régnait en Europe, le gouvernement japonais a adressé, le 2 février 1915, trois mois à peine après la capture de Tsintau, au gouvernement chinois, une liste de 21 demandes, qui a complètement égaré l'attention du monde, trop occupé par ailleurs.

Nous empruntons à la presse anglaise de Pékin et de Shanghai la relation de cet acte d'un pays fort et bien armé sur un voisin impuissant et déchiré par la guerre civile.

Le traité des 21 demandes imposé arbitrairement par le Japon sur la Chine devrait être abrogé avant que les délégués japonais à la Conférence de la Paix aient permission d'y participer.

L'histoire de ces 21 demandes est précisément un de ces incidents qui rend impossible aux "amis du Japon" de le défendre contre les accusations d'insincérité. Le 2 février 1915, le ministre japonais à Pékin a présenté d'abord au président Yuan

"Shih-Kai une longue liste d'ultimatum. Ces demandes, prises dans leur ensemble, n'étaient rien de plus qu'une abdication complète de la souveraineté de la Chine en faveur du Japon; entre autres aménités, le Japon se servait le droit illégitime d'imposer à la Chine des conseillers (advisers) politiques, militaires et financiers. La présentation de cet ultimatum a été faite à l'insu des autres puissances, et a été tenue dans le plus grand secret du corps diplomatique à Pékin. Les négociations ont duré du 2 février au 7 mai, lorsqu'un ultimatum a été livré au gouvernement de Pékin d'avoir à donner une réponse satisfaisante le 9 mai au soir... La Chine, ne pouvant que s'incliner devant l'inévitable, a dû accepter..."

Voici une petite page d'histoire qui a forcément échappé à l'attention du monde civilisé pendant que la guerre tenait toute notre attention. Si, comme voudraient le croire certains hommes d'Etat japonais, l'Extrême-Orient doit leur être abandonné comme sphère d'action exclusive et que, grâce à une nouvelle doctrine de Monroe, ils deviennent les maîtres tutélaires des destinées des peuples de l'Asie orientale, il faudrait encore qu'ils aient des titres d'abord à une telle confiance; mais il semble que cette tâche est beaucoup trop lourde pour ce pays si nous suffise de nous rappeler qu'il n'y a guère plus d'un demi-siècle que les "hommes blancs" sont admis dans ce pays et qu'à l'heure qu'il est ils y sont tolérés tout au plus; les excès commis pendant le soulèvement des Boxers — il y a près de vingt ans, en Chine — ont fait se répéter ici durant les "rice riots" du mois de juillet de l'année dernière, le concilier avec ses véritables peuples, grisé d'abord par sa campagne victorieuse contre la Russie et ensuite par la prospérité inattendue de cette dernière guerre.

Il ne sera pas dit que les lourds sacrifices faits par le monde entier dans la lutte gigantesque qui vient de finir ont été faits dans une autre fin que celle de répandre par le monde un peu plus de justice et de liberté; les pecheurs en ont trou-

ble devraient être aussi découragés et poursuivis que les méprisables "war profiteers" de naguère. Les Nippons ont eu leur part du butin de guerre, et ont atteint une prospérité inouïe aux dépens de la Russie d'abord et des autres pays ensuite.

Comme si cet incident des "21 demandes" n'eût pas suffi, un événement tout récent — datant d'hier seulement — vient donner une confirmation éclatante de l'orientation de la politique extérieure nipponne et de l'opinion publique derrière laquelle elle s'abrite.

Tout le passif des alliés en Sibirie et par conséquent le rétablissement de l'ordre en Russie, était handicapé par le manque de votes de communications et par l'état défectueux du chemin de fer Transsibérien; les Etats-Unis, très généreusement, ont offert d'y remédier en envoyant une commission d'ingénieurs très habiles, à la tête de laquelle se trouve M. Stevens, qui pendant de longues années fut associé avec J. J. Hill, dans le Nord-Ouest, et qui s'est également distingué dans la construction du canal de Panama; or ne pouvait espérer une commission plus compétente; les Etats-Unis ont également offert de fournir tout le matériel: rails, matériel roulant et locomotives; en vérité, les Etats-Unis étaient le seul pays qui était en état de faire preuve de tant de générosité et d'une façon aussi désintéressée.

A l'heure qu'il est, la commission est déjà fort avancée dans ses travaux, et l'assistance rendue aux Tcheco-Slovaques sur le front de l'Oural se serait fait sentir, si le Japon n'était intervenu... Le Japon a fait la grimace; ne pouvant refuser leur manque de sympathie pour tout ce qui est américain, les diplomates ont soulevé des objections, et comme entre diplomates on aime à discuter, des conférences interminables ont commencé. Elles viennent enfin d'aboutir; le bon sens a fini par triompher et la commission américaine a obtenu le droit souverain de prendre la "direction technique" des chemins de fer sibériens, y compris le chemin de fer de l'Est Chinois (*Chinese Eastern Railway*); tandis que le contrôle des chemins de fer sibériens restera dans les mains d'une commission internationale.

Ouvrez les journaux japonais de ce matin et vous serez surpris du concert de protestations violentes contre cette décision internationale, des attaques impitoyables contre le vicomte Uchida, ministre des Affaires étrangères, et surtout par les insinuations malveillantes contre les Américains. Le journal *Yoroku* par exemple dit: "Nous avons peine à croire que notre gouvernement a pu confier le *Chinese Eastern Railway* aux Américains... Si l'Amérique croit qu'elle peut faire ce qu'il lui plaît, elle se trompe... Si cela est vrai que le *Chinese Eastern Railway* a été confié aux Américains, l'opinion publique se révoltera... L'attitude de l'Amérique à la Conférence de la Paix crée déjà des différends, et il y a lieu de s'inquiéter du sort de la conférence même."

Le journal *Asahi*, de beaucoup le plus important au Japon, sans adopter le ton arrogant de son confrère, dit cependant que l'opinion publique devrait agir son fouet sur le gouvernement afin de le faire rentrer dans la bonne voie; qu'il doit être concédé par les autres puissances que le Japon a des "droits spéciaux" sur la Chine et la Russie.

Le journal *Kokumin* critique violemment le ministre des Affaires étrangères et demande quelles mesures ont été prises pour faire remplir au Japon sa mission de "Lord de l'Orient" (*Lord of the Orient*).

Tout cela sent fortement le kaïserisme, et les Japonais ont bien tort de se sentir flattés lorsqu'on les appelle: les Allemands de l'Orient.

Que les Japonais s'érigent eux-mêmes en protecteurs de la Chine, cela est plus ridicule que malicieux, car personne n'en veut à la Chine, personne ne la convoite, personne ne cherche à la conquérir; d'ailleurs nous ne savons pas que les Chinois aient demandé ni qu'ils désirent même être sous la tutelle protectrice de leurs voisins ambigus.

Mais quand il s'agit de la Sibirie et de la Russie, la sollicitude si intéressée de notre allié dépasse la diplomatie la plus hypocrite, nous ayons rencontré, même chez des Orientaux. Le Japon protecteur de la Russie! Le Japon ayant des intérêts spéciaux en Sibirie!

Depuis la guerre, nous avons été habitués aux phénomènes historiques les plus bizarres, les plus étonnants; nous avons vu des empires crouler les uns après les autres; nous avons vu les autocraties les plus tyranniques remplacées du jour au lendemain par le régime de la mainmise; nous avons vu des traités considérés sacrés — violés, l'honneur foulé aux pieds... Mais rien ne nous a encore autant abasourdi que cette volonté d'un peuple de 50 millions de mettre la main sur tout ce qui l'entoure...

Heureusement que la mainmise n'est pas encore un fait accompli; ce n'est qu'un désir, un sinistre avertissement. Mais un bon avertissement, en vaut deux, dit un proverbe. Lorsqu'il y a un proverbe, il y a un remède. C'est pourquoi c'était pour moi quelque chose de si agréable de voir que les Chinois aient demandé et obtenu de la Russie d'abord et des autres pays ensuite.

Comme si cet incident des "21 demandes" n'eût pas suffi, un événement tout récent — datant d'hier seulement — vient donner une confirmation éclatante de l'orientation de la politique extérieure nipponne et de l'opinion publique derrière laquelle elle s'abrite.

Tout le passif des alliés en Sibirie et par conséquent le rétablissement de l'ordre en Russie, était handicapé par le manque de votes de communications et par l'état défectueux du chemin de fer Transsibérien; les Etats-Unis, très généreusement, ont offert d'y remédier en envoyant une commission d'ingénieurs très habiles, à la tête de laquelle se trouve M. Stevens, qui pendant de longues années fut associé avec J. J. Hill, dans le Nord-Ouest, et qui s'est également distingué dans la construction du canal de Panama; or ne pouvait espérer une commission plus compétente; les Etats-Unis ont également offert de fournir tout le matériel: rails, matériel roulant et locomotives; en vérité, les Etats-Unis étaient le seul pays qui était en état de faire preuve de tant de générosité et d'une façon aussi désintéressée.

A l'heure qu'il est, la commission est déjà fort avancée dans ses travaux, et l'assistance rendue aux Tcheco-Slovaques sur le front de l'Oural se serait fait sentir, si le Japon n'était intervenu... Le Japon a fait la grimace; ne pouvant refuser leur manque de sympathie pour tout ce qui est américain, les diplomates ont soulevé des objections, et comme entre diplomates on aime à discuter, des conférences interminables ont commencé. Elles viennent enfin d'aboutir; le bon sens a fini par triompher et la commission américaine a obtenu le droit souverain de prendre la "direction technique" des chemins de fer sibériens, y compris le chemin de fer de l'Est Chinois (*Chinese Eastern Railway*); tandis que le contrôle des chemins de fer sibériens restera dans les mains d'une commission internationale.

Ouvrez les journaux japonais de ce matin et vous serez surpris du concert de protestations violentes contre cette décision internationale, des attaques impitoyables contre le vicomte Uchida, ministre des Affaires étrangères, et surtout par les insinuations malveillantes contre les Américains. Le journal *Yoroku* par exemple dit: "Nous avons peine à croire que notre gouvernement a pu confier le *Chinese Eastern Railway* aux Américains... Si l'Amérique croit qu'elle peut faire ce qu'il lui plaît, elle se trompe... Si cela est vrai que le *Chinese Eastern Railway* a été confié aux Américains, l'opinion publique se révoltera... L'attitude de l'Amérique à la Conférence de la Paix crée déjà des différends, et il y a lieu de s'inquiéter du sort de la conférence même."

Le journal *Asahi*, de beaucoup le plus important au Japon, sans adopter le ton arrogant de son confrère, dit cependant que l'opinion publique devrait agir son fouet sur le gouvernement afin de le faire rentrer dans la bonne voie; qu'il doit être concédé par les autres puissances que le Japon a des "droits spéciaux" sur la Chine et la Russie.

Le journal *Kokumin* critique violemment le ministre des Affaires étrangères et demande quelles mesures ont été prises pour faire remplir au Japon sa mission de "Lord de l'Orient" (*Lord of the Orient*).

Tout cela sent fortement le kaïserisme, et les Japonais ont bien tort de se sentir flattés lorsqu'on les appelle: les Allemands de l'Orient.

Que les Japonais s'érigent eux-mêmes en protecteurs de la Chine, cela est plus ridicule que malicieux, car personne n'en veut à la Chine, personne ne la convoite, personne ne cherche à la conquérir; d'ailleurs nous ne savons pas que les Chinois aient demandé ni qu'ils désirent même être sous la tutelle protectrice de leurs voisins ambigus.

Mais quand il s'agit de la Sibirie et de la Russie, la sollicitude si intéressée de notre allié dépasse la diplomatie la plus hypocrite, nous ayons rencontré, même chez des Orientaux. Le Japon protecteur de la Russie! Le Japon ayant des intérêts spéciaux en Sibirie!

Depuis la guerre, nous avons été habitués aux phénomènes historiques les plus bizarres, les plus étonnants; nous avons vu des empires crouler les uns après les autres; nous avons vu les autocraties les plus tyranniques remplacées du jour au lendemain par le régime de la mainmise; nous avons vu des traités considérés sacrés — violés, l'honneur foulé aux pieds... Mais rien ne nous a encore autant abasourdi que cette volonté d'un peuple de 50 millions de mettre la main sur tout ce qui l'entoure...

Heureusement que la mainmise n'est pas encore un fait accompli; ce n'est qu'un désir, un sinistre avertissement. Mais un bon avertissement, en vaut deux, dit un proverbe. Lorsqu'il y a un proverbe, il y a un remède. C'est pourquoi c'était pour moi quelque chose de si agréable de voir que les Chinois aient demandé et obtenu de la Russie d'abord et des autres pays ensuite.

Comme si cet incident des "21 demandes" n'eût pas suffi, un événement tout récent — datant d'hier seulement — vient donner une confirmation éclatante de l'orientation de la politique extérieure nipponne et de l'opinion publique derrière laquelle elle s'abrite.

Tout le passif des alliés en Sibirie et par conséquent le rétablissement de l'ordre en Russie, était handicapé par le manque de votes de communications et par l'état défectueux du chemin de fer Transsibérien; les Etats-Unis, très généreusement, ont offert d'y remédier en envoyant une commission d'ingénieurs très habiles, à la tête de laquelle se trouve M. Stevens, qui pendant de longues années fut associé avec J. J. Hill, dans le Nord-Ouest, et qui s'est également distingué dans la construction du canal de Panama; or ne pouvait espérer une commission plus compétente; les Etats-Unis ont également offert de fournir tout le matériel: rails, matériel roulant et locomotives; en vérité, les Etats-Unis étaient le seul pays qui était en état de faire preuve de tant de générosité et d'une façon aussi désintéressée.

A l'heure qu'il est, la commission est déjà fort avancée dans ses travaux, et l'assistance rendue aux Tcheco-Slovaques sur le front de l'Oural se serait fait sentir, si le Japon n'était interven

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront à fournir, au cas où ils ne pourraient pas le faire, un timbre-poste, et à nous une copie de la lettre, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LA LIGUE NAVALE DU CANADA

SA CAMPAGNE D'EDUCATION (Suite)

A part la contribution du Canada à la défense navale de l'Empire, la Ligue Navale a poursuivi plusieurs autres campagnes d'éducation. Elle s'est particulièrement intéressée au sort des jeunes Canadiens qui se sont enrôlés volontairement, au cours de la guerre, dans le Royal Naval Volunteer Reserve. (Voir le Sallor, Nos 3, 4, 5 et 6). Ce corps est essentiellement anglais, en ce sens que le coût de son entretien est à la charge du contribuable anglais, quoiqu'on y accepte les volontaires qui veulent s'y enrôler.

La Ligue Navale a découvert un grave défaut dans tout cela : c'est que les quelques cent Canadiens qui font partie de ce corps ont fait durant ces toutes dernières années, de multiples actes de bravoure portés au crédit de ce corps; par conséquent, nous perdons toute cette gloire qui, en réalité, devrait nous appartenir. Pour remédier à cela, la Ligue propose tout simplement qu'un corps similaire soit formé au Canada; l'Empire n'y perdrait rien puisque, comme notre marine, ces hommes seront au service de l'Angleterre en temps de guerre. Si nous voulons, plus tard, profiter de la gloire acquise par nos fils, il faut bien payer en conséquence, n'est-ce pas?

Sur la question de la suprématie des mers, nous avons vu que l'opinion de la Ligue Navale, sur ce sujet, ne prête à aucune équivoque. Elle veut que l'Empire domine sur les mers, d'abord parce que son existence propre en dépend (octobre, p. 10), et ensuite parce que c'est juste car, par ces mers, nous venons de la suprématie anglaise (décembre, p. 9). N'est-ce pas que la suprématie anglaise peut dire la liberté des mers?

On avait pu croire que les activités impérialistes de la Ligue seraient réduites aux seuls sujets maritimes; mais non, la Ligue est allée plus loin en s'occupant de politique internationale. L'Empire Britannique, dit-on, est assez grand et assez riche à tous les points de vue pour vivre par lui-même. Il faut que temps qu'un tarif préférentiel soit établi afin que nous ayons une politique de protection par tout l'Empire (au Empire vide policy of protection). C'est une autre preuve que la Ligue est prête à entrer dans tous les domaines pour faire réussir la politique impérialiste. Si la Ligue est en dehors de tout parti politique, on voit que cela ne l'empêche pas de vouloir tous les pénétrer.

A titre d'institution nationale, la Ligue a cru devoir s'efforcer de faire passer la politique de propagande américaine par les voix des théâtres et des cinémas chez nous; cette propagande des gens d'outre quarante-cinquante, s'est-elle dit, remplace chez nous "notre" idéal par l'américain. Enfin, d'ailleurs, voilà un sujet vraiment canadien, s'il n'est pas tout à fait du ressort de la Ligue. C'est vrai; ainsi, le Sallor s'est-il efforcé de trouver un remède. Il n'a pas proposé la formation d'une compagnie canadienne qui produirait des films du terroir; il n'y a même pas pensé. Mais, en retour, il a suggéré de remplacer le film américain par le film anglais. Alors, nous verrons tous nos théâtres et nos cinémas travailler harmonieusement de concert avec la Ligue Navale dite "du Canada" pour instruire le peuple canadien.

Clarence HOGUE.

AU THÉÂTRE ST-DENIS

Pour la semaine prochaine, spectacle des plus variés. En tête, Wilfrid Cabana, champion des hommes forts, exécutera de nouveaux tours. M. Cabana revient d'une tournée à travers l'Amérique et offre la somme de 1,000 dollars à qui pourra répéter ses tours de force. Les trois sœurs Deering présentent le triple trapèze, acte de souplesse et d'agilité féminine. Emma Hollins, violoniste de talent, charmera les amateurs de musique; Charles et Emma Glocker jongleront avec de l'eau, c'est un nouveau jeu qui amusera tout le monde. Lexey et Rome, danseurs comédiens, plairont aux plus difficiles.

Barbara Castlein, de la Cie World, tient le rôle principal dans un film intitulé "Just Sylvia". Charlie Chaplin fera rire dans la danse Hula Hula.

Landi prochain, 24 février, Houdini, surnommé le roi des menottes, fera son début sur l'écran ici.

Enfin on montrera toute la semaine prochaine les funérailles de sir Wilfrid Laurier. (réc.)

A LA PORTEE DE TOUS

Des emplacements pour maisons dans nos faubourgs-jardins desservis par des moyens de communication rapides à Dixie, Dorval, Strathmore, Valois, Laval, et de plus, et conditions à la portée de tous, et l'indivisible — homme ou femme — qui s'y place maintenant, ne peut faire autrement que de récolter un bénéfice important d'un petit nombre d'années. Il n'y a jamais pareille demande de lots. Venez faire un tour demain ou sur la fin de la semaine, et faites votre choix parmi les meilleurs lots. Il n'y a pas de plus tard, vous ne serez pas capables de le faire. Brochures gratuites.

MARCEL TRUST Co. Agent, 136 St-Jacques, 33ème année. Mails 3791.

SCHOLA CANTORUM

LA PROCHAINE CONFERENCE

De nouveau et sans nous lasser, nous faisons appel à tous les amis de la Schola Cantorum qui lui ont manifesté leur sympathie depuis le début de son existence en assistant assidûment à ses conférences-concerts et nous leur demandons de ne pas ralentir leur zèle. Jeudi prochain, le 27, il leur sera donné d'entendre M. l'abbé Pineault traiter de "La liturgie dans le chant sacré". M. l'abbé Pineault est professeur du cours intermédiaire de chant grégorien de la Schola Cantorum à l'université Laval. C'est lui qui, l'an dernier, à la conférence de M. Charbonneau, dirigea les deux sections de la Schola chargées de l'exécution du programme musical. L'on a pu, ce soir-là, juger la valeur de son travail à ses fruits. Jeudi soir, nous l'écouterons avec plaisir expliquer les principes de son art.

En plus de la causerie, il y aura, comme d'habitude, un programme musical dont l'exécution sera cette fois confiée à la chorale de la chapelle des RR. PP. du T. S. Sacrement, qui dirige avec l'habileté que l'on sait M. A. J. Brassard. Les œuvres qui constitueront ce programme sont énumérées au complet ailleurs dans notre journal. M. M. Fred. Pelletier et moi-même avons maintes fois rappelé aux lecteurs du Devoir le but et l'annonce des projets de la Schola Cantorum. Vous savez que notre école de musique religieuse travaille, depuis sa fondation, à affiner le goût de nos musiciens d'église. Et, franchement, nous croyons que son action n'a pas été étrangère à l'heureuse transformation qui s'est opérée en ces derniers temps. Ses cours et conférences ont dû apprendre à plusieurs ce que doivent être la musique et le chant à l'église. C'était bien son espoir en les instruisant et elle croit en voir la réalisation aujourd'hui.

Mais tout n'est pas fait encore. Et à ceux qui lui témoignent de la sympathie mais qui trouvent qu'elle ne va pas assez vite en besogne, nous disons: "Contribuez pour votre part à lui procurer les ressources qui lui permettront de poursuivre son œuvre: les conférences-concerts sont un des moyens par lesquels elle compte équilibrer son budget et continuer sa marche en avant. Amenez-y donc des auditeurs nombreux et vous complèterez alors parmi ses plus précieux collaborateurs. En vous abstenant, au contraire, vous paralysez son œuvre."

N'oublions pas que Sa Grandeur Mgr l'archevêque a lui-même, l'an dernier, exprimé sa plus entière approbation à la Schola, disant qu'il la bénissait de tout cœur. Rappelons-nous aussi que parmi les projets dont la Schola veut hâter la réalisation figurent l'achat et l'installation d'un orgue dans la grande salle des promotions de l'université Laval. Quelles belles fêtes nous aurons alors et quel moyen efficace de formation sera ainsi fourni aux jeunes organistes!

Mais pour tout cela, il faut, une fois encore, que les ressources actuellement insuffisantes de la Schola soient accrues. Les vrais amis de la cause de la bonne musique religieuse vont-ils, répondant à nos appels réitérés, se rendre nombreux jeudi soir, à Laval et donner ainsi à la Schola le gage de leur encouragement futur? Nous avons hâte de le constater.

Philippe Edouard BIRON.

ASSOCIATION DES VÉTÉRANS CAN.-FRANÇAIS

LA LIGUE DE REPATRIEMENT DE MONTREAL — LES REFORMES — NOMINATIONS DE CANADIENS-FRANÇAIS SUR NOS COMMISSIONS.

Le président de l'Association des Vétérans Canadiens français, le major Gauvreau, nous écrit :

La semaine dernière nous expliquions les buts de notre association et les problèmes d'après-guerre si nombreux qu'on aurait à résoudre.

Nous cherchions à attirer la sympathie du public à notre mouvement. Déjà nous en avons eu une preuve touchante à notre soirée récréative donnée au théâtre Canadien Français. De plus, nos activités antérieures concernant le rétablissement civil de nos soldats, ont été certains de nos concitoyens les plus distingués qui les ont soutenus.

Un des buts de notre association est de former d'une ligue de citoyens en vue d'encourager nos soldats licenciés en leur trouvant, sans qu'ils aient à se "débarrasser" de l'emploi suivant leurs capacités. Cette ligue est très louable par son mouvement, et son organisation se recrute parmi nos industriels, nos grands marchands, nos banquiers, nos Chambres de Commerce françaises et anglaises. Encore ici les comités se recrutent entre Canadiens anglais et Canadiens français. Souhaitons, de tout notre cœur, que cette organisation marche à l'avant. Dès aujourd'hui nous pouvons assurer les membres de cette ligue que l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, section canadienne-française, se fera un devoir de coopérer à leurs efforts dans la mesure du possible.

Voilà pour l'organisation volontaire et purement honorifique. Mais nos autorités fédérales avaient déjà pris en main la tâche de conjurer le mal qui pointait à l'horizon, en établissant, à travers le pays, des bureaux de placement, sous le nom de "Comités de Repatriement". Les membres de cette nouvelle commission portant les titres de "Directeurs", d'"assistants-directeurs", etc., sont tous unilingues. Encore ici les notres sont ignorés. Est-il juste que dans notre province ou plus de 30,000 Canadiens français seront licenciés, et les intérêts canadiens-français primés et demandent double considération, qu'aucune de ces charges ne soit confiée à l'un des nôtres de retour du front? Une fois nous revenons du 22ième; n'est-il pas opportun de se rappeler que ce régiment d'élite a jeté plus d'état, à lui seul, sur l'armée canadienne, qu'il n'y a eu de soldats canadiens, et faites votre choix parmi les meilleurs lots. Il n'y a pas de plus tard, vous ne serez pas capables de le faire. Brochures gratuites.

Le soldat canadien-français a fait honneur à sa devise: "Je me souviens". Il s'est souvenu de la nation aux heures critiques. Il s'est souvenu qu'il avait à honorer le nom de ses pères. Il s'est souvenu de l'honneur de son pays. Il s'est souvenu qu'il avait à défendre les droits de l'humanité jusqu'à verser son sang et sacrifier sa vie. Est-il permis à qui que ce soit de l'oublier aujourd'hui? L. GAUVREAU, Président.

LA "RACE SUPÉRIEURE"

Le rôle et l'avenir des Canadiens français — Extraits de la conférence du R. P. Louis Lalonde.

Voici quelques extraits, lus, le 17 février, de la dernière conférence prononcée mercredi, par le P. Louis Lalonde, sous les auspices de l'Action française:

Si l'on fait une transition pour passer à la race française en Amérique, elle serait toute trouvée dans l'expression: "priest ridden country", dont je viens de me servir. C'est le surnom de la province de Québec. Et sur les lèvres de nos meilleurs ennemis, elle fait antithèse à "race supérieure".

Quant à l'emploi ou l'entendement, toute la théorie de soutiens défile à leurs yeux, suivie de tout un peuple superstitieux, marchant aveuglément, ou plutôt immobilisé, sous la domination du pape. Et ils en éprouvent pour nous une pitié digne de peu de reconnaissance: une pitié avec panache de morgue. — C'est mortel pour la reconnaissance. C'est une pitié acide, d'esprit variable, pour un rien, pour une goutte d'eau benêt, elle se transforme en une colère semolable à celle que provoque chez d'autres la vue d'une étoffe rouge.

Pour combler leur étonnement, on trouve des sujets britanniques pour s'accommoder de cette autorité cléricale, pour s'entendre avec tous ces prêtres et travailler d'accord avec eux à la conservation d'une prétendue langue française servant d'expression à leur ignorance commune.

Het oui, ils ont raison: l'en trouve. Il s'est même rencontré dans cette salle à priest ridden man, pour trouver à cette langue une valeur surannulée, en établissant entre elle et la religion une alliance si intime, qu'on ne saurait la rompre sans compromettre l'une et l'autre.

Un autre en a même démontré la valeur économique dans le commerce.

Un troisième a osé, au risque d'insolter des auditeurs des provinces confédérées, défendre comme l'un des trois remparts de sa nationalité, nos lois françaises contre toute intrusion étrangère, ouverte ou sournoise; et des maîtres l'ont applaudi.

Et voici que, continuant l'emprise cléricale et la tradition de servilité de sa province, un autre, par leur, non plus dans la redoutable d'un monsieur asservi au clergé, mais dans la soutane de ce clergé même, s'en vient à son tour, cherchant à nous faire de son sang, de sa foi et de son histoire, le rôle d'un à sa race, pour affirmer qu'elle est sur quelque rivage où elle vive, dans ce territoire immense, civilisé, peuplé, seconde par elle, non pas la race supérieure, — nous n'avons hérité de personne ces vantardises chauvaines, — mais qu'elle est dans ce Dominion du Canada, sa patrie, une race inférieure à toute autre.

C'est-à-dire l'assiduité de la redite. Et ce serait une illusion de vouloir par là éclairer des cerveaux ennemis volontairement fermés.

Mais nous avons des notions frayant avec nos adversaires, volontiers leurs dupes, ou complices. C'est un devoir de les empêcher de perdre tout à fait l'air de famille. De bonne foi ou non, ils refusent d'admettre qu'un Canada catholique, c'est-à-dire "dans les données de sa propre tradition et de sa propre race", puisse aspirer à la supériorité et à la consécration plutôt à l'assimilation et à notre novation dans le grand tour canadien, avant de croire à une race française prospère et croyante, libre et loyale à l'Eglise.

Et ils sont dans la place. Et vous savez qu'un complice dans les murs, prêt à y pratiquer une brèche ou à ouvrir la porte, est plus redoutable que des bataillons au dehors.

NÔTRE PATRIE

Et l'orateur, après avoir vigoureusement caractérisé les faux frères, poursuit:

Nous voulons une patrie que tous ses enfants puissent embrasser dans la maison de Dieu sans défiance et sans regret, comme les fils d'une même famille, au jour des retours au foyer, embrassant leur mère sans songer un instant que son bonheur, sa foi et ses tendresses aient pu changer depuis les années de la maison paternelle, où ils travaillaient, aimant, pleurant, et chantaient ensemble.

La patrie que nous voulons, c'est celle qu'on nous a appris, tout petits à aimer. Qu'on ne nous en change pas le caractère et le cœur.

Nous nous chargerons, nous, ses fils et ses petits fils, de lui conquérir des libertés et de lui bâtir un chez-soi plein d'honneur.

Elle est modeste et elle est méprisée — nous n'en éprouverons que plus de joie à l'aimer et à la grandir. Nous dirons d'elle, comme Jean Chrystie dit de sa mère: "Elle est pauvre et elle ressemble en rien à une reine; mais il n'y a pas au monde de reine plus grande et plus belle que ma mère, parce que c'est ma mère!"

Nous, non! il n'y a pas de patrie plus noble et plus aimée que cette petite patrie française du Canada, parce que c'est notre patrie.

Et elle sera grande aussi... car nous le voulons.

Il y a dans notre langage des mots humilants et l'expression nous trahit quand, sous les coups du dédain

Les temps sont arrivés où la nécessité se fait sentir d'une représentation canadienne-française sur l'échiquier d'Ottawa, qui pourrait s'occuper plus particulièrement des intérêts de la province de Québec. Nos gens qui sont allés se battre dans les tranchées de la guerre, nous ne possédons chez nous, l'étoffe nécessaire au guerrier. Pourquoi donc ne pas développer et encourager ces qualités si nobles?

Le soldat canadien-français a fait honneur à sa devise: "Je me souviens". Il s'est souvenu de la nation aux heures critiques. Il s'est souvenu qu'il avait à honorer le nom de ses pères. Il s'est souvenu de l'honneur de son pays. Il s'est souvenu qu'il avait à défendre les droits de l'humanité jusqu'à verser son sang et sacrifier sa vie. Est-il permis à qui que ce soit de l'oublier aujourd'hui? L. GAUVREAU, Président.

et les denis de justice, nous nous contentons de dire: "Nous n'allons pas mourir; nous avons survécu, nous saurons bien survivre".

Cette façon de parler donne l'air résigné, sans connaissance d'un vaincu qui a seulement la vie dure. Mourir! qui donc parle de mourir? Il ne s'agit pas de mourir, il s'agit de mesurer les hauteurs où nous allons gravir! Nous écarter, nous! On nous a juste assez secoués pour que, éveillés enfin, les yeux bien clairs, nous visions par quel chemin nous allons nous échapper.

NÔTRE MARCHÉ

Soyons plus positifs si vous le désirez, et passons de ces beaux espoirs à des réalités plus concrètes.

La marche de la race française au Canada, pour être progressive et atteindre les sommets, doit s'exécuter en route nationale, ou encore, pour revenir au mot de Bourget, "dans les données de sa propre tradition".

Quelle garde son orientation et sa démarche! C'est une condition de liberté et de beauté. Nous contraindre pour pasticher serait nous entraver.

Aux êtres pensants et aux êtres marchants Dieu a donné leur allure. Le sillon pour chacun est la meilleure. Son allure à la nation montante à l'appel d'en haut; à l'homme, posant en maître le pied dans son domaine; au cheval, allègre et fier dans sa course; au bœuf, grave et lent dans son sillon.

Le progrès de notre race s'est poursuivi jusqu'ici, sous la protection de l'Eglise à travers mille résistances; dans un champ fécond en sacrifices; marchons-y du pas grave et fier des croyants pleins d'espoir, traçant leur sillon jusqu'au bout.

Nous sommes liés au domaine où nous posons nos pieds en maîtres par une tradition de trois cents ans d'endurance; enfonçons jusqu'au tuf nos vies dans ce sol, afin de n'y pas sécher comme des déracinés. Notre tâche est superficielle encore, n'ayant pas souffert. Elle n'a pas assez lutté pour sentir la nécessité de savoir le pourquoi de ses pratiques et la raison de sa soumission. Dans un orage politique où elle viendrait en conflit avec l'esprit de parti, ou dans une lutte des classes ouvrières, qui donc peut prévoir ce qu'elle compterait de déflections?

Il nous manque de savoir: d'abord pour éviter de franchir des questions de doctrine quand nous ne savons pas en quoi nous nous enfonçons dans tous les problèmes et à jeter, par un faux utilitarisme, les principes les plus sûrs comme de vieilles défroques dont notre modernisme n'a que faire.

Il nous manque de savoir pour faire face aux crises économiques dont nous sommes menacés, et prendre position d'orthodoxes à la tête du peuple ouvrier, ballotté à tout vent d'erreurs et artisans de ses propres misères.

Lorsque nous saurons mieux les conditions requises au maintien de nos forces et de notre identité, nous songerons peut-être aux étrangers qui nous arrivent de toutes parts, sans triage, entrant dans la maison comme si nous tenions porte ouverte à tous, et nous laissant envahir par des moeurs cosmopolites, des dernières couches américaines; tandis que nos industries, nos chemins de fer, nos banques, le sont par le capital américain; tandis que les jingoes eux-mêmes se débattent à briser la seule digue naturelle opposée à cette américanisation, en brisant l'influence du groupe de Latins, que nous sommes, parlant français. Le peuple de nos villes se grise de vulgarité; il est jeté et déformé dans la promiscuité de ses plaisirs. Le théâtre du Broadway, le cinéma, les magazines, la mode née du tentateur des rues, le dévergondage des acteurs et des actrices outragent la pudeur. Le goût, le débraillé dans ce qu'il a de plus grotesque et de plus suggestif, nous assomillent chaque jour, en effaçant dans la physiologie de nos citadins ces traits si distingués, si spirituels, si français, quand ils apparaissent sous la garde de la modestie.

Nous déplorons la désertion de nos campagnes comme une atteinte à nos ressources et à notre bon renom de peuple labourer. C'est un juste sujet de regret. Ce regret s'aggrave avec l'infection morale des villes et l'amodérisme intellectuel qui s'en suit; beaucoup plus encore, depuis que les faubourgs des grandes villes voisines transfèrent les nôtres à leur image.

LORSQUE NOUS SAURONS MIEUX...

Lorsque nous saurons mieux, peut-être cesserons-nous tout à fait de voir l'unique supériorité des individus et de la race dans les seules "bonnes professions". Nous demanderons à une élite de notaires, de médecins et d'avocats de soutenir l'honneur de leur carrière encombrée et parasitée; et il nous restera des admirations et des mépris pour les industriels, les commerçants, les cultivateurs, et leur caractère productif et Méditerranéen. Les uns apporteront leurs études à l'activité et au sens pratique des autres; et il se trouvera assez de bons notaires pour suffire aux descendants des familles et à nos testaments; assez d'avocats pour mettre à l'abri les orphelins et les veuves; et les médecins, heureux de se bien porter comme vous et moi, verront chaque jour s'accroître le nombre des défricheurs montant vers les terres neuves et décroître proportionnellement le nombre des colons établis au cimetière.

Lorsque nous saurons mieux, nous nous rions d'ordre retentira dans nos rangs: excellent! J'ai de toutes les poitrines, redit d'un bout à l'autre, dans les montagnes, appelant au devoir social, aux couronnes honorées, à des succès en affaires sans cesse grandissants. Il n'y a pas de raison pour un Canadien français, dans aucun domaine,

pas même celui des jeux athlétiques, d'être second quand il peut être le premier. Il n'y a pas de raison de servir un adversaire — si ce n'est pas vertu — quand on peut en être servi. Ce n'est pas la prudence l'orgueil; c'est signaler de l'apathie qui s'habille en humilité. C'est se souvenir de la foi et du passé dont on est le représentant solidaire et, si indigne qu'on en soit, c'est s'en montrer fier.

Aussi bien, cette fierté s'allie merveilleusement avec l'esprit d'entreprise.

Quant tant d'œuvres sollicitent notre générosité; œuvres nationales, religieuses, d'éducation, de bienfaisance, pourquoi laisserions-nous aux autres les gros profits, comme si, à l'avance, ils leur étaient dûs, et nous contenterions nous-mêmes d'un emploi, d'un joli salaire, d'une vie sans risque, nous rassurant d'un ton béat: "On est si bien traité à leur service".

Ah! mon ami, vous n'êtes pas isolé dans la race; vous faites partie d'un tout, qui monte ou descend avec vous.

Si votre rôle est inférieur, étant à la hauteur de vos talents, soit! restez-y. S'il est inférieur à votre mérite, et si vous en êtes content, nous baissons tous avec vous.

L'AGRICULTURE

Cependant, s'il nous importe d'innover dans les affaires, il est un domaine — et c'est la campagne — où le progrès consiste à conserver en améliorant. M'expliquez.

Ne modernisons pas nos habitants, que Lord Dufferin appelait un peuple de gentilshommes. Moderniser, dans ce sens, c'est reculer. Laissons le pouvoir public encourager nos cultivateurs de toute façon, et ils continueront de perfectionner leurs méthodes et d'obtenir tout le rendement possible de leurs troupeaux et de leurs terres. Et nous honorerons nous-mêmes cette classe d'hommes indépendants et modestes, qui nous fournissent du pain. Il deviendra de notre propre intérêt de les préserver du luxe de nos villes, de l'asphalte dissant de nos rues, du bagout de nos sectaires et des doctrines de club et de café.

Tant qu'à la campagne, pères et fils aimeront la noble liberté de leur vie, la bonne terre nourricière, généreuse à rendre ce qu'ils lui donnent en amour et en sueurs, l'air pur, revigorant, secoué par les brises apaisantes au travail du matin ou se méant le soir aux vieux refrains de chez nous, tant qu'ils dans la gaieté de leurs tâches, ils regarderont sur les guérets, du geste angusté des semeurs, le bon blé de toujours, ou recueilleront, en bénissant Dieu, la moisson mûrie sous les ardeurs de l'été.

Midi roi des étés: tant que les herbeaux continuant leur pacifique revanche, verront se succéder de robustes enfants, que la famille bien unie se groupera aux pieds du Christ de la muraille pour la prière du soir, que le père fera le signe de la croix sur l'entame du pain et commencera sa besogne quotidienne au nom du Père et du Fils... qu'il vénéra le père de la grande famille paroissiale, son curé, heureux de croire et d'être instruit par lui, de retrouver chaque dimanche, en habits de fête, ses parents et ses amis à la messe, de causer gaiement à la porte de l'église avec tous ses frères de labour, gardiens comme lui sans le savoir d'une tradition qui nous fait si contents d'être ce que nous sommes, si sûrs de rester ce que nous sommes, si confiants de devenir ce que nous voulons de venir: Oh! c'est là, toujours là, que nous trouverons, non des révoltes contre la société, mais les appuis de notre race, les assises, le granit où doit reposer la structure de notre toujours plus haut édifice national.

APPEL AU TRAVAIL

Cet édifice toutefois ne saurait se bâtir avec eux seuls. Il s'édifie de nous tous et des efforts de chacun. Loin de nous le doute et la lassitude! Si long que soit le travail et si amère la déception des reculs, chacun doit se souvenir que la victoire n'est pas son affaire; son affaire est d'aller jusqu'au bout. La victoire est l'affaire de Dieu, et elle viendra. A coup sûr, il y a quelque chose de pire que l'insuccès et la défaite: c'est la peur du sacrifice et l'abandon des siens. C'est le lâche qui dit: "Ca ne paie pas; allez-y si vous voulez, moi je m'en retourne." Et qui montre les talons. S'épuiser à la tâche sans prononcer: je m'en puis plus, tomber au bord de la tranchée et ne recevoir pour adieu que le sourire dédaigneux des gens pratiques, et pas un merci des égoïstes à qui on a consacré un territoire où ils font de l'argent, ah! bon Dieu, c'est dur! mais on a du moins conscience d'avoir haussé d'un cran ceux mêmes qu'il fallait combattre, et d'être une maille dans la tradition que d'autres riveront plus haut. Ne comparez pas ce sort à celui du défailliste, courtisé, plagiat de tout ce qui est d'ailleurs, dont tout le génie consisterait, si on le laissait faire, à tailler, dans ses grands frères des habits de mains ou de bossus, et qui, enfin, repus, honoré avec bruit et enflure en silence, s'en va dans une tombe oubliée.

Heureux les bons ouvriers de l'œuvre supérieure luttant sans récompense, sans même celle du succès immédiat. C'est l'œuvre de l'homme. D'autres viendront après nous, mais, — comme vous avez ramassé, Monseigneur, l'outil tombé des mains vaillantes du Grand Bénédict de l'Ouest, votre immortel prédécesseur. Ah! vous avez appris

Décès

FAILLIE. — A Laprairie, le 22 février 1919, à l'âge de 23 ans, est décédée Eliza Brown, épouse d'Hubert Faillie. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure à 8 heures 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 8 heures 30 a.m., après l'arrivée du train de Montréal, et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

THÉRIEN. — A Montréal, le 21 février 1919, à l'âge de 18 ans, est décédé Ovide Thérien, enfant de la sainte Madeleine. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de sa mère, No 1168 rue Henri Julien, à 7 heures 30, pour se rendre à l'église du St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ART. LANDRY

Entrepreneur de Pompes Funèbres
114 RUE RACHEL EST
St-Louis 1524
Voitures à l'heure, pompes, funérailles. Services de première classe.

ON RECLAME DES SANCTIONS

Londres, 22. — L'agence Reuter est informée que la commission d'enquête sur les méfaits des sous-marins allemands possède maintenant assez de preuves pour juger coupables de meurtres contre vingt commandants de sous-marins allemands, presque tous actuellement dans leur pays.

Sept d'entre eux ont un dossier particulièrement chargé, au dire des informateurs de l'agence, et l'opinion publique demande qu'ils se rendent et subissent un procès devant un tribunal naval allié, si possible, et que ce soit là une des clauses des conditions d'armistice.

AU MONT-ROYAL

J. O. GAREAU, Limitée,

Angle boul. St-Laurent et ave. Mont-Royal

Lundi grande vente de février

Enfin, cette vente si attendue par nos nombreux clients se fera Lundi, le 24 Février. Ceux qui se rappellent la quantité de lots de bonnes et belles marchandises que nous avions à leur offrir l'an dernier, seront donc émerveillés cette année d'apprendre que nous sommes en possession de lots encore plus avantageux, que nous vendrons pour cette vente de Février à des prix dérisoires.

Venez en foule, Lundi, profiter de ces aubaines si difficiles à trouver en des temps aussi critiques. Magasin ouvert à 8 h. 30 a.m. Magasin fermé à 9 h. 30 p.m.

ACHETEZ

Votre charbon Scranton ou votre coke à la ST. DENIS COAL AND CARTAGE CO., Limited,
900 RUE SAINT-DENIS
Téléphone Saint-Louis 8302
SATISFACTION GARANTIE

ATTENTION — Nous faisons les déménagements et autres transports.

POUR VOS TRAVAUX ELECTRIQUES

—Qu'ils soient petits ou grands—Voyez

J.A. SAINT-AMOUR

2173 RUE SAINT-DENIS. T. St-Louis 128.
SPECIALITE : pour églises et couvents

PASSE-TEMPS

Une réédition d'un grand film

La célèbre prima dona Geraldine Farrar dans le succès de sa carrière

LE TOURNANT DE LA FORTUNE

Les principales scènes se passent aux bords de la Côte d'Azur

Lundi, mardi, mercredi : Production Goldwyn — Mae Marsh dans RACING STRAIN.

BIENTOT — Anita Stewart dans "Les femmes vertueuses".



GERALDINE FARRAR in THE TURN OF THE WHEEL Goldwyn Pictures

CONTANT

CE NOM EST SYNONYME DE BONNES VIANDES

Retenez-le — lorsque vous commanderez du Jambon, de la Saucisse, Tête en viande, Gelée de veau, Gelée de bœuf (Braun) ou toutes autres viandes préparées. EN VENTE PARTOUT

CALENDRIER

DEMAIN, DIMANCHE, 23 FEVRIER 1919

SEXAGESIME

Lever du soleil, 6 heures 50.
Coucher du soleil, 5 heures 29.
Lever de la lune, 1 heure 47.
Coucher de la lune, 10 heures 43.

Nouvelle lune, le 2 mars, à 6 h. 17 m. du matin.

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

NEIGE CE SOIR ET DEMAIN

LUNDI, 24 FEVRIER 1919

S. MATHIAS, APOTHE

Lever du soleil, 6 heures 48.
Coucher du soleil, 5 heures 40.
Lever de la lune, 2 heures 41.
Coucher de la lune, 11 heures 31.

UN FEU FAIT
11 VICTIMES

VOILA, CROIT-ON, QUEL EST LE BILAN D'UN INCENDIE QUI A DETRUIT UNE MAISON DE PENSION A SAINT-JOVITE. — UNE BLESSEE MOURRA PROBABLEMENT.

Sainte-Jovite, 22. — On croit que onze personnes ont perdu la vie dans un incendie qui a détruit une maison de pension de trois étages dans la paroisse de Sainte-Jovite, dans le nord de Montréal. Les cadavres de cinq personnes ont été retrouvés dans les ruines fumantes de la maison qui a été détruite de fond en comble dans la nuit de mercredi à jeudi. Trois autres cadavres n'ont pas pu être identifiés jusqu'ici, et les recherches se continuent encore car on croit que trois autres personnes ont péri. Une autre mourra probablement des brûlures qu'elle s'est infligées, en se sauvant des flammes qui l'entouraient de tous côtés.

Le propriétaire de la maison de pension, M. Coudal, n'avait rien remarqué d'anormal lorsqu'il se coucha vers une heure de la nuit. Tous les pensionnaires de la maison semblaient dormir. C'est vers trois heures du matin que les victimes s'aperçurent de l'incendie. Tout le village fut éveillé, mais il était trop tard. La maison n'était plus qu'un immense brasier et il était impossible de songer à sauver les pensionnaires. La maison incendiée est située aux environs de la gare du Pacifique-Canadien. L'agent de nuit de la gare entendit les cris poussés par Mme Coudal, et c'est lui qui donna l'alarme dans le village.

Mme Coudal a réussi à se sauver des flammes avec son jeune enfant, mais elle s'est infligée des brûlures si graves qu'on ne croit pas qu'elle puisse survivre. Elle raconte qu'elle a entendu le crépitemment des flammes près de sa chambre à coucher. Elle éveilla son mari qui tenta d'aller réveiller les pensionnaires, et elle se jeta avec son enfant par une des fenêtres de la maison. Son mari la suivit mais il voulut retourner dans le brasier pour aller chercher une somme d'argent laissée dans une pièce. Le malheureux fut aussitôt pris dans un réseau de flammes et perdit la vie avec tous les autres.

Le feu se propagea rapidement, car toute la maison était en bois. Tout fut rasé jusqu'au sol. Il y avait 15 personnes dans la maison la nuit de l'incendie. Quatre seulement ont réussi à s'échapper. Les cadavres sont absolument méconnaissables, et c'est avec difficulté qu'on peut réussir à les identifier. Cinq ont été reconnus à l'enquête du coroner. Ce sont : M. Abondio Coudal, propriétaire de la maison; Mlle Lauzon, une servante; Jean-Baptiste Thibault; Antoine Léonard; Isidor Tassé. Il restait encore trois cadavres qui n'ont pu être identifiés et trois autres personnes dont on a pas entendu parler depuis l'incendie et, qui, croit-on, ont péri dans les flammes.

Le coroner Labelle, de St-Jérôme, a tenu une enquête touchant les cinq cadavres qui ont été identifiés. Les autres victimes sont probablement des passants qui n'étaient que pour une seule nuit dans le village et c'est ce qui explique qu'ils n'ont pas encore été reconnus.

On se perd en conjectures sur la cause de l'incendie.

ACCUEIL ENTHOUSIASTE
AU GÉNÉRAL PAU

Winnipeg, 22. — Le général Pau, reçu hier à la Légation, a loué le rôle de la flotte anglaise et l'effort militaire du Canada durant la guerre. Il a dit que rien n'assurait plus la durée de la paix que l'union étroite contractée entre l'Angleterre et le Canada. Il a rappelé les bons procédés des soldats canadiens à l'endroit des paysans français chassés de chez eux, au cours de la dernière offensive allemande.

A son arrivée aux édifices parlementaires, la mission française a été saluée par la fanfare de la 10^e garnison qui a joué l'hymne national français. Le premier ministre Norris et ses collègues sont allés au-devant des visiteurs et les ont escortés jusqu'à la Chambre. On a donné au général Pau le siège placé à droite de l'orateur, et le vieux militaire a dû se lever à plusieurs reprises pour répondre aux acclamations enthousiastes des députés et des spectateurs.

En souhaitant la bienvenue au général, le premier ministre a dit : "Nous saluons en vous le gentilhomme, le général distingué, le vaillant soldat, le patriote ardent et la personnification de l'âme immortelle de la France."

RENDUE MALADE
PAR DES CACHETS

Mlle Léa Demers, âgée de 20 ans, domiciliée au No 419, rue Saint-André, fut conduite, hier soir, à l'hôpital Royal Victoria, souffrant des effets de cachets qu'elle avait pris pour se soulager d'un mal de dents. Ces cachets étaient prescrits pour toutes les quatre heures ; mais, sous l'effet de la douleur, elle les prenait à chaque heure. Hier soir, Mlle Demers prenait du mieux.

On craint la grève

En Angleterre les mineurs acceptent l'offre de Lloyd George et conféreront avec le gouvernement mais le danger reste menaçant. — Discours significatif.

Londres, 21. — La Fédération des mineurs a décidé d'accepter l'invitation faite par le gouvernement d'assister à la conférence industrielle convoquée pour le 27 février. Ils ont aussi déclaré à Lloyd George que la fédération n'avait pris aucune décision dans le sens indiqué par lui au sujet du règlement des grèves et qu'ils laisseraient ce soin à leurs représentants à la conférence prochaine.

Cette association des mineurs comprend les propriétaires des plus grandes mines d'Angleterre, suivant l'« Evening Standard », et ce qu'on essaie de faire de ce temps-ci est de faire une union des employeurs et des employés afin de s'entendre pour qu'il y ait exploitation continue de certaines mines. Ces conseils mixtes fixeront l'échelle des salaires, le coût du travail, l'administration et l'intérêt du capital. Les mineurs eux-mêmes seraient donc en face de tous les problèmes qui les concernent et il leur faudra les résoudre eux-mêmes.

Le vote qui se donne de ce temps-ci ne laisse aucun doute qu'une majorité écrasante votera en faveur de la grève. On ne s'attend pas à ce que le gouvernement réussisse son projet de conciliation que mercredi prochain alors que la conférence convoquée par les autorités se réunira alors que les mineurs rencontreront les députés du gouvernement et qu'ils auront à décider s'ils acceptent l'intermédiaire de la commission royale pour régler leur différend.

Le comité exécutif de la fédération des mineurs a résolu de quitter la conférence sans se laisser influencer par aucune recommandation et cet acte est considéré comme un mauvais présage. D'autre part, l'on croit que l'union des chemins de fer et celle des employés de transport consentiront, comme les mineurs, à se joindre à la conférence nationale de mercredi et cela donne quelque espérance.

LE STATU QUO

La conférence de la paix ne considère ni le canal de Suez ni celui de Panama comme des eaux internationales — Les cours d'eaux d'Amérique.

Paris, 22. — (De la Presse associée). — Il a été virtuellement décidé que la question du canal de Panama ou de toute autre voie d'eau de l'Amérique du nord ne pourrait devenir un sujet de discussion à la conférence de la paix. Le comité qui aura à s'occuper de la question des routes fluviales, devra donc confiner l'étude aux différentes rivières ou fleuves d'Europe, laissant continuer l'entente qui existe entre les États-Unis et l'Angleterre au sujet des eaux limitrophes.

On ne considère pas le canal de Panama ni celui de Suez comme des voies internationales, mais comme appartenant bien à chacun des pays qui les possèdent.

Les délégués officiels disent que les représentants des Alliés à leur réunion régulière du quai d'Orsay ont décidé de reconnaître la République polonaise ayant à sa tête Jan Paderewski.

La question de créer une zone neutre entre la Hongrie et la Roumanie, en Transylvanie a été renvoyée au conseil suprême des Alliés, à Versailles. Le conseil des Dix a remis l'étude des transports au comité spécial des mesures économiques. La question du Schleswig-Holstein sera étudiée par le comité des affaires de Belgique.

On a aussi parlé de questions de coopération, de taux de téléphone, etc.

L'ATTITUDE DES
"GRAIN GROWERS"

Regina, 22. — Les "Grain Growers" de la Saskatchewan, actuellement en congrès, viennent de décider de faciliter aux fermiers des divers comtés de la province le choix d'un représentant de la classe agricole comme candidat à la Chambre des Communes.

M. W. T. Badger a suggéré l'établissement d'une banque de "Grain Growers".

La résolution demandant avec instance au gouvernement de fixer le prix de la récolte de blé pour 1919 a donné lieu à un débat animé mais a finalement été adoptée par une forte majorité. La base sera la même qu'en 1918.

L'assemblée s'est également déclarée favorable à la prohibition. Elle a de plus réitéré sa décision

de recommander l'emploi exclusif de l'anglais comme langue d'enseignement dans les écoles de la province.

On a aussi parlé de questions de coopération, de taux de téléphone, etc.

On a aussi parlé de questions de coopération, de taux de téléphone, etc.

On a aussi parlé de questions de coopération, de taux de téléphone, etc.

ASSASSINATS
POLITIQUES

LE CHANCELIER ALLEMAND ANNONCE, A L'ASSEMBLEE LE MEURTRE, PAR UN FANATIQUE, D'EISNER, PREMIER MINISTRE BAVAROIS. — ROSS-HAPPTER ET AUER ASSASSINÉS PAR DES ADVERSAIRES POLITIQUES.

Londres, 22. — Une dépêche allemande dit que le chancelier a annoncé l'assassinat de Ross-Happter, ministre de la guerre de Bavière.

On rapporte que Scheidemann a dit à l'assemblée nationale de Weimar : "C'est avec le plus grand regret et la plus profonde indignation que je vous annonce que le premier ministre de Bavière Eisner a été tué par un fanatique. Munich est le théâtre d'une guerre civile. Le sang coule. On dit que mes amis Ross-Happter et Auer sont morts. Le gouvernement blâme profondément ces actes meurtriers. Rien n'indique plus le mépris de l'ordre que le meurtre utilise comme moyen politique. Cette mort ne peut avoir d'heureux résultats que si elle éloigne de nous les attentats. Si tous les citoyens ne désapprouvent point ces actes barbares ils causeront la ruine de l'Allemagne." Le chancelier a déclaré pendant le discours du chancelier.

Munich, 22. — Le ministre de l'intérieur de Bavière, Herr Auer, a été blessé d'un coup de feu. L'attentat a eu lieu au cours d'une session du Landtag, au moment où Auer faisait allusion à l'assassinat de Kurt Eisner, premier ministre de Bavière. Auer est tombé blessé au côté gauche; le député Oser a été tué à ses côtés, et deux autres parlementaires ont reçu de graves blessures.

Les coups de feu ont été tirés de la galerie réservée au public; ils ont causé une panique parmi les députés.

La Diète est gardée par des soldats.

Herr Auer était membre du parti de la majorité socialiste. Il se mit en évidence pour la première fois au mois de novembre dernier au temps de la révolte de Bavière, alors qu'il prit le portefeuille de ministre de l'intérieur.

Le mois suivant, lorsque l'arrêt du travail occasionna des troubles à Munich, Auer fut forcé à la pointe des revolvers de démissionner. Les révolutionnaires entrèrent dans sa demeure, la nuit, et l'obligèrent ainsi à quitter la Bavière. Auer déclara dans son acte de démission qu'il avait été contraint par la force. Ceci ne donna pas satisfaction aux révolutionnaires et ils demandèrent une déclaration de démission volontaire.

Quelques temps après le conseil des ministres du peuple de Bavière exprima tout son mécontentement à l'égard de l'acte dont Auer avait été le signataire. Il déclara que sa démission "était naturellement nulle et que le ministre de la justice devait le réintégrer au gouvernement". Ce document fut signé par Kurt Eisner, en sa qualité de ministre-président. Auer reçut alors des lettres de sympathies de toutes les parties de la Bavière.

En décembre dernier, dix-sept hommes éminents, parmi lesquels un chanoine bavarois, furent arrêtés à Munich et accusés d'avoir organisé une conférence avec le conseil local des soldats. On affirma qu'un complot révolutionnaire se préparait et qu'Auer en faisait partie. Celui-ci déclara plus tard à la Chambre des députés bavaroise qu'il n'aurait intervenu en Allemagne avec une armée si les conditions continuèrent à aller mal à Berlin.

L'AGHEMENT ASSASSINE

Copenhague, 22. — Eisner, premier ministre bavarois, a été tué d'un coup de feu comme il s'en allait du ministère des Affaires étrangères à la Diète de Munich. Deux balles lui ont perforé la tête; les coups venaient d'en arrière. Le cadavre a été transporté au ministère des Affaires étrangères où il est exposé. Peu après le crime, la police a institué une enquête. L'indignation populaire est bruyante. L'assassin est le lieutenant Arcovalley.

L'AGRESSEUR BLESSE

Londres, 22. — Une dépêche reçue d'Amsterdam rapporte que le lieutenant Arcovalley, agresseur d'Eisner, a été blessé par un garde et qu'il est mourant.

L'OPINION DU CHRONIQUE

Londres, 22. — Le correspondant diplomatique du "Chronicle" écrit : "Ceux qui connaissent le plus intimement la carrière d'Eisner sont convaincus que son assassinat a été causé par son discours à la conférence de Berne. Le crime a fait sensation. Les critiques et les désapprobations de la masse sont sévères. Quand la majorité socialiste fut esquissée un tableau pathétique de l'Allemagne atteinte de toutes parts et mise dans le cas de légitime défense, Eisner dans une envolée placide le blâme sur les épaules de la droite. "Le parti compagne ce n'est pas le monde mais l'Allemagne et l'Autriche." Une expression de vérité aussi franche est insupportable parfois. Les amis du mensonge n'ont pas oublié."

LES NOIRS VEULENT
ÊTRE REPRÉSENTÉS

Paris, 22. — Le congrès pan-africain qui comprend les représentants noirs de six nations négres a aujourd'hui adopté une résolution qu'il va adresser à la conférence de la paix. Elle demande que les négres soient représentés. Ceux-ci veulent la rédaction d'un code pour la protection des noirs comme le code ouvrier international.

LES FUNÉRAILLES DE
SIR WILFRID LAURIER

Le NATIONALISTE donnera, ce soir, trente-six heures avant tous les quotidiens de Montréal, un compte rendu détaillé, des obsèques de M. Laurier à Ottawa. En plus de son correspondant régulier il a envoyé un représentant spécial dans la capitale.

Le NATIONALISTE publiera aussi un compte rendu de la cérémonie qui a lieu, ce matin, à la cathédrale de Montréal.

Le NATIONALISTE publiera aussi un compte rendu de la cérémonie qui a lieu, ce matin, à la cathédrale de Montréal.

Le NATIONALISTE publiera aussi un compte rendu de la cérémonie qui a lieu, ce matin, à la cathédrale de Montréal.

M. Clemenceau va bien

Son médecin personnel le déclare hors de danger — Le président du conseil reçoit plusieurs visiteurs.

Paris, 22. — (De la Presse Associée). — M. Clemenceau a passé quelques minutes, hier matin, dans son jardin et il a mangé hier midi d'un bon appétit. Puis il s'est reposé et a reçu le maréchal Pétain à deux heures. Au cours de la matinée, M. Clemenceau a demandé à voir l'inspecteur Decaudin qui était assis à côté du chauffeur du président du conseil au moment de l'attentat. Il l'a félicité de la manière dont il s'était conduit au cours de l'attaque.

Le cardinal Amette, archevêque de Paris, s'est rendu à la résidence du premier du conseil hier, pour lui transmettre une dépêche du cardinal Gaspari, secrétaire d'Etat papal, de la part du pape Benoît XV. Au cours de cet même après-midi, le premier ministre a reçu la visite du major-général Mordacq, chef du cabinet militaire, du ministre de la guerre; de Victor Boret, ministre des vivres et du capitaine René Foyat, l'as des as de France.

Le docteur Florent, qui a signé le bulletin de santé du malade, ce matin, est le médecin personnel de M. Clemenceau. Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

Le docteur Florent a subi récemment l'amputation d'une jambe. Sa visite au président du conseil était la première qu'il faisait depuis son opération. En quittant le premier ministre, il a déclaré qu'avec la connaissance intime qu'il avait de son tempérament, il considérait son état excellent.

minérale. C'est d'ailleurs son menu habituel depuis de nombreuses années.

L'agence Havas dit qu'Emile Cottin sera jugé par une cour martiale, contrairement à ce qu'on avait dit auparavant. Le capitaine Bouchardon qui s'est occupé du procès Bolo Pacha, et de plusieurs autres cas en cour martiale, conduira les procédures.

Paris, 22. — Voici le bulletin donné hier soir par les médecins de M. Clemenceau :

"Condition locale très satisfaisante; pouls 76, température, 37,2 (centigrade, environ 98,9 Fahrenheit)."

(Signé) : "TUFTIER, "GOSSETTE, "LAMBRAY, "COMBE."

LA PRESSE ALLEMANDE

Londres, 22. — (De la Presse Associée). — Toute la presse allemande de dit que l'attentat contre Clemenceau est un véritable crime, étant donné qu'il ne peut qu'éveiller la haine de la France contre l'Allemagne. La "Gazette du Nord de l'Allemagne" dit que "le criminel n'a rendu aucun service à la cause de la paix. Les sentiments de haine qu'a Clemenceau pour l'Allemagne ne nous empêchent pas de reconnaître que cet attentat est inexcusable. La folie de cette tentative se trouve mitigée par son insuccès."

Le "Vorwaerts" s'exprime à peu près dans les mêmes termes.

La Chambre des Communes anglaises a envoyé un message de sympathie et de félicitations au premier ministre de France, lui faisant part de son espoir de le voir bientôt revenir à la santé pour le salut des Alliés et pour la paix de l'Europe.

Les commissaires ont le droit de prélever une taxe spéciale pour faire ces améliorations, mais ne veulent pas user de leurs droits avant d'avoir consulté les différentes associations de la ville qui représentent à peu près toutes les classes de contribuables et qui sont tous des gens d'affaires.

Une autre suggestion, qui semble être bien vue, serait de faire signer des pétitions par les propriétaires qui veulent des pavages dans leur rue. Ces listes seraient envoyées aux commissaires qui feraient exécuter les travaux et établiraient ensuite la répartition des taxes.

L'HOTEL DE VILLE EST OUVERT

Tous les employés de la ville qui désiraient assister au service de sir Wilfrid Laurier sont partis, hier soir ou ce matin. Un certain nombre d'employés sont cependant restés à leur poste, et l'hôtel de ville est ouvert comme de coutume, en dépit des ordres donnés par M. le maire.

ADVERSAIRES DÉCLARÉS
DE LA PROHIBITION

New-York, 22. — Il a été annoncé hier à une assemblée de l'Union fédérale anti-traité que les unions de travailleurs en fer, d'employés à la construction maritime, de débardeurs, de mécaniciens, de paveurs et de riveteurs ont voté la déclaration de la grève le 1^{er} juillet pour appuyer leur mot d'ordre : "pas de bière, pas d'ouvrage." Ernest Bohem, secrétaire de l'organisation, qui a annoncé le résultat du vote, a dit que la grève affectera 166,000 hommes.

CENT-CINQUANTE
SOLDATS REVIENTENT

Un parti militaire de deux officiers et de 150 soldats sont arrivés à la gare Bonaventure, le bonne heure ce matin. Ces militaires ont fait la traversée sur le "Royal-George" et ont été reçus à la gare par un grand nombre de parents et d'amis malgré l'heure matinale. La plupart sont partis en congé de quinze jours dans leur famille pendant qu'un certain nombre, qui n'ont pas de parents en ville, se sont dirigés vers les différents clubs militaires de la ville.

M. CAILLAUX IRA
VOIR SA FEMME

Paris, 22. — M. Caillaux, ancien président du conseil de France, qui est en prison depuis plusieurs mois, accusé de trahison, a obtenu la permission d'aller voir sa femme qui est souffrante de la grippe et d'une bronchite, dit l'Information.

CONDAMNÉS À
LA PEINE DE MORT

Paris, 22. — Charles Hariman et Henri Guilbeaux, tous deux inculpés d'espionnage et de commerce avec l'ennemi, ont été trouvés coupables par la Cour martiale et ont été condamnés à mort.

UN REFUS

(Service de la Canadian Press) Le Cap, 22. — La délégation nationaliste qui doit se rendre à la conférence de la Paix a refusé l'offre de la capitale de la Minerva qui voulait les conduire en Angleterre.

JAMBE BRISÉE

En descendant, hier soir, d'un tramway, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent, Alcime Séguin, âgé de 27 ans, domicilié 1700, Notre-Dame-ouest, est tombé et s'est fracturé la jambe droite. On l'a transporté à l'hôpital Général.

LES OBSEQUES
DE M. LAURIER

ELLES ONT LIEU, CE MATIN, A OTTAW

Lettre de Fadette

Les dernières tempêtes m'ont rappelé une histoire de tempête de neige dont j'ai connu le héros, un petit homme de onze ans, dont le père était bûcheron dans les montagnes du Nord, près de Val-Morin, et passait dans la forêt une partie de l'hiver. Il portait le lundi avec des provisions pour la semaine et le revenait le samedi. Il "faisait du bois" à trois ou quatre milles dans la montagne. Un lundi il prévint sa femme qu'il terminerait son travail afin de revenir définitivement, et il lui demanda de lui faire parvenir de nouvelles provisions à la fin de la semaine.

Jean rêvait depuis longtemps d'accompagner son père au bois, mais il eût fallu pour cela manquer l'école, et ça, M. le curé l'interdisait sévèrement, et la maîtresse ne plaisait pas sur l'exactitude!

Entendant les projets de son père, il eût vite combiné une excursion, qui ne lui ferait pas perdre une heure de classe, et il décida facilement sa mère de profiter du congé du samedi pour l'envoyer porter les provisions: il coucherait à "la campe" et reviendrait le dimanche.

Le temps était doux et la distance n'était pas pour effrayer un gamin du pays. Jean partit joyeusement, curieux de revoir en hiver la forêt, où, l'été, il chassait les écureuils, dénichait les oiseaux et dormait sur la mousse quand il était las de courir.

Quand il laissa la grande route pour prendre le sentier qui conduisait, à travers bois, à l'endroit que l'on déboisait, il eût désiré un peu de soleil. Sans l'inquiéter, ce temps sombre lui faisait sentir sa solitude dans la forêt glacée et muette, et peu à peu, sa joie s'en allait. Il se mit à siffler pour rappeler les pensées gaies, mais l'ombre s'étendait, épaisse, presque hostile, et un instant, le petit fut tenté de revenir sur ses pas... Mais quoi! ne pas se rendre après avoir tant insisté pour partir! On dirait qu'il avait eu peur? Il secoua ce qu'il appelait sa poltronnerie et qu'il n'était que l'instinct sûr l'avertissant d'un danger réel, et il continua sa route.

Une heure ne s'était pas écoulée quand la neige commença de tomber en larges étoiles si douces que Jean oublia ses craintes vagues, tout à la joie de ses visions de glissades, de promenades en raquettes avec la belle paire toute neuve qu'il n'avait pu chausser encore faute de neige.

Mais le vent s'éleva et souffla bientôt en tempête; la neige devenue piquante, dure et dure, tournoyait, balayée par le vent d'est. Jean, repris par l'inquiétude, eût froid jusqu'au cœur; mais il n'était plus question de revenir, le camp étant plus rapproché que le village. Il essaya de marcher plus rapidement, mais c'était déjà difficile et la neige nivelait tout, effaçant les bornes du sentier.

Soudain une angoisse l'étreignit: suivait-il la bonne route? Mais il était brave et réfléchit: il parvint à s'orienter et reprit avec assurance sa marche interrompue quelques minutes. Il avançait péniblement au travers des grandes vagues blanches où il enfonçait jusqu'à perdre pied, rudoyé par la poudrière qui l'aveuglait et l'étouffait. La fatigue vint, il s'assit haletant, le front couvert de sueurs et le corps secoué de frissons. La neige tombait implacable et glacée, les arbres, agités par la rafale, ressemblaient à des squelettes qui menaçaient de le saisir, le vent passait dans les sapins en se lamentant et un linceul folle saisit le petit, le mit sur pieds et le voilà parti en courant, tête baissée, ne regardant ni à droite ni à gauche, hanté, se heurtant aux arbres, frotté et égratigné par les branches: il tombait, se relevait, tombait encore et s'épuisait rapidement... enfin il ne put se relever, et couché dans la neige, il se reposa un peu. Ces minutes d'immobilité lui permirent de se ressaisir, mais ce fut pour se rendre compte du grand danger où il se trouvait plus loin de tout secours. Le froid augmentait, ses jambes ne pouvaient plus le soutenir. Il se sentait perdu dans cette mer de neige qui menaçait de l'ensevelir, mais le courage lui était revenu, et il fit la seule chose raisonnable qu'il lui restait à faire. Avec son bâton et ses mains, il creusa un trou dans la neige, il enveloppa sa tête de son foulard et accrocha solidement son bonnet de laine sur une branche au-dessus de la fosse où il se blottit. Puis ses idées se brouillèrent et il s'engourdit dans cette angoisse de mourir là, tout seul, comme une petite bête abandonnée.

Dans l'après-midi, la tempête s'apaisa, et le père ayant vainement attendu des vivres se décida à revenir. Imaginez le cri de la mère quand elle le vit seul, et leur inquiétude en devinant ce qui s'était passé!

L'alarme lui donna au village et on partit à la recherche du pauvre petit. Ce fut long, il avait tant neigé qu'il ne restait aucune trace sur la neige molle où les hommes enfonçaient jusqu'aux genoux. Enfin, en s'écartant du sentier que Jean avait perdu, ils aperçurent le gland rouge de la petite tuque que l'enfant agita au-dessus de la neige complètement recouverte par la neige. Il n'était qu'engourdi par le froid heureusement, et il se réveilla dans la tiédeur de son lit et la bonne tendresse de sa maman, et ils en furent quittes pour la peur.

FADETTE.

NOTRE ALBUM

L'erreur de certaines femmes est de s'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux. La femme ne peut être supérieure que comme femme; de qu'elle peut émuler l'homme, ce n'est qu'un singe.

Joseph de MAISTRE.

Rien n'est plus opposé à la vocation naturelle des femmes que ce qui leur donnerait des rapports de rivalité avec les hommes, et la gloire elle-même ne saurait être pour elles qu'un deuil éclatant du bonheur.

Mme de STAEL.

L'éducation doit mettre les femmes non seulement en disposition de faire leur devoir, mais en mesure de le toujours bien entendre.

Henri MARION.

D'ordinaire ce n'est pas la bonne volonté qui manque aux éducateurs, mères ou maîtresses, mais bien souvent l'observation, le tact et la méthode.

RÉCETTES

SOUPE BLANCHE

Passer au tamis deux ou trois petites pommes de terre que vous aurez fait bouillir, mêlez avec deux tasses d'eau, une demi-tasse de lait, et une demi-tasse de bouillon consommé, si vous en avez. Assaisonnez au goût avec poivre, sel et graine de céleri moulu. Laissez jeter un bouillon puis servez.

CROQUETTES DE SAUMON

Faites bouillir une livre de bon saumon de Hollande bien frais que vous laisserez refroidir et que vous bachez finement, ajoutez du poivre, du sel, du persil haché, le jus d'un citron, un peu de Cayenne. Mêlez bien. Dans une casserole d'émail, amenez à ébullition une demi-pinte de crème douce, versez-y, en tournant constamment, trois cuillères de fine farine et un gros morceau de beurre incorporé par petites parties, remuez, laissez bien cuire pendant trois à quatre minu-

L'HORLOGE

Pour les petits enfants à l'esprit curieux
Les horloges ont un attrait mystérieux.
Quelque étrange animal semble habiter en elles:
Derrière le cadran où tournent, ponctuelles,
Les aiguilles au bec vif et trotte-meu;
Il se tient accroupi, d'un geste continu
Les guidant, les pressant dans leur marche pressée,
Et, quand vient le moment, d'une voix cadencée,
Annonce l'heure: "Un! deux! trois! quatre! cinq!... et six!..."
Ainsi qu'un jeune coq attentif et précis.
Une clef, que l'on tourne une fois la semaine,
Donne la vie à cet animal phénomène,
Qui, scrupuleusement, sait, en toute saison,
Régler le va-et-vient de toute la maison.
L'autre matin, Riquet, un poing sur chaque hanche,
Regardait, sérieux, l'horloge verte et blanche,
Au cadran surmonté d'un beau char d'Appollon.
Que jadis mon grand-père avait dans son salon,
Et se dressant vers moi:

"Pourquoi que les pendules
"Ça marche tout le temps? Elles sont ridicules
"De ne point s'arrêter, la nuit, des qu'il fait noir.
"Alors que chacun dort et qu'on ne peut les voir!
"A travailler toujours, et toujours, on se lasse...
"Je me reposerais, si j'étais à leur place!
"Riquet, mon bon Riquet, lui dis-je doucement,
"Je ne puis approuver un tel raisonnement.
"Cette vaillante horloge, en marchant sans relâche,
"A le digne souci de bien remplir sa tâche
"Même la nuit, alors que nul ne l'aperçoit...
"Il faut toujours, vois-tu, faire ce que l'on doit.
"Et, lorsque nous savons quels devoirs sont les nôtres,
"Les accomplir pour nous, et non pas pour les autres!"

Jacques NORMAND

tes, mélangez et laissez refroidir pendant plusieurs heures. Quand la pâte est bien ferme, plongez les mains dans la farine, formez les croquettes, tournez-les dans un œuf battu, puis dans de la fine chapelure. Gardez au frais au moins pendant une heure, plongez dans la friture bouillante. Servez sur une serviette pliée avec du persil frit.

Ayez soin de former les croquettes assez petites, c'est plus élégant.

BLANC-MANGER AMÉRICAIN

Mélangez dans une casserole quatre cuillères à bouche de maizena, délayez avec deux œufs. Ajoutez une chopine de lait, cuite et tiède, cinq onces de sucre blanc en poudre, une pincée de sel, et le zeste d'un demi-citron. Mettez la casserole sur le feu et tournez constamment et vivement avec la cuiller de bois. Faites bouillir pendant deux minutes. Retirez le zeste, versez la crème dans un moule uni, laissez refroidir, démoldez sur un plat et versez dessus une sauce aux fruits (marmelade d'abricots délayée avec un peu de kirsch et d'eau froide).

UNIVERSITÉ LAVAL

FACULTÉ DES ARTS

Semaine 16—22 février
Samedi, 22, cours de pédagogie. — Section française (salle des promotions): 2 heures. L'enseignement de la langue maternelle, 2e partie (abbé Maurice); 3 heures 15, Correction de la première composition (directeur Miller). — English Section (Lecture Room): 2 p. m., Correction of Second Essay (Father Hingston, S. J.); 5.15 p. m., Essentials of Reading, Superior Course (Brother Neil, B. C. S.).
Samedi, 22, cours de pédagogie, Congrégation de Notre-Dame (1010, ouest, rue Sherbrooke). Section française: 9 heures, Correction de la première composition (directeur Miller); 10 heures 15, Comment enseigner l'anglais aux élèves de langue française, 2e partie (Un Frère de l'Instruction Chrétienne).

"EUCHRE, CINQ-CENTS & CONCERT"

La chorale de Saint-Viateur d'Outremont (section féminine) donnera, le lundi 24 février, sa soirée annuelle qui consistera en un euchre cinq-cents et concert.

La soirée est sous le haut et distingué patronage de M. le juge et de Mme Jean-Baptiste Archambault. La chorale compte sur l'encouragement de tous les paroissiens pour le succès de cette soirée. Elle aura lieu dans la salle de conférence de l'Académie Québécoise, avenues Bloomfield et Fairmount. Au programme figureront Mlle F. Hénault, Micheline Girard et M. Paul Tremblay, baryton. Les billets sont en vente au presbytère, 183, rue de Bloomfield, et le soir même à la porte.
(Communiqué)

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

EVANGILE

Evangile selon S. Luc. —Ch. VIII, v. 4.

En ce temps-là, comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accablait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain; et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, ou il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans des épines, et les épines venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. Entendant ceci, il cria: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole, et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur en parle qu'en parabole, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite qui enlève cette parole de leur cœur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est semé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin, ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui ayant écouté la parole avec un cœur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

CONFÉRENCES AU MONUMENT NATIONAL

Au Monument National, dimanche 23 février, à 2 h. 30 p.m., conférence sur l'hygiène, par le Dr C.-N. Valin. Sujet: La prévention de la tuberculose (suite).
A 8 heures p.m., conférence sur l'histoire de l'art, par M. J. B. Lagacé. Sujet: La sculpture française au XIXe siècle.
Ces conférences seront illustrées de nombreuses projections lumineuses. Entrée libre.

RÉUNION

L'assemblée régulière mensuelle de la Société d'Archéologie et Numismatique aura lieu le vendredi 21 février, à 8 h. 15, au Château de Ramezay.
Un mémoire sera lu par le R. P. Arthur Melançon, S.J., "Une question de droit international à la fin du XVIIIe siècle".

ÉPARGNEZ DE L'ARGENT

En usant vous-mêmes vos vêtements.



La vignette ci-dessus représente exactement le ROUEZ que nous vendons. Notre manufacture est la plus importante de tout le pays. Nous avons toujours donné entière satisfaction à nos nombreux clients, parce que dans les matériaux, la forme, la facilité d'action, CES PORTS ROUEZ ne peuvent être surpassés. Vendus au prix de \$16.00 chacun F.O.B. ST-HYACINTHE. Garantis pour cinq ans, sinon retournez la marchandise, et votre argent sera remboursé.

A. BORDUAS & CIE
MANUFACTURIERS
152 RUE GIROUARD
St-Hyacinthe, P.Q.

PATATES

CULTIVEZ-LES EN SEMANT LA GRAINE

Peu nombreux sont ceux qui ont déjà vu cette graine, encore moins ceux qui l'ont semée.
Un grand nombre de variétés inconnues jusqu'ici sur le marché sera le résultat de votre travail. Une de ces variétés peut faire votre fortune. Chance exceptionnelle et peut-être unique de vous procurer cette graine. Profitez-en.

Aussi facile à cultiver que la tomate, mais beaucoup plus intéressante à cause du grand nombre de variétés. Ce sera la plus belle curiosité de votre jardin.
Faites profiter vos amis de cette chance. Prix: 15 sous le paquet, avec les directions de culture.



DUPUY & FERGUSON
35-42 Jacques-Cartier
Square, Montréal.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

AVIS

L'Assemblée annuelle des actionnaires de la SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE sera tenue au bureau de la Société, 286 rue St-Laurent, jeudi, le 27 février courant, à midi, pour la réception du bilan annuel et pour toutes autres affaires du ressort d'une telle assemblée.
A. W. PATENAUGE, Gérant.
Montréal, 20 février 1919.



LA PAUVRETE DU SANG
EST LA CAUSE PRINCIPALE DE LA FAIBLESSE
L'Histo-Fer Garnier
EST UN PUISSANT RÉGÉNÉRATEUR DU SANG
Prescrit aussi dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose, et dans toutes les affections pulmonaires.
PRIX \$1.25
En vente partout et aux PHARMACIES MODELES DE **GOYER**
agents spéciaux
150 STE-CATHERINE EST
Montréal.
et 217, STE-CATHERINE, Maisonneuve.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Notre premier étalage de MANTEAUX DE PRINTEMPS POUR DAMES

En tissus tout laine tels que: serges, gabardines, tricotines, silvestones et mélanges de tweeds de couleurs.

Les styles varient depuis le modèle pratique à ceinture jusqu'au manteau Dolman ou mante à effets de colletterie. Toutes les nuances les plus désirables.

Quelques-uns sont doublés jusqu'à la moitié, d'autres entièrement doublés. Grands pour jeunes filles de 14, 16 et 18 ans; pour dames, de 36 à 44 de buste. Prix:

24.75 à 125.00

Goodwin's—Au premier.



VOILETTES VAN RAALTE

La dernière nouveauté en fait de voilette, aujourd'hui, c'est le pois de chenille. Vient ensuite la nouvelle voilette française à enroulements. Un très joli dessin sur belles mailles hexagonales et filet. Noir et toutes les dernières couleurs de printemps. Ce sont de nouvelles marchandises faites par Van Raalte, et les prix varient de

.50 à 3.95

Goodwin's—Au rez-de-chaussée

Pardessus de printemps pour garçonnets

Gris pâle et foncé, et mélanges. Doublés et entre-doublés. Finis avec ceinture en arrière seulement ou tout le tour. Poches inclinées. Grands 26 à 35, pour garçonnets de 8 à 17 ans. Prix:

12.50 15.20

16.50 18.00

Culottes bouffantes pour garçonnets

Mélanges de gris et bruns. Grands 24 à 34, pour garçonnets de 6 à 16 ans. Prix:

2.25 à 3.25

Goodwin's—Au rez-de-chaussée

GANTS POUR DAMES ET ENFANTS

A liquider à .98

Gants en chambrée de bonne qualité, 2 fermoirs. Couleurs: noir, noir avec points blancs, tout blanc, noir et naturel. Prix de liquidation... **.98**
Gantelets en cuir français pour enfants, avec boutons tannés au chrome. Pointures 7, 8 et 9. 3/4. Prix de liquidation... **.98**

Gants en laine

Gants fins en laine pour enfants, mains en tricot de fantaisie, doigts en tricot uni. Couleurs: blanc, marine, gris pâle et gris foncé. Prix de liquidation... **.15**
Gants fins en laine pour enfants, mains en tricot de fantaisie, doigts en tricot uni. Couleurs: blanc, marine, gris pâle et gris foncé. Prix de liquidation... **.15**

Goodwin's—Au rez-de-chaussée

Magasins fermés à 6.00 p.m.

Magasins ouverts à 9.00 a.m.

Goodwin's LIMITED
Téléphone Uptown 7000

LES HÉRITAGES DE PENDALLYNN

Par M. MARYAN

Feuilleton du DEVOIR

(Suite)

—Mais c'était l'oncle Jehan qui devait hériter de Pendallynn?
—Non, c'était ton père, l'ainé. Mais le vieil oncle était libre de le donner à papa, naturellement.

Bertrand quitta la chambre sans ajouter un mot, et remonta chez lui, serrant le carton d'un geste nerveux.

Il occupait, avec trois de ses cousins, une pièce spacieuse qu'on appelait le dortoir. Il y régnait un désordre plus désagréable que pittoresque; mais il s'y était ménagé un petit coin tranquille, et la jouissance d'une armoire dans une embrasure profonde.

La fenêtre donnait sur la prairie, qui était traversée par deux routes blanches. Au delà, c'étaient les avenues, puis la masse profonde des

bois. Le dortoir était situé dans une partie en retrait du château, Bertrand voyait de cette fenêtre les vieux et superbes bâtiments. Le soleil, dardant au-dessus des pignons, produisait des effets ravissants de lumière et d'ombre. Les murs avaient revêtu leur parure d'été; les rosiers rouges montaient jusqu'au toit, un jasmin encadrait les fenêtres, et la grosse tour sombre, au milieu de ces bâtiments fleuris, était plus pittoresque que jamais.

Le cœur de Bertrand se serra. —Ainsi mon père aurait été le maître de Pendallynn? se dit-il avec une involontaire amertume.

Mais maintenant, l'histoire s'éclaircissait de plus en plus. Il se rappelait tout ce que sa mère lui disait de ce père si charmant, si épris d'art et de beauté, et il devait tout à coup que ces fiers Pendallynn

n'avaient pas seulement blâmé sa vocation, mais avaient dû lui tenir rigueur de son mariage avec une jeune fille pauvre, sans nom, qui était peinte comme lui... Confusément, il comprit que ses parents avaient dû regarder ce mariage comme une tare s'étendant sur lui; il se sentit plus que jamais étranger dans cette maison qui aurait dû lui appartenir, et il lui sembla que son cœur se retirait au plus profond de lui-même.

Puis, une préoccupation plus enfantine s'empara de lui. Sa tante Aliette dirait-elle à son mari qu'il avait désigné au lieu de morigerer ses cousins? L'oncle Jehan serait-il fâché? Il se rappela tout à coup que son amie Marie l'avait jadis mis en garde contre un mécontentement de ce genre. Si l'on allait déchirer ses dessins!... Car Bertrand, bien que n'ayant pas d'autres leçons que celles du collège, avait fait des progrès remarquables, et consacrait ses loisirs à dessiner. Il ouvrit son armoire, rassembla précipitamment les multiples feuilles de papier gris et bleu sur lesquelles il avait retracé le Petit-Logis sous toutes ses faces, et s'était même essayé à reproduire Pendallynn, et, sortant du château par une porte de service, il courut d'une haleine chez le docteur.

NIX CONSOLATRICE

La grande cour, dont le gazon était pelé ou arraché par les jeux des enfants, se trouvait déserte. Les fenêtres de la maison, grandes ouvertes, laissaient voir à l'intérieur les murs blanchis à la chaux. Mais un chèvrefeuille, planté par Marie, commençait à grimper à l'angle gauche, tandis qu'à droite un rosier rouge, provenant de celui de Pendallynn, montait jusqu'au premier étage.

Sur le petit perroquet, Marie Le Mahec, assise près d'un panier de prunes, ôtait les noyaux des fruits d'un geste rapide. C'était encore une enfant, rieuse et bruyante à l'occasion, mais elle était déjà l'aide de sa mère. Elle leva les yeux, et, baillant des mains en voyant Bertrand.
—Venez m'aider bien vite, le sirop est sur le feu... C'est pour les confitures...
—Je venais demander quelque chose au docteur.
—Bon! vous le lui demanderez quand il rentrera... Il faut faire comme ceci... D'abord, lavez-vous vite les mains à la cuisine.
Bertrand posa son portefeuille, courut à la cuisine, où Mme Le Mahec qui surveillait l'ébullition du

sucré, lui fit un petit signe d'amitié.

—Je vais aider Marie, Madame, quoiqu'elle ait presque fini.

—Très bien... Tu goûteras à mes confitures pour ta peine... Bertrand se mit avec ardeur à sa tâche: quoi qu'il fit, il le faisait consciencieusement et avec entraînement. Et il ne s'avisait pas de penser que ce singulier labeur convenait mal à ses quinze ans.

Les roses et le chèvrefeuille sentaient bon; il régnait dans la cour un silence reposant. Dans la cuisine, la servante se mit tout à coup à chanter un cantique breton, mélancolique et monotone, et dans le jardin, à gauche, s'élevait le cri d'un cri d'oiseau retentissant de temps à autre.

Bertrand se sentit calmé. Dans cette maison, il lui semblait respirer un air différent de celui de Pendallynn.

—Où sont "les enfants"? demandait-il, employant l'appellation dont usait Marie en parlant de ses frères.

—Ils cherchent des mûres avec la vieille Marivonne. Elle n'est plus bonne qu'à les promener, mais naturellement, maman la gardera toujours.

—Tante Mahaut aussi aurait toujours gardé Barba et son frère.

—Oh! Barba et Yvon sont très

heureux; ils ont une rente du vieux M. de Pendallynn; ne le saviez-vous pas?

—Non; mais je suis sûr que tante Mahaut aussi leur a laissé de l'argent.

Marie ne répondit pas, mais elle se hâta davantage, et dit à Bertrand de se presser.
—Est-ce que c'est un secret, ce que vous voulez dire à papa? Je suis sûr que vous le direz à papa? Je suis sûr que vous le direz à papa? Je suis sûr que vous le direz à papa?

—Où... Mais ce n'est pas un secret pour vous... Pourquoi m'avez-vous dit, il y a déjà longtemps, que vous étiez content que je fusse un officier et non pas un peintre? Vous aimez les tableaux et les dessins, cependant!

Marie tenait les yeux attachés sur les prunes qui s'ouvraient, dorées, entre ses doigts.

—Où, je les aime beaucoup, répondit-elle brièvement.

—Et vous aviez ajouté que je ne devais pas contraindre mon oncle.

—Sans doute; il est bon pour vous, dit-elle du même ton bref.

—J'ai compris aujourd'hui, par ce que m'a dit ma tante, qu'on ne m'aurait jamais permis d'être un artiste, comme mon père. Mais vous saviez donc cela? Et pouvez-vous me dire pourquoi l'on m'aurait empêché de suivre cette vocation, si

je l'avais eue?

—Probablement parce que l'on gagne difficilement sa vie en peignant; du moins, je l'ai entendu dire. Il y a de bons peintres qui se croient beaucoup de talent, et qui n'en ont pas; d'autres, qui sont de très grands artistes, restent pauvres pendant de longues années, quelquefois toujours.

Bertrand regarda pensivement la figure intelligente de sa petite amie. Elle avait toujours personnifié pour lui la raison, la sagesse.

Il réfléchit un instant.

—Maman dit que papa était un très grand artiste, et cependant, je suis sûr qu'il était pauvre. Mais tante Mahaut m'aurait dit que tout ce qu'elle avait serait à moi. Alors, l'aurais-je pu peindre à mon gré, sans me soucier de vendre mes tableaux.

Marie le regarda avec une anxiété soudaine.

—Mais vous voulez être officier! dit-elle vivement. C'est votre vraie vocation; alors, pourquoi penser à des choses inutiles?... Voici les journaux. Aidez-moi à porter les lettres.

Elle parut, dans sa hâte, oublier leur conversation.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue St-Vincent à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevalier, gérant général.

LA VIE MUSICALE

Les gaffes — Si Wilfrid Laurier et l'Art — Une offre d'une compagnie d'imprimerie — Montréal ne se contente pas de payer — Pour commémorer la victoire.

M. C. O. Lamontagne n'est plus si sûr qu'il ait bien fait de donner à son correspondant *Curieux* la réponse que celui-ci ne lui demandait pas. Il n'en dit rien, mais ça perçait, par le son qu'il a de n'en plus parler, et de se rabattre sur un tas de considérations étrangères au sujet.

Car enfin, que peut bien faire au débat l'énumération de tous les titres que je puis bien posséder, en effet, mais que je n'ai jamais enfilé comme une litane ? En quoi, particulièrement, son argumentation est-elle renforcée par le fait que je suis docteur en médecine et secrétaire du Bureau d'hygiène ? A moins de voir dans cette mention une méchanceté voulue, ce dont je suis M. Lamontagne parfaitement incapable, je ne vois pas comment il peut en conclure que j'ai tort et qu'il a raison. Je ne puis donc qu'y voir une autre gaffe ; cela ne fait bien de la peine.

M. Lamontagne, après une réponse qui ne prouve rien, tire le rideau. Pour une fois, son exemple est bon à suivre et je le suis, pas, par exemple, sans avoir signalé à M. Lamontagne une troisième gaffe.

Je profite, dit-il, de ma position de directeur de l'Académie de musique de Québec "pour exhiber mon Anglophobie (pourquoi un A majuscule ?), en voulant empêcher nos compatriotes de langue anglaise d'avoir même un représentant sur cinq à chaque concours du Prix d'Europe."

Relisez ma lettre, M. Lamontagne, et vous verrez que je n'ai jamais voulu empêcher nos compatriotes de langue anglaise d'avoir même un représentant sur cinq à chaque concours du Prix d'Europe.

Vous réclamez pour eux un droit. Je leur ai nié ce droit, mais j'ai dit que l'Académie serait prête à leur donner place dans le jury chaque fois qu'ils croiraient devoir le faire. Et si elle croit devoir le faire chaque année, mon Dieu ! quelle soit accueillante. Je ne m'y opposerai certainement pas, mais je maintiendrai toujours que c'est par courtoisie et non en reconnaissance d'un droit que M. Lamontagne a affirmé, mais qu'il n'a jamais prouvé.

Si c'est de l'anglophobie, va pour l'anglophobie. A tout prendre, l'estime que cela vaut encore mieux que l'anglophilie dont M. Lamontagne a fait preuve en cette occasion comme en d'autres.

La mort de sir Wilfrid Laurier est une perte pour l'art, tout autant que pour la politique. Le bien qu'il faisait de ce côté, il le faisait d'une façon tout intime et ceux-là seuls qui ont profité seraient peut-être en mesure de le faire.

Cette façon d'agir était celle du grand seigneur qu'a toujours été l'homme d'Etat disparu. Mais un exemple en étant malgré tout devenu bien connu, il doit être permis de l'ajouter aux innombrables couronnes qui seront déposées sur sa tombe. C'est à sir Wilfrid que nous devons de voir cette brillante et exquise chanteuse qu'est Mme Eva Gauthier briller parmi les constellations du chant.

De cela, comme de tous ses actes cachés dont l'art a bénéficié, tous les artistes lui garderont un souvenir ému.

J'ai reçu la lettre suivante qui devrait intéresser les compositeurs canadiens :

"J'ai lu avec intérêt la note parue dans le *Devoir* de samedi, le 15 février dernier, dans laquelle vous dites qu'il est impossible pour nos compositeurs canadiens-français de faire imprimer leur musique dans notre ville et même dans la province de Québec.

Nous sommes imprimeurs et, comme tels, nous nous demandons si nous ne pourrions pas arriver à exploiter cette industrie.

Si l'organisation des artistes montréalais, et même de toute la province, veut prendre en considération notre proposition, nous arriverons certainement à ce but.

Nous sommes prêts à acheter le matériel nécessaire pour faire l'impression de la musique à condition que l'entier concours de l'organisation des artistes nous soit assuré.

L'édition de la musique peut se faire à Montréal et par des Canadiens français.

L'imprimerie Maisonneuve.

J. Alex. THERIEN.

Il y a là une offre qui mérite d'être étudiée. Je n'ai jamais cependant dit qu'il était impossible de se faire imprimer à Montréal, mais de se faire graver.

Il n'y a pas de doute que ces messieurs de l'imprimerie Maisonneuve nous feraient une très belle édition, mais il faudrait pour cela leur procurer les clichés tout gravés ou qu'ils les fassent graver eux-mêmes ailleurs.

Pour ma part, je ne veux pas, en dehors des éditions à prix très populaire, de la composition à la case. Le caractère, quand il a tant soit peu servi, s'arrondit aux angles et les portées sont brisées par un nombre infini de blancs qui à la longue deviennent très fatigants pour l'œil, et qui donnent une apparence bien peu jolie aux partitions.

Mais l'outillage coûte cher et un graveur exige un salaire assez élevé. Aucune maison par conséquent n'entreprendra de faire cette dépense sans s'être assurée d'une clientèle fidèle et constante.

Il y a, à Montréal, des gens qui pourraient faire ce travail de gravure, mais comme ils n'ont pas le temps de l'entreprendre et qu'ils refusent des contrats rémunérateurs en conseillant de s'adresser aux maisons américaines, on peut conclure que nous n'avons personne.

Le risque est donc grand et l'imprimerie Maisonneuve fera bien de prendre des précautions, d'autant plus qu'il n'existe aucune association de musiciens, comme ces messieurs le croient.

Le *Canadian Courier*, dans l'article que je signais samedi dernier,

n'a certainement considéré Montréal que sous un seul angle.

Toronto, disait-il en substance, travaille et Montréal paie.

C'est vrai et ce n'est pas en notre faveur, ajoutai-je.

J'aurais pu cependant faire remarquer au *Canadian Courier* que si Montréal paie, il fait aussi quelque chose, témoin les nombreuses représentations d'œuvres lyriques qui se donnent depuis une couple d'années.

Il est vrai que cette activité musicale se manifeste chez les Canadiens français et, l'ose le dire au risque de me faire une fois de plus dénoncer comme anglophobe, qu'un journal de Toronto est bien excusable de n'en pas savoir un trait mot, ce que fait la *race inférieure* n'ayant aucune espèce d'importance.

Malgré tout, j'aimerais à faire remarquer au *Canadian Courier* que, cet hiver seulement, des groupes d'amateurs ont donné les œuvres suivantes : *Carmen*, *Mignon*, le *Cold*, *Mireille* et qu'elles donneront des reprises de *Carmen*, de la *Busche* et de *Mignon*, les premières de *Jean de Nivelle*, des *Dragons de Villars* et d'autres œuvres que je n'ai pas présentes à la mémoire.

En dehors du théâtre, nous avons des concerts annuels du Chœur de St-Louis, de France et d'autres chœurs d'Église, les séances du Quatuor Dubois et de nombreux récitals d'artistes canadiens.

Toronto a certes d'excellentes choses que nous devons lui envier, mais nous avons aussi nos quelques petites œuvres auxquelles la capitale ontarienne n'a rien à comparer.

Le *Monde Musical* (Paris) invite les artistes à célébrer la victoire, comme trois cents ans avant Jésus-Christ, la Grèce célébra la délivrance du monde civilisé que les hordes perses avaient un instant menacé de noyer sous le poids de la barbarie asiatique.

L'invitation est alléchante, mais verrons-nous naitre un chef-d'œuvre qui puisse se comparer avec la Victoire de Samothrace, ce qui soit dans les arts plastiques ou en musique ?

Fréd. PELLETIER

MUSICA

MAURICE DAMBOIS

C'est demain après-midi qu'aura lieu au théâtre Sa Majesté, le récital de l'éminent violoncelliste belge, Maurice Dambois, sous la direction de M. Louis H. Bourdon. Comme précédemment, Maurice Dambois jouera le beau concerto en la mineur de Saint-Saëns. L'on peut prédire sans crainte que Maurice Dambois remportera un grand succès à son récital de demain, car il ne pourrait en être autrement ici, lorsqu'il est en même temps qu'il se fait entendre aux États-Unis. Maurice Dambois qui n'est âgé que de 29 ans, est peut-être aujourd'hui, le plus jeune violoncelliste de grande réputation qui soit. Au dire du maître Ysaye, Dambois est le meilleur violoncelliste que l'on puisse entendre, et l'on se rappelle qu'à deux différentes reprises, Ysaye le fit entendre à Montréal, comme pianiste-accompagnateur et soliste et aussi comme violoncelliste, et cette fois-là, Dambois remporta un véritable triomphe au Monument national. L'utile d'insister sur la valeur artistique de Dambois, qui est aussi un excellent compositeur, et nous aurons le plaisir d'entendre jouer deux de ses propres compositions dans le programme de demain.

(Communiqué.)

MISCHA LEVITZKI

Tout le public mélomane de Montréal se réjouit d'apprendre que le merveilleux jeune pianiste Mischa Levitzki viendra à Montréal, donner un récital au théâtre Sa Majesté, le dimanche, 2 mars, sous la direction de M. Louis H. Bourdon. Cette visite du grand pianiste qu'est Levitzki sera la quatrième depuis deux ans, ce qui prouve combien il compte à Montréal, un nombre incalculable d'admirateurs. La réputation grandissante de cet excellent artiste peut être qualifiée de phénoménale. Levitzki est aujourd'hui le pianiste le plus demandé qui soit ; ainsi depuis le commencement de la saison, Levitzki a donné au-delà de 58 concerts, et il en a presque autant à jouer avant la fin de l'hiver, alors qu'il partira immédiatement pour l'Australie, où il donnera une série de récitals à travers ce beau pays, il reviendra en Amérique vers le commencement de janvier 1920.

Mischa Levitzki est le pianiste le plus aimé de l'illustre Paderewski, qui s'est toujours énormément intéressé à ce jeune artiste. Il a dit que Levitzki est le plus parfait des pianistes, et lorsque Levitzki atteindra ses 25 ans, il sera le plus grand pianiste du monde. Cette prédiction de Paderewski se réalise assez rapidement, car Levitzki n'est âgé aujourd'hui que de 20 ans, et sa réputation est déjà mondiale.

(Communiqué.)

LE QUATUOR A CORDES DUBOIS

Le troisième concert de musique de chambre du Quatuor à cordes Dubois aura lieu à la salle "Ladies' Ordinary" (hôtel Windsor) le mardi soir, 4 mars prochain, Monsieur J. D. Dussault, organiste, sera le soliste de la soirée. Les excellents artistes du Quatuor à cordes Dubois joueront un quatuor de Rimsky-Korsakoff, un de Dvorak et aussi un de Debussy.

Comme l'on peut en juger, le troisième concert sera sûrement un des plus beaux donnés jusqu'ici, par ces artistes.

LE Récital SAUCIER

L'audition que nous réserve M. Saucier, le six mars prochain, promet d'être intéressante. Si l'on se rappelle le souci et l'intelligence que M. Saucier apporte à la composition de ses programmes, on peut

être assuré d'avance du choix des pièces qu'il chantera.

En cette circonstance, M. le docteur Fred. Pelletier, traitera un sujet qui devrait passionner tous ceux qui s'occupent un tant soit peu de musique : "Quelques disparus." Il parlera de quelques musiciens canadiens d'il y a vingt ans.

M. Saucier s'est assuré de plus, les concours de Mlle Annette Lassalle, la jeune violoniste dont le jeu si sûr a déjà fait des envieux.

(Communiqué.)

CONCERT DES ETUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE

Les étudiants en chirurgie dentaire préparent un concert pour mercredi prochain, le 26 février. Ce concert, qui sera donné dans la salle des Chevaliers de Colomb, 221 est rue Sherbrooke, est au profit de la Fédération des étudiants, Mlle Gabrielle Allard et Jeanne Rolle sont au programme, avec M. J. B. Dubois.

(Communiqué.)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE RUSSE

A la demande générale, l'Orchestre Symphonique Russe donnera un deuxième concert au théâtre Sa Majesté, dimanche après-midi, le 9 mars, c'est la bonne nouvelle que nous communiquons M. Louis H. Bourdon. C'est dire qu'encore une fois, le théâtre Sa Majesté sera de beaucoup trop petit pour contenir tous ceux qui veulent applaudir ces excellents musiciens. Comme à l'ordinaire, Modest Altschuler viendra avec ses 55 musiciens, et nous servira un superbe programme. Disons en passant, que nous aurons l'occasion d'entendre des œuvres nouvelles qui n'auront jamais été jouées à Montréal.

(Communiqué.)

CONCERT D'UN QUATUOR

Tel qu'annoncé déjà, le concert par le quatuor suivant : Mme A. Thibodeau, soprano ; Mlle M. A. Asselin, mezzo-soprano ; M. E. Gour, ténor, et M. J. Lane-Charpentier, baryton, avec le concours de Mlle Annette Lassalle, violoniste, aura lieu à la salle Lafontaine, 352 est rue Sherbrooke, le mercredi, 12 mars. Un programme choisi plaira à tous. Nous en reparlerons plus tard.

Billets en vente, 50 sous chez Ed. Archambault.

(Communiqué.)

MIGNON

M. Ralph Errolle qui jouera le rôle de Wilhelm dans la représentation de Mignon est un artiste renommé. Après avoir brillamment débuté à l'âge de 19 ans, dans "Fra Diavolo", il fit sensation dans le rôle-titre de "Cavaleria Rusticana". Il joue pendant six mois consécutifs le premier rôle dans "Rip Van Winkle" au théâtre "Liberty" de New-York. Il fut ensuite engagé par la "Chicago Grand Opera Co." et obtint un grand succès dans le rôle de "Martha". Errolle fit ensuite une tournée de concerts. La presse américaine est très élogieuse à son sujet et nous savons par nous-mêmes qu'elle ne peut être que juste, puisqu'il a remporté ici même de grands succès dans *Romeo* et dans *Faust*.

C'est avec un chanteur de cette autorité que l'Association d'Art Lyrique présentera au public Mignon avec la distribution que les journaux ont déjà annoncée. Ce sera le 13 mars au Monument national. La Basoche sera jouée le 3 avril et Jean de Nivelle le 23 avril.

(Communiqué.)

RÉCITAL SARAH FISCHER

A son récital du 4 mars, au Ritz, Mlle Sarah Fischer et son accompagnatrice, Mlle Olga Guilaroff, exécuteront le programme suivant :

Schumann. 1. Whime Brahms Rhapsodie. (sol mineur) Mlle Olga Guilaroff

Alex. Georges. 2. Nuages (Miarka) Claude Debussy—Voici que le printemps

Schumann. 3. En mai Peines de cœur Mlle Olga Guilaroff

Delibes. 4. Air des Clochettes, Lakmé Mlle Sarah Fischer

Moskowski. 5. Sérénade Rimski-Korsakoff—Air de Snegourotchka

Wagner. 6. Air d'Eva (Les Maîtres Chanteurs) Mlle Sarah Fischer

Nous rappelons à nos lecteurs que les billets sont en vente chez Lindsay et chez Archambault.

(Communiqué.)

SOIRÉE DU PATRONAGE ST-GEORGES

Le Patronage St-Georges donne, le mercredi prochain, 26 février, une soirée dramatique et musicale, au profit de l'enseignement antialcoolique dans la paroisse Saint-Jean de la Croix.

Les anciens et les élèves actuels du patronage joueront un drame et une opérette ; il y aura de la musique pendant les entr'actes.

Les billets sont en vente à l'école St-Jean de la Croix, aux prix de 25, 35 et 50 sous.

(Communiqué.)

RÉCITAL BLANCHE ARCHAMBAULT

Comme il a été annoncé, Mlle Blanche Archambault, soprano, donnera un récital, le dimanche, 30 mars prochain, au Ritz-Carlton.

Cette jeune artiste, qui a remporté de nombreux succès aux États-Unis, où elle a donné plusieurs concerts au profit de la Croix-Rouge.

M. Oscar Noël, basse, ancien élève de Robert W. Douglas, du Metropolitan Opéra, prêtera son concours.

Billets en vente chez Archambault, Lindsay et B. Plante, 370, rue Centre.

(Communiqué.)

CONFÉRENCE ET CONCERT

Le lundi soir, 24 février, aura lieu la première conférence organisée par l'Association des Étudiants, à la salle Saint-Sulpice :

Voici le programme de la soirée :

Violoncelle : Gabriel Marie

Lamento : M. Henri Letondal

Au piano : M. Arthur Letondal

Chant : Art. Coquard

a) Noël des enfants qui n'ont plus de maison. Debussy

Mlle Cécilia Brault

Au piano : M. Victor Brault

Notre but—M. Jean Nolin, président de l'Association.

"La jeunesse et l'Art"

M. Pierre J. Dupuy

Allocution du président d'honneur

M. Jean Baptiste Lagacé

Violoncelle : Arlequin. Popper

M. Henri Letondal

Chant : Air des lettres (Werther) Massenet

Mlle Cécilia Brault

Prochaines conférences : — En mars : "Demain", M. J. C. Martineau ; en avril : "Les Forces nouvelles", M. L. Favreau ; en mai : "La voix du passé", M. L.-M. Gouin.

(Communiqué.)

LA TOURNÉE DU TENOR PAUL DUFALT

Le bureau musical Laberge et Michaud qui organise l'immense tournée de Paul Dufault de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, rencontre un enthousiasme facile à comprendre. Tous veulent entendre ce grand artiste canadien qui est absolument sans rival dans la façon de dire la romance française.

Paul Dufault commencera sa tournée de concerts le 2 mars, à Pont-Rouge, et jusqu'au 18 mars il chantera aux endroits suivants : Lévis, St-Jérôme, de Montmagny, St-Joseph de Beauceville, Theford-Mines, Chicoutimi, Jonquière, Roberval, Hébertville, St-Alphonse de Bagotville, La Tuque. M. Dufault sera accompagné dans sa tournée de MM. Emile Taranto, l'excellent violoniste, et Alfred Carrier, pianiste et organisateur à l'église St-Sacrement de New-York.

(Communiqué.)

LE Récital DE LA BASSE PAQUIN

Le programme que donnera M. Ulysse Paquin, basse, au Ritz-Carlton, le jeudi 20 mars, est de ceux qui plaira au public le plus difficile. Cet artiste chantera tout un groupe de vieilles chansons françaises du XVIIIe siècle, et l'on sait que M. Paquin a une façon exquise de dire ces choses. Puis, il chantera des pièces des maîtres de l'école moderne russe et française. La richesse l'ampleur de sa voix ont prouvé maintes et maintes fois que M. Paquin est une basse qu'on ne se lasse pas d'entendre. A son concert du 20 mars prochain, M. Paquin s'est assuré le précieux concours du quatuor Dubois qui donnera à cette soirée un cachet artistique important.

(Communiqué.)

BONSOIR VOISIN.

Mme Damien Masson toujours si dévouée au développement de l'art et aux œuvres de charité, organise pour le 25 mars prochain au Monument national, une représentation au bénéfice de la chapelle des religieux de Marie Réparatrice.

On y entendra, outre plusieurs artistes des mieux connus du public montréalais, une comédie interprétée par des jeunes gens : "Bonssoir Voisin", opéra comique de Ferdinand Poise, avec comme vedettes Mlle Léonide Letourneau et M. Arthur Lapierre. M. Albert Roberval dirigera.

Nul doute que le tout Montréal musical se donnera rendez-vous au Monument national le 25 mars prochain pour applaudir Mlle Léonide Letourneau, l'une des artistes les mieux douées que nous possédons et qu'on n'a pas entendue depuis mai dernier.

(Communiqué.)

LA LITURGIE ET LE CHANT SACRÉ.

Conférence de la Schola La prochaine conférence de la Schola Cantorum aura lieu jeudi soir, le 27 février, dans la salle des promotions de l'Université Laval.

Le conférencier, M. Albert Pinaud, professeur de chant grégorien à la Schola, traitera du rôle de la liturgie dans le chant sacré.

Ce sujet éveillera, sans nul doute, la curiosité intellectuelle des personnes qui s'occupent du chant d'église.

Le chœur de la chapelle des Pères du T. S. Sacrement, sous la direction de M. A. J. Brassard, exécutera le programme suivant de musique religieuse :

Chant grégorien. Introit, gradual et trait de la messe du dimanche de la Quinquagésime.

Musique païstrinienne : Tibi Laus, Orlando di Lassus, Ave Maria, Vittoria. O Salutaris Hostia, Palestrina.

Musique moderne : Ad Hoc Templum, Rheinberger. Veni Creator, Saint-Saëns.

(Communiqué.)

"PHILEMON ET BAUCIS".

La représentation de "Philemon et Baucis" qui est organisée au Monument National par Mme Damien Masson, semble devoir obtenir un très grand succès à en juger par la demande considérable de billets.

On se rappelle le succès obtenu en décembre par "Le Caid" donné au profit de l'hôpital Sainte-Justine et l'enthousiasme suscité par "Mireille" en janvier, qui nécessitait une seconde représentation, qui fit de nouveau salle comble.

Rien n'a été négligé pour que la première de "Philemon et Baucis" à Montréal, soit impeccable sous tous les rapports. Ceux qui ont le privilège d'avoir assisté aux répétitions s'accordent à dire que Mme François de Martigny est parfaite dans le rôle de Baucis, que MM. Prieur, Vaillancourt et Gauthier y remporteront un gros succès.

A noter aussi le ballet des Bacchantes pour lequel Mme Masson a obtenu le concours de Mme Paulowska et qui sera délicieusement interprété.

Le lever du rideau "Les Deux Pierrots" sera un régal pour les amateurs de fine comédie. Quant à l'orchestre nous savons que sous l'habile direction de M. A. Roberval il ne laissera rien à désirer.

Les billets sont en vente chez M. Archambault, 312-est, rue Sainte-Catherine.

(Communiqué.)

Les acheteurs se présentent

toujours de plus en plus nombreux chez A. H. Lesage, qui

offre ces semaines-ci

A DES PRIX INCROYABLES DE BON MARCHÉ

tout son stock, renfermant les plus belles valeurs

EN FAIT DE

TAPIS, PRELARTS, LINOLEUMS, RIDEAUX,

TOILES, PORTIÈRES, DRAPERIES, ET DE MARCHANDISES POUR DAMES, TELLES QUE BLOUSES, ETOFFES A ROBES, SOUS - VÊTEMENTS,

ETC.

Cette vente que nous avons organisée à l'occasion de notre abandon définitif des affaires est vraiment attrayante. Aussi notre stock se liquide-t-il rapidement. — C'est pourquoi vous ne devriez pas hésiter trop longtemps à venir profiter des aubaines qui s'y trouvent. — Au rayon des articles pour dames, il y a aussi de réelles économies à faire.

MAISON A. H. LESAGE,

219 EST RUE SAINTE-CATHERINE - - - - - près Sanguinet

LOEW'S

Le semaine prochaine FRANK KEENAN

Le plus habile personificateur d'Amérique dans

TODD OF THE TIMES

Comédie-drame pris dans la vie journalière

"OH WHAT A KNIGHT"

Comédie Mack Sennett Nouvelles anglo-canadiennes de Loew

Extra spécial FUNÉRAILLES DE FEU

SIR WILFRID LAURIER

Donnant les funérailles nationales qui auront lieu à Ottawa.

Grand programme de vaudeville "TEMPTATION"

Spectacle select musical et amusant Avec Bobby Vail et une troupe de comédiens habiles et de beauté du Broadway.

10 personnes

Quelque chose de nouveau et d'unique "WORLD IN HARMONY"

Artistes représentant cinq différentes races

DORIS HARDY ET CIE

"Speaking of men"

Anna Monette

MARSTON et MANLEY

"See what I mean"

TRIO HARVEY DE VORA

"A dark town cabaret"

Aujourd'hui et demain "DON'T CHANGE YOUR HUSBAND"

Ryan et Lee Chas. C. Rice et Cie

Joe Darcy — Owen et Moore — Pelland.

Représentation continue de 1 à 11 h.

du soir. Après-midi : 10-15 ; soirs, 15-25 ; sam., dim. et fêtes, les prix du soir sont en vigueur.

His Majesty's, demain après-midi

Récital de MAURICE

DAMBOIS

L'éminent violoncell

2 JOURS DE GRANDE VENTE

SAMEDI ET LUNDI

LES 22 ET 24 FEVRIER

ETOFFES A ROBES

75 pièces d'étoffes à robes, grande nouveauté, rayé et quadrillé, laine et coton, 40 pouces de large.
Régulier 1.50, pour **.95**
24 pièces de marquise blanche, pour blouses et robes, 42 à 54 pouces de large, très fine.
Régulier .59, réduit à **.39**
35 pièces d'étoffes à robes, grand choix de couleurs, fini satin.
Régulier 1.00, pour **.75**
510 verges d'étoffes carreautes noir et blanc, pour costumes, ea manteaux, out laine, très pesant 3 grandeurs tout laine, très pesant, 3 grandeurs de carreaux.
Régulier 4.00, pour **3.25**

SPECIAL

4 pièces de gabardine crème, tout laine, rayures de couleurs, 54 pc. de large.
Régulier 4.00, pour **2.98**

SPECIAL

4 pièces de serge noire et bleu marine, tout laine, 54 pouces de large, très pesant pour costumes, une véritable aubaine.
Régulier 6.00, pour **3.59**

SOIE

1800 verges de soie shantung naturelle, beau fini, très pesante, 33 pouces de large.
Régulier .75, pour **.59**
5000 verges de crêpe de Chine, dans toutes les nuances, qualité tout soie, teintures garanties.
Régulier 1.75, pour **1.29**
1200 verges de soie duchesse et taffetas, grande variété de couleurs nouvelles.
Régulier 2.75, pour **2.39**

SPECIAL

4 pièces de soie duchesse noire, 36 pouces de large, très beau fini, pesante.
Régulier 2.50, pour **1.85**

3 pièces de sealette, balances de pièces, belle peluche, noir garanti.
Régulier 12.00, pour **6.39**

BRODERIE

Ne manquez pas de profiter de ces offres toutes spéciales en fait de broderie.
200 verges de broderie pour garnitures de sous-vêtements, 3 à 6 pouces de large, qualité fine et bien brodée.
Régulier .15, pour **.10**

SPECIAL

1100 verges de broderie, très bonne qualité sur mousseline, et lawn, 18 pouces de large.
Régulier .39, pour **.29**

Un lot de broderie, assortie de largeurs et qualités.
Régulier .59 à .75, pour **.39**
100 verges de broderie à robes, 27 pouces de large, très bien brodée sur Mull et lawn.
Régulier 2.00, pour **1.29**

CORSETS

SPECIAL

100 douzaines de corsets.
Régulier 2.00, pour **1.49**

LINGERIE

Caléçons en flanellette pour dames.
Régulier 1.25, pour **.79**
Cache-corsets pour dames.
Réduit à **.39**
Robes de nuit pour dames.
Régulier 1.50, pour **.98**

BONNETTES

Bonnettes en soie pour bébés, une valeur des plus appréciables à **.19**
Solde de nos bonnettes.
Régulier 2.00, pour **.98**

DENTELLE

Un lot de dentelle et insertion valenciennes et torchon, 2 à 4 pouces de large.
Réduit à, la doz. de verge, à **.30**
Dentelle et insertion, imitation de valencienne, convenable pour garnitures de lingerie.
Valant .05, pour **.02 1/2**
Dentelle torchon, 3 à 4 pouces de large.
Valant .08, pour **.05**

POUDRE

Poudre veloutée blanche, réduite à, la boîte **.05**
Paniers en foin d'odeur.
Réduit à **.49**

LAINES

Laine Shetland Floss, rose pâle, bleu pâle, blanc, noir, gris, vieux rose, cadet.
Notre prix économique **.19** l'écheveau

GARNITURES DE MAISON COTON A DRAPS

20 pièces de coton à draps, blanchi, largeur 8-4.
Régulier .75, réduit à **.59**
Régulier .90, réduit à **.69**
20 pièces de coton à draps jaune, largeur, 8-4.
Régulier .75, réduit à **.59**
Régulier 1.25, réduit à **.98**
100 doz. taies d'oreillers, en coton blanc, 42 et 44 pouces de large.
Régulier .35, réduit à **.29**
Régulier .45, réduit à **.39**
50 douzaines de serviettes en ratine blanche, grandeurs 17 x 36 pouces.
Régulier .50, réduit à **.59** la paire
25 douzaines de serviettes en ratine de couleurs, très pesantes, sans frange, grandeurs 17 x 36 pouces.
Notre prix spécial, la paire **.98**
20 pouces de toile à rouleaux, pure toile, avec bordure rouge, 17 pouces de large.
Régulier .50, réduit à **.39**

SPECIAL

2000 verges de marquise filet, écri seulement, 36 pouces de large.
Régulier .50, réduit à **.29**

10 pièces de marquise fleurie de couleurs, pour rideaux.
Valant .75, réduit à **.59**
25 pièces de mousseline blanche pour rideaux, 27 pouces de large.
Régulier .20, réduit à **.18**

10 pièces de net blanc pour rideaux, 56 pouces de large.
Régulier .65, réduit à **.39**
50 paires de rideaux en marquise, crème et beige, 3 verges de long.
Régulier 8.00, réduit à **5.98**

50 paires de rideaux en net blanc, 3 verges 1-2 de long, par 60 pouces de large.
Régulier 8.00, réduit à **5.98**

SPECIAL

25 pièces de cretonne fleurie de couleurs, 30 pouces de large.
Régulier .40, réduit à **.29**
50 paires de couvertures en laine blanche et grise, grandeurs 60 x 76 pouces.
Régulier 8.50, réduit à **5.98**

25 paires de couvertures en édredon carreaute gris et blanc.
Régulier 7.50, réduit à **4.49**
25 paires de couvertures en édredon blanc, avec bordure bleue, grandeurs 64 x 80 pouces.
Régulier 8.00, réduit à **5.98**

COTON

40 pièces de coton blanc pour lingerie, 36 pouces de large.
Régulier .25, notre prix **.14**
40 pièces de coton blanc, 36 pouces de large.
Régulier .25, notre prix **.17**
40 pièces de coton blanc, qualité très fine, 36 pouces de large.
Régulier .29, notre prix **.25**
50 pièces de nansouk, 36 pouces de large.
Régulier .35, notre prix **.20**
35 pièces de coton blanc, fini toile.
Régulier .50, notre prix **.37**

35 pièces de coton jaune, 36 pouces de large.
Régulier .20, notre prix **.14**
50 pièces de coton jaune, 36 pouces de large.
Régulier .25, notre prix **.19**
40 pièces de coton jaune, 40 pouces de large.
Régulier .35, notre prix **.25**

25 pièces de coton jaune, 36 pouces de large, très fort, pour draps.
Régulier .40, notre prix **.29**
Une caisse d'indienne et zéphyr à chemises, 36 pouces de large.
Notre prix **.35**
3 pièces de coutil, garanti pour la plumes.
Régulier .75, notre prix **.59**
50 pièces de crêpon de couleurs.
Régulier .35, notre prix **.19**

10 pièces de coton oxford pour chemises de travail.
Régulier .40, notre prix **.25**
15 pièces de Galatea rayé bleu et blanc, aussi couleurs assorties.
Régulier .40, notre prix **.33**

SOIE A BRODER

Soie à broder, toutes les nuances.
Réduit à **.01** l'écheveau

GANTS POUR DAMES ET ENFANTS

Gants en laine, gris, drab, brun, blanc et noir.
Régulier .75, réduit à **.49**
Gants en cachemire, blanc avec côtes noires.
Réduit à **.49**
Gants en cachemire pour enfants, gris, bleu et blanc.
Régulier .40, pour **.29**
Gants en chevreau pour dames, grandeurs assorties.
Régulier 2.00, pour **1.00**
Gants en chevreau, gris, brun, noir et blanc.
Régulier 3.00, réduit à **2.49**

POUPEES

Jolies poupées en celluloid.
Valant .25, réduit à **.19**

CONFECTION

Blouses en crêpe de Chine de soie, blanc, rose pâle, mais.
Valant 6.00, notre prix **4.45**
Blouses en soie japonaise, couleurs assorties.
Valant 7.00, notre prix **4.75**

Blouses en popeline noire, collet réversible.
Valant 2.00, notre prix **1.25**
Kimonos en flanellette fleurie, couleurs assorties.
Valant 3.50, notre prix **1.98**
Peignoirs en crêpon, couleurs assorties.
Valant 1.50, notre prix **1.15**

Jupons en nearsilk, avec volants.
Valant 3.00, notre prix **2.25**
Jupons en moiré, de couleurs, et en satin noir, bonne pesanture.
Valant 2.50, notre prix **1.75**
Tabliers de garde-malades, bien finis.
Valant 1.25, notre prix **.75**

BAS

Bas en cachemire uni et par côtes, noir et brun, lignes désassorties.
Valeur de .75, réduit à **.49**
Bas en cachemire noir, uni, pour dames, grandeurs assorties.
Valeur de 1.25, réduit à **.98**
Bas en laine pesante pour dames, et enfants.
Valeur de 1.50, pour **.98**

SACOCES

La balance de nos sacoches en cuir pour dames, couleurs assorties.
Valeur de 2.25 à 3.00, réduit à **1.39**
Sacoches en cuir noir et couleurs, pour dames et enfants.
Régulier .50, notre prix **.19**

RUBAN

Ruban en soie taffetas et duchesse.
Valeur de .25 à .30, réduit à **.15**
Ruban de velours, couleurs assorties, en pièces, de 3 verges.
Réduit à 2 pièces pour **.05**

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES ET ENFANTS

La balance de nos camisoles d'hiver pour dames, toutes les grandeurs.
Régulier .75, réduit à **.49**
Durant cette vente de 3 jours, nous vous offrons une ligne spéciale de camisoles d'été pour dames, manches courtes, vous ferez un bon placement en achetant cette ligne, car c'est une occasion incontestable.
Notre prix **.49**

PARFUM

Parum Colgate, en bouteilles de 1-2 once, réduit à **.30**

SOUS-SOL

TAPIS ET PRELARTS TRES SPECIAL

10 seulement jolies carpettes, légèrement défraîchies par l'eau, ou la manipulation, comprenant : 1 Axminster, sans couture, fond nuancé rose, grandeur 3 x 4.
Valant 70.00, pour **50.00**

4 magnifiques carpettes en velours Axminster, sans couture, genre oriental pâle, aussi drab et rose, vert et rose, bleu Alice et brun, rose et vert, bleu Alice et brun, grandeurs 3 x 3 1-2.
Valant 60.00, pour **40.00**

5 carpettes en velours, grandeurs 3 x 3 : 1 Wilton vert et brun, petit patron, 4 Axminster, sans couture, bonne qualité, oriental foncé.
Valant 55.00, pour **38.00**

PRELARTS

Nous avons le plus grand choix de prélarts de tout le haut de la ville.
50 rouleaux du meilleur prélart incrusté anglais, grand choix de dessins pâles et foncés. Valant 2.75.
Pour la verge carrée **2.25**
Valant 2.25, pour la verge carrée **1.85**

Aussi quelques grands coupons.
Beau choix de linoléum canadien : 2 verges de large.
Valant 1.50, pour **1.35**
4 verges de large.
Valant 2.50, pour **1.65**
Aussi quelques grands coupons réduits à, la verge carrée **1.25**

CARPETTES

Belles carpettes, qualité Royale, Tapestry sans couture, dessins à médaillons, aussi orientaux, en vert et rose, aux prix d'avant la guerre.
Grandeurs 3 1-2 x 3.
Valant 32.00, pour **27.00**
Grandeurs 3 x 3.
Valant 29.00, pour **24.50**

Grand choix de rugs pour chambres, qualité fibre et laine, et union, ces tapis sont lavables.
Grandeurs 2 x 3 et 2 1-2 x 3.
Réduit à **7.00**
Grandeurs 3 x 3 1-2 et 3 x 4.
Réduit à **9.50**

10 douzaine d'échantillons de tapis velours et tapestry, 3-4 et 1-2 verge de large, par 5-8 de verge, convenables pour rugs de portes, etc. réduit à **.25 et .35**

10 rouleaux de tapis de passage et escalier, bonne qualité de tapestry, toutes bonnes nuances.
3-4 de verge de large, réduit **1.65**
5-8 verge de large **1.35**

Moyennant un acompte raisonnable, nous emmagasinons jusqu'au mois de mai, tout achat de tapis et prélarts donnée durant cette vente aux anciens prix.

MERCERIE CHEMISES

25 douzaines de chemises de négligé, dessins de fantaisie, marque "Forsyth", grandeurs assorties.
Régulier 2.50, notre prix **1.50**
10 douzaines de chemises de négligé, marque "Forsyth", poignets doubles, avec collet. Régulier 2.25.
Notre prix pour cette vente **1.69**

50 douzaines de chemises en percale, avec manchettes molles ou empesées, dessins pâles.
Régulier 1.25, notre prix **.98**

15 douzaines de chemises de travail, en toile oxford et en duck kaki, grandeurs assorties.
Régulier 1.00 et 1.25, notre prix **.85**
Combinaisons, crème, envers laineux, g. andeurs assorties, pesanture du printemps.
Régulier 2.75, notre prix **2.25**

Combinaisons en laine naturelle, marque Impériale.
Régulier 4.50, notre prix **3.50**
25 douzaines de chaussons en cachemire noir, marque Lamas, grandeurs 10 et 10 1-2 seulement.
Régulier 1.00, notre prix **.69**

25 douzaines de chaussons en laine et coton, noir, par côtes, grandeurs 9 1-2 à 11.
Régulier .50, notre prix **.39**
50 douzaines de cravates en soie, couleurs assorties.
Notre prix spécial **.25**

50 douzaines de mouchoirs blancs, grandeur pour hommes.
Régulier 1.50, notre prix la doz. **1.00**

SALOPETTES

Salopettes en duck noir, très pesant, avec bretelles élastiques, avec poches de côté.
Régulier 2.50, notre prix **2.00**

Ce n'est pas en vain, ni à la légère que nous employons les mots de valeurs et de réductions, ils auront ici, durant cette vente, toute leur signification et toute leur importance.

Les prix économiques prévalent dans tous nos rayons et sur toutes nos marchandises.

2 JOURS, SAMEDI ET LUNDI, LES 22 ET 24 FEVRIER

TEL. ST. LOUIS 3460

L. Messier
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

847-849-851 AVE. MONT-ROYAL EST. MONTREAL.

COMMERCE ET FINANCE

LES CÉRÉALES À LA PAIX

LE CONSEIL D'UN AGRONOME —
L'ELEVAGE — NOTRE RANG
DANS LA PRODUCTION MON-
DIALE — DE L'ACTION.

Il serait puéril de vouloir démontrer l'importance qu'ont les céréales dans la nourriture de l'homme et des animaux. La solution de trop de problèmes s'offre à notre activité pour que nous nous arrêtons à enfoncer les portes ouvertes. Mais nous ne résisterons pas à la tentation de reproduire *illico* les conclusions formulées par M. T. K. Doherty, L.L.B., à la suite d'un fort intéressant article à la *Gazette agricole du Canada* de janvier, sur "La Situation alimentaire au retour de la paix".

Ceux qui ont lu cet article, dit notre auteur, pourront se demander si les prix des céréales vont rester encore élevés. Il est possible que les circonstances fassent baisser les prix dans une ou trois années d'ici, mais le mouvement des prix du blé après toutes les grandes guerres, à partir des guerres napoléoniennes, y compris ces dernières, jusqu'à l'époque actuelle, nous donne lieu de croire que les prix resteront assez élevés longtemps encore. Puis, un peu plus loin: "Sans vouloir détourner les cultivateurs canadiens de la culture des céréales, il semble qu'il existe maintenant de bons motifs pour attirer leur attention, sommairement du moins, sur la situation de l'élevage, dans les rapports que cette industrie présente avec la culture de céréales, afin de montrer que, quelles que soient les quantités de céréales qu'ils produisent, ils peuvent les écouler d'une façon encore plus avantageuse sous forme d'animaux parfaitement engraisés. Ce content sera appelé à combler le déficit qui existe actuellement dans le cheptel européen, mais il y a une perspective encore plus encourageante dans la demande toujours croissante des États-Unis, qui ne peut plus être satisfaite par les troupeaux domestiques."

Cette dernière affirmation de l'agronome outaouais est parfaitement confirmée par les faits. Il y a des mois déjà que, deux ou trois fois par semaine, nous avons à indiquer ici la part prise par les agents de maisons américaines dans les achats traités, sous des abattoirs de l'Est ou aux abords de l'Ouest. Nous expédions notre bétail dans les États de l'Union. Pour ne citer qu'un fait, mercredi de la semaine dernière, nous consignons, à prix de hausse, deux wagons d'agneaux à New-York et trois wagons de bêtes à cornes à Philadelphie. Il ne se passe pas de semaines sans que nous fournissions plusieurs wagons d'animaux vivants à nos voisins du Sud: Buffalo, Boston, Lancaster et New-York, les États du New-Jersey et de la Pensylvanie viennent, pour une partie au moins, s'approvisionner chez nous. Comme l'exprime notre guide, dans un avenir prochain, la république américaine comptera de plus en plus sur la production canadienne du bétail.

En 1916, notre population accuse une augmentation de 51,5%, par rapport à 1901. Durant la période 1901-1918, le nombre de nos bovins s'accroît de 80,3%, celui de nos porcs, de 82,2% et celui de nos moutons, de 21,6%. Il y a là une disproportion réconfortante. "Il semble, d'après les tableaux statistiques présentés ici, que la production des céréales ordinaires au Canada ait augmenté encore plus rapidement que celle du bétail", poursuit M. Doherty. Ceci est d'autant plus remarquable que le gouvernement a fixé un prix pour le blé en vue de stimuler sa production. L'avoine, par exemple, qui autrefois était employée presque exclusivement pour l'alimentation des chevaux a été surtout employée pour l'alimentation du bétail en ces dernières années, et cette céréale, avec les autres grains ordinaires, remplit au Canada la place que la récolte de maïs occupe aux États-Unis. Ceci montre que les cultivateurs canadiens se rendent compte des avantages considérables qui résultent de l'emploi de ces céréales pour l'alimentation. Ils n'ont pas non plus à s'inquiéter de cette saison au sujet de leur blé non marchand."

Voyons donc un peu quelle est notre place dans la production mondiale des céréales.

Les données du tableau comparatif qui suit sont empruntées, soit aux chiffres officiels soit au *Corn Trade News*, de Broomhall. Seuls l'Entente, ses alliés et les neutres y figurent; les nations du centre de l'Europe et leurs alliés n'ont pas fourni de statistiques pour 1917 et 1918. Les chiffres ci-dessous expriment des milliers de boisseaux:

	Milliers de boisseaux
Etats-Unis	919,100 (a)
Canada	210,316 (a)
Mexique	8,000
Argentine	207,000 (b)
Uruguay	8,000
Danemark	5,100
France	228,000 (b)
Grèce	8,000
Suisse	7,095 (a)
Italie	176,372 (a)
Pays-Bas	4,500
Norvège	265
Portugal	7,000
Chypre et Malte	2,400
Espagne	127,982 (a)
Suède	6,900
Gr.-Bretagne	86,500 (a)
Irlande	4,000
Inde	380,202 (a)
Japon	31,127 (a)
Algérie	35,000

ARTHUR BRUNEAU.
Membre, Bureau de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COUTURIERS
Bureau de Montréal.
97 ET 99 S.-FRANÇOIS-XAVIER
Succursales: QUÉBEC et SORÉL.
Direct: 400
POST & FLAG, New-York.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

SEMAINE PRENANT FIN LE 22 FEVRIER 1919.

Les prix de gros ci-dessous sont fournis par les maisons: "Ogilvie Flour Mills Co." et "St. Lawrence Flour Mills Co." pour les farines; J.A. Vaillancourt, pour les œufs; J.A. Vaillancourt, pour les légumes; et Lynch, L.L., pour les grains et fourrages; et D. Hutton et Cie, pour le poisson.

Prix de gros:
FARINE-TYPE
Franco à bord (f.o.b.)
Montréal \$11.00
Au wagon, livable au moulin \$11.10
En lots fractionnés et aux épiciers 11.30

ISSUES DE BLE ET AVOINE

ROULEE
Avoine roulée, sac de 90 lbs \$4.33
Farine d'avoine:
Avoine roulée, baril \$9.15
Issues de blé:
Siv Man., au wagon, tonne. \$38.25
Gru Man., au wagon, tonne. \$43.25
Moulée pure, au char \$64.00
Moulée mélangée, au wagon \$62.00
Les engrais sont rares.

OEUF
Prix vendant aux épiciers.
Oeufs de choix 48s
Oeufs No 1 46s

BEURRE
Beurre de crèmerie, frais 53s
Beurre de choix, en bloc d'une livre 54s
Beurre de beurrierie (seconde qualité) 47s
Margarine 44s

FROMAGE
Fromage doux, la livre 29s
Fromage fort, la livre 31s
Fromage d'Oka 40s

SAINDOUX
Bonne demande.
Saindoux pur, en tôle 26s 1/4
Saindoux pur, en saeu 28s
Saindoux pur, bloc de 1 lb. 28s

POIS ET FEVES
Le minot
Pois à soupe, le minot \$4.00 à \$4.25
Haricots sec (fèves blanches ou jaunes), le minot \$6.00

FRUITS DE LA CALIFORNIE
Pamplemousse (grape fruit) \$6.00 à \$6.50
Canneberge 22.00
Oranges de Californie \$5.00 à \$6.00
Frais 55s

Egypte	32,555 (a)	29,835
Tunisie	9,406 (a)	6,963
Australie	70,000 (b)	122,584
N.-Zélande	6,000	6,276
Chili	12,000	12,000
Totaux	2,592,820	2,259,180
(a) Chiffres officiels.		
(b) Corn Trade News de Broomhall.		

Les résultats de 1918, pour les autres pays sont des évaluations basées sur les rapports des embailleurs de l'Etat des récoltes. La production totale de 1918 est de 15 p.c. plus importante que celle de 1917, et de 11 p.c. plus considérable que celle de la moyenne des cinq années d'avant la guerre. Notre production s'est élevée à 233,743,000 boisseaux, en 1917, et à 210,316,000 en 1918, contre une moyenne quinquennale de 197,694,000, avant la guerre. Chez les Etats d'outre-Atlantique, la production n'a pas subi de fléchissement en 1918, comme la chose s'est produite ici, par rapport à l'année antérieure. Elle se chiffre par 650,828,000 boisseaux, en 1917, et par 919,100,000 boisseaux, en 1918, contre une production moyenne de 686,694,000 pour les cinq années qui ont précédé le conflit armé.

A remarquer un notable fléchissement de la production de la France, par rapport à la période quinquennale antérieure à la guerre, mais nous signalerons le sensible relèvement de 1918 sur 1917. La France est, de tous ceux qui sont mentionnés ici, le pays qui a le plus souffert de l'épouvantable fléau qui s'est abattu sur le monde, tant du fait de la levée des hommes que de l'envasement du territoire, et ces déficits sont bien naturels. A noter aussi l'absence de la Belgique, de la Serbie et de la Roumanie, pays envahis dans leur presque totalité par les hordes teutoniques.

Un de ces jours, nous jetterons un coup d'oeil sur le mouvement des exportations et des importations qui s'est produit durant le carnage qui vient de finir. Qu'il nous suffise pour l'instant de rappeler (nous ne saurions trop le répéter) l'extrême importance de la production, de la surproduction agricole. A l'homme des champs de prêter l'oreille aux voix autorisées qui s'adressent à lui et de déployer ses forces dans le sens indiqués.

Venceslas TREMBLAY.
L'EQUITABLE
BRILLANT RAPPORT FINANCIER DE CETTE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE.

Comme l'indique l'annonce publiée dans le *Dévoir* d'hier, le rapport financier de l'*Equitable Life Assurance Society of the United States* démontre à l'évidence la continue progression de l'entreprise. Les contrats en vigueur, les nouveaux contrats, les versements aux détenteurs de police ou à leurs héritiers et l'actif accusent tous des plus-values. L'assurance des groupes d'employés s'est développée jusqu'à atteindre les 80 millions de dollars en cours d'exercice. On est redevable à l'épidémie d'influenza d'un débourse de \$5,200,000, sur les \$27,799,000 distribués aux héritiers des assurés décédés. L'assurance-

Oranges du Mexique \$3.50 à \$3.90
Poires, la boîte \$6.00 à \$6.50
Bananes, le régime \$4.50 à \$5.00
Citrons \$5.50
Cantaloupes, la douz. \$2.75
Raisin Almeria, la caisse 12.00
Ananas, la caisse 11.50

POMMES
Winesaps, la boîte \$4.25 à \$4.75
Arkansas, la boîte \$4.50 à \$5.00
LEGUMES
Céleri, la caisse \$14.00
Oignons, le sac \$2.00
Pommes de terre douces, le panier \$4.50
Tomates de Floride, la caisse \$11.50
Concombres, la douzaine \$6.00
Champignons, par 4 livres \$4.00
Laitue de Floride par lot de 3 douzaines \$8.00

DATES ET NOIX
Dattes, la livre 25s
Dattes, Dromadaires 30s
Noix nouvelles, la livre 23 à 80s

CEREALES
PRIX EN ENTREPOTS A MONTRÉAL
Marché ferme
Avoines de l'Ouest, par 34 lbs: No 1, Canada-Ouest 82s
No 2 d'alimentation (feed) extra 87 1/2s
No 2, d'alimentation (feed) 70s
No 2, blanche 73s
Mais No 3, jaune \$1.53
Orge de l'Ouest, par 48 lbs: No 3, Ontario 99s
Orge de l'Ontario, No 3, extra \$1.00
Orge du Manitoba, No 4 92s
Blé à volaille, par 100 livres \$3.50

FOURRAGES
SUR WAGONS A MONTRÉAL
Récolte de 1917
Augmentation résultant de la réquisition des fourrages par le gouvernement fédéral:
Mil No 1 par 2,000 lbs. \$25 à \$25.50
Mil No 2 \$24 à \$24.50
Mil et trèfle \$22.50 à \$23.00
Mil No 3 \$21.50 à \$22.00

MARCHE CENTRAL
AU POISSON
Aiglefin, choix, la lb. 7s
Morue marchande, la lb. 7s
Flétan, la lb. 20 à 22s
Brochet frais, la lb. 11 à 12s
Poisson blanc, la lb. 15 à 16s
Truite saumonée, la lb. 17 à 18s
Homards vivants, la lb. 70s
Filets, haddock fumé 18s
Pétite morue, le baril \$5.00
Doré congelé, la lb. 14 à 15s
Plies, la lb. 8 à 10s
Blue Fish 20s
Butter Fish 20s

via à revenu mensuel et l'assurance en vue de compenser l'impôt sur les successions se développent de façon marquée. Depuis ces temps derniers, la compagnie assure contre les accidents et la maladie.

LE "CANADA STEAMSHIP LINES"
ELLE PRODUIT LE COMPTE RENDU DE SES OPERATIONS.

Le revenu brut de la "Canada Steamship Lines", pour l'année financière arrêtée le 31 décembre dernier, se totalise à \$14,094,393, comparativement à \$13,533,816 pour l'année antérieure, soit une plus-value de \$560,577. Les frais d'exploitation se chiffrent par \$9,756,313, par comparaison avec \$9,509,951 l'année avant. Les recettes nettes ressortent donc à \$4,338,079, contre \$4,023,864 en 1917. Le rapport existant entre les frais d'exploitation et le revenu d'exploitation s'établit à 70.3%, contre 71.1% l'année précédente, 66.8% en 1916 et 78.7% en 1915. Les bénéfices nets de l'année, déduction faite des charges fixes, dépréciations, impôts de guerre et divers autres déboursés, s'élèvent à \$2,324,098, par comparaison avec \$2,178,401 l'année précédente. La somme distribuable en dividendes équivaut à 18.6% du capital-actions ordinaire de la compagnie, et, après répartition du dividende sur les actions de priorité, lequel absorbe \$875,000, le disponible représente 10.8% du capital-actions ordinaire, contrastant avec 17.4% pour l'année antérieure avant même la distribution des bénéfices aux porteurs d'actions de priorité.

Inventions
Protégées en tous pays
Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à enregistrer, veuillez communiquer avec nous. Nous sommes chargés de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous donnerons tous renseignements que vous désirerez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON & PIGEON & DAVIS
Edifice Power Montréal

Banque d'Hochelaga
AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et un quart (2 1/4%) pour cent (soit au taux de 2% par année), a été déclaré par les Administrateurs de la Banque d'Hochelaga, sur le capital versé de la Banque le ou vers le premier mars 1919, par le trimestre finissant le 28 février 1919. Ce dividende, portant le No 112, sera payable au bureau principal ou aux succursales de la Banque le ou vers le premier mars 1919, aux actionnaires inscrits dans les livres à 3 heures de l'après-midi, le 15 février 1919.

Par ordre du Conseil d'Administration,
BEAUDRY LEMAN,
Gérant général.

Nous recevons les
souscriptions à
L'emprunt à 6 1/2%

DE LA

CIE DES TRAMWAYS

Remboursable le 1er mars 1924

L.G. BEAUBIEN & CIE

Banquiers,
50 RUE NOTRE-DAME OUEST,
Montréal.

Correspondance sollicitée.

LA SAUVEGARDE

offre
de magnifiques bureaux à louer dans les Edifices
LA SAUVEGARDE et DU PALAIS
S'adresser à :

Le Placement National, Limitée
Tél. Main 4114. 90 Notre-Dame Est.
Administrateurs des Immeubles de la Sauvegarde.

Cloches d'Eglises, Communautés, Ecoles, Etc.

Nous sommes en position de prendre toutes les commandes qu'on voudrait bien nous confier. Notre fonderie PACCARD, de Haute-Savoie, France, a repris son activité d'avant la guerre. Nous avons toujours en magasin un choix de CLOCHES de différentes fonderies, et aussi des cloches d'occasion.

Nous nous ferons un plaisir de donner les renseignements, et au besoin nous irons visiter les clochers et faire les prix et projets sur place.

Z.-O. TOURANGEAU
REPRESENTANT
358 RUE RACHEL E. MONTRÉAL

OU
C. EMILE MORRISSETTE, Lie
234-236 rue Latournelle

Représentants à Québec.

GRATIS AUX HERNEUX

5,000 lecteurs essaient Plapao gratis

Pas n'est besoin de porter un bandage inutile

Cette offre généreuse est faite par l'inventeur d'une méthode merveilleuse agissant "tout le jour et toute la nuit", qui est employée pour renforcer les muscles relâchés, supprimant les bandages qui font souffrir, et la nécessité de subir de dangereuses opérations.

A 5,000 lecteurs qui écriront, M. Stuart enverra une quantité suffisante de Plapao gratis pour permettre d'en faire un essai complet. Vous ne payez rien pour cet essai de Plapao, maintenant, en janvier.

Cesser de porter un bandage
Oui, arrêtez, vous savez par votre propre expérience que ce n'est qu'un aller, et puis vous sentez le soulagement de l'affaiblissement de la paroi, et qu'il vous sentez par vous-même que vous pouvez évaluer maintenant, gratis.

Employé pour un double but
Premièrement : Le but principal et le plus important de Plapao-Pad, c'est de garder constamment appliqués sur les muscles relâchés la médication appelée Plapao, qui est contractive de sa nature, et prise avec les ingrédients dans la masse médicamenteuse elle a pour objet d'augmenter la circulation du sang, revivifiant ainsi les muscles et leur rendant leur force normale et leur élasticité. Alors, et pas avant cela, vous pouvez vous attendre à ce que la hernie disparaisse.

Deuxièmement : Etant adhésifs d'expérience, faits spécialement pour empêcher le tampon de glisser, ils se sont révélés un important accessoire pour retendre la rupture qui ne peut l'être par un bandage.

Une action continue jour et nuit
Une caractéristique remarquable du traitement Plapao-Pad est le temps complètement court qu'il prend pour effectuer des résultats.

—Voilà pourquoi l'action est en continu, nuit et jour, durant toute la période des 24 heures.

Il ne cause aucune incommodité, aucun malaise, aucune douleur. Cependant, et pris avec les ingrédients dans lesquels vous vous engagez, vous vous voyez à un confort parfait. Sa surface intérieure est adhésive (semblable, mais cependant tout à fait différente d'un emplâtre collant) et cela pour empêcher le tampon "B" de glisser et se décoller de l'extrémité glorieuse du Plapao.

Envoyez ce coupon aujourd'hui aux
PLAPAO LABORATORIES, INC.
Block 1957, St-Louis Mo.
Pour Plapao d'essai gratis et Livre sur la hernie.

Nom
Adresse
Le retour du coupon vous apportera le Plapao d'essai gratis.

OBIGATIONS DU
Montreal Tramways & Power Co.
LIMITED

datées du 1er mars 1919

échéant le 1er mars 1924

A **6 1/2%**

Détails fournis sur demande

La Corporation des Obligations Municipales
LIMITÉE

J. W. SIMARD, Correspondant, RENE DUPONT, Gérant,
7 Place d'Armes, 124 rue St-Pierre,
Tél. Main 1824 - - - MONTREAL Tél. 6932 - - - - - QUEBEC

PLACEMENT REMUNERATEUR ET DE TOUT REPOS QUE NOUS VOUS RECOMMANDONS

Obligations à 6 1/2% --- 5 ans
garanties par l'actif et les recettes de la

Montreal Tramways & Power Co.
Vous pouvez acheter ces obligations par notre entremise en coupures de \$100 - \$500 et \$1000

Commandes reçues par téléphone ou télégraphe à nos frais
Pour plus amples renseignements s'adresser à

LE PLACEMENT NATIONAL LIMITEE,
Edifice La Sauvegarde
90 EST. RUE NOTRE-DAME. Tél. Main 4114.
J. N. CABANA, directeur gérant. J. ALB. LAFRANCE, gérant des ventes.

La "Strathcona"
Compagnie d'Assurance-Incendie
(Edifice Versailles)

90 rue St-Jacques, Montréal

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1886, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé..... \$500,000
Capital souscrit..... 300,000
Capital payé..... 120,000

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters' Association" quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N.P., J. Marchand,
Président et Gérant général. Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182.

Pour Faire de l'Argent

Il faut choisir un placement sûr et
PAYANT DE GROS INTERETS.

Les gens sages font travailler leur argent. 6-7-8% n'est pas assez pour des revenus pour vous. Faites un placement rémunérateur et garanti par une double sûreté qui vous permettra de doubler votre argent en trois ans et sans aucune possibilité de perte. Venez nous voir, ce que nous avons à vous offrir est une proposition sérieuse et très payante. C'est un important contrat de bois que nous avons avec une puissante compagnie pour plusieurs années, rapportant de gros profits.

Nous acceptons toute somme de \$50.00 ou plus, soit en argent, soit de la Victrola, débentures, etc., et nous donnons comme sûreté, en plus de notre contrat et de nos scieries qui seront construits, des garanties immobilières.

Doubez votre argent en trois ans

The Canadian Export and Transportation Company,
129 rue des Commissaires Ouest
Montréal, Chambre 6. Bureau ouvert de 9 a. m. à 5 p. m.

The Sun Trust Company Limited
Montréal.

CONSULTEZ-NOUS POUR VOTRE TESTAMENT

BUREAU DE DIRECTION :

Baron Jos. d'Halewyn, Président
H. Schetagne, Vice-Président
J.-C. Gagné, Secrétaire-Trésorier
Che-Ed. Arpin, Directeur-Gérant

Honorable J.-L. Perron, C.R., Justilien Pelletier,
Gaspard Desrosiers, Tréffe Bastien,
Dr J.-P. Laporte, J.-C. Hébert.

99 RUE SAINT-JACQUES
Casier Postal : 1180. Montréal. Tél. Main 2925 et 2927.

LA PREVOYANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCES

Vie, Accidents et Maladies, Automobiles, Bris de Glaces, Garantie, Atteintes, Vol, Ascenseurs, Responsabilité patronale.

BUREAU-CHEF : 189, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
Téléphone Main 1626.

Applications pour agence demandées.

HOMMES D'AFFAIRES
SONGEZ QUE LA MOITIE DE VOTRE VIE SE PASSE DANS VOTRE BUREAU. Vous devez donc louer un local propre, bien éclairé, confortable.

VOTRE BUREAU EST AUSSI UN PLACEMENT. Il doit être situé au centre des affaires et inspirer la confiance.

L'Immeuble Versailles remplit toutes ces conditions. Pour renseignements s'adresser à Raoul Galipeau, 90 St-Jacques, Tél. Main 7080.

La Vie Sportive

La première partie de la nouvelle série

Le Canadien et l'Ottawa se rencontreront ce soir au Jubilé dans la première joute de la série décisive — La deuxième rencontre jeudi à Ottawa.

La première partie de la série finale entre l'Ottawa et le Canadien sera jouée ce soir au Jubilé. Le Canadien a remporté le championnat de la première moitié de la saison, l'Ottawa, celui de la deuxième moitié. Maintenant, les deux vainqueurs vont jouer une série finale, une série décisive pour le titre et pour le privilège d'aller dans l'Ouest à la conquête de la coupe Stanley.

Le club Toronto s'est retiré de la lutte au bon moment, car les parties avec ce club n'offraient plus aucun intérêt. Maintenant, le Canadien et l'Ottawa qui ont été les deux vainqueurs de la saison des luttues sensationnelles se rencontreront dans une série de quatre parties. Il sera intéressant de voir les deux clubs aux prises ce soir.

AU PATINOIR JUBILE

Pour le samedi 1 mars, de 1 à 5 h., au Jubilé, le Mont St-Louis et l'Association du Bien-Être de la Jeunesse organisent une fête sportive comme on en voit rarement, à l'occasion du championnat de la ligue junior du Bien-Être, dont le Mont St-Louis fait partie. La bataille aura lieu entre ce dernier et le St-François II, ou peut-être le Champêtre, si ce dernier se classe bien la semaine prochaine. Outre ce combat décisif, il y aura un grand nombre de courses en patins, pour lesquelles des prix en nombre et en valeur seront donnés. Tous les professeurs et les élèves de la ville sont invités.

Une lettre de Cabana

Nous recevons la lettre suivante de M. Wilfrid Cabana que nous publions intégralement:

Monsieur le Rédacteur sportif,
Le Devoir,
Montréal.

Cher monsieur,

Je dois de nouveau venir solliciter un bout d'espace dans vos colonnes afin de bien faire comprendre à M. Décarie que je n'entends pas continuer à répondre à ses défis pas plus que j'entends le laisser dénaturer mes propositions. Si M. Décarie ne veut pas me rencontrer qu'il le dise immédiatement afin que le public puisse être mis au courant et qu'il ne soit plus ennuyé par nos lettres. Je crois que la proposition faite à l'homme fort de Saint-Henri le 8 février était raisonnable et que ma lettre, publiée dans tous les journaux impartiaux, était assez claire pour être comprise de M. Décarie et de son frère, mais je regrette de constater qu'ils ne tiennent pas à la comprendre ou plutôt qu'ils préfèrent éviter par tous les moyens possibles et impossibles une rencontre avec moi.

Dans ma lettre du 8 courant j'ajoutais — et je renouvelle ma promesse — le privilège à M. Décarie de conclure une rencontre avec moi en retranchant à sa discrétion deux de mes tours et deux des siens s'il ne peut ou ne veut accepter les huit tours que je lui ai déjà proposés pour un pari de \$5,000 ou \$10,000. D'un autre côté je lui faisais cette autre proposition: Comme M. Décarie et moi, nous nous proclamons les successeurs de feu Louis Cyr, je me déclarais prêt à le rencontrer avec les tours de notre regretté champion, ces tours comportaient le lever de poids et halteres et le lever sur dos, tour favori de feu Louis Cyr. Dans une lettre adressée le 14 février, M. Décarie annonçait dans les journaux qu'il acceptait mon défi mais il a soin de retrancher deux tours, celui qui a trait au lever sur le dos et le chargement d'un baril de ciment. C'est là que M. Décarie ne se montre pas sérieux car ma proposition est que les tours de feu Louis Cyr soient acceptés sans restriction, tours qui seront les seuls à l'affiche ou bien encore qu'il accepte les tours de feu Louis Cyr, si et seulement si l'accord est fait.

M. Décarie dit dans sa lettre qu'il est prêt à m'accorder une rencontre spéciale pour le lever sur le dos et le chargement du baril de ciment pour un pari de \$500. Si l'homme fort de Saint-Henri se croit de taille à disputer cette rencontre pourquoi n'accepte-t-il pas d'inclure ces deux tours dans notre première rencontre? Son intention serait-elle de recueillir de meilleures recettes? Puis, moi ce n'est pas une question de finance. Tout ce que je veux, c'est d'organiser une rencontre pour décider du championnat que je détiens depuis ma dernière victoire sur M. Décarie, au parc Solmer l'an dernier, afin que le public sache une fois pour toutes lequel est le meilleur homme.

J'espère, M. le Rédacteur, que M. Décarie acceptera cette fois sans avoir recours à des faux-fuyants.

Wilfrid CABANA.

Recrutement au National

Il s'agit de jeter un coup d'oeil sur la liste de membres à vie et de membres actifs de l'A.A.A. Nationale pour constater l'empressement avec lequel les Canadiens-français se joignent à notre grande association athlétique. Les membres actifs dont les noms sont énumérés se sont inscrits au National depuis le 18 janvier, et les membres à vie figurant sur la même liste font partie de la deuxième recrutement organisé depuis le 1er octobre dernier. Tout en étant satisfait, l'A.A.A. Nationale veut un résultat plus probant encore, car il vise à recruter 2,000 membres actifs et environ 500 membres à vie. Une grande campagne est organisée pour le recrutement de cette dernière classe de membres, et nul doute qu'elle remportera un très grand succès.

On peut devenir membre du National en payant les cotisations suivantes: membre à vie, \$100, payable par versements; membre actif, \$15, payable \$5 au comptant et la balance par versements consécutifs de \$5 dans les deux mois qui suivent; membre des sections féminines, \$6 par année, section des scolaires, comprenant les élèves des collèges et de nos grandes académies, \$5; les cotisations pour les cours spéciaux de gymnastique, etc., seront annoncées d'ici à quelques jours.

Les appareils de gymnastique si impatiemment attendus sont arrivés et l'installation en est commencée depuis jeudi, sous la direction d'un expert de la maison Spalding, de Chicopee, Mass.

L'institutrice de culture physique arrivera à Montréal très prochainement, de sorte que les dames et les demoiselles peuvent s'inscrire dès maintenant pour suivre des cours de culture physique, de gymnastique et de natation qui donneront de bons résultats sans tarder membres du National.

UN ADVERSAIRE DIGNE DE NOTRE COMPATRIOTE

C'est lundi soir prochain que les amateurs du sport de la boxe auront l'avantage de connaître la force réelle de Brousseau comme pugiliste, car l'ancien champion amateur d'Amérique doit s'attaquer à Frank Lougherty, de Philadelphie, qui est de la classe des champions. Ces deux boxeurs feront les frais de la rencontre principale, au Théâtre Français, sous les auspices du club Olympique, dirigé par MM. Payette et Moore.

Lougherty n'est pas connu beaucoup ici, c'est vrai, mais cela ne l'empêche pas d'être un boxeur émérite. Nous disions, hier, qu'il avait fait face à Georges Carpentier, le grand champion français, dont il est actuellement tant parlé de ce côté-ci de l'océan.

Nous devons ajouter, aujourd'hui, qu'il a fait face à des hommes comme les Darcy, le célèbre pugiliste australien, mort il y a un an sur le sol d'Amérique, comme Pat Bradley, Mike Kink, Cyclone Smith, Jos. K. O. Sweeney, Bill Fleming, Dave Deshler, Kid Albert, Dave Kuntz, Bill Brennan et Marty Cross.

C'est devant cet homme, ce boxeur qui n'a que 26 ans, que Brousseau se présentera après-demain soir, et on a l'intuition que

LES ECHECS LES JOUEURS À L'HONNEUR

MM. SAWYER ET ROBERTSON, DU WESTMOUNT, SE DISPUTENT JUSQU'ICI LES HONNEURS DE LA PREMIERE PLACE. — M. J.-E. PROVOST, DU LAFONTAINE, ARRIVE BON PREMIER, DANS LA DEUXIEME SERIE.

La saison de la Ligue d'Echecs touche à sa fin, toute brillante du succès qu'elle a remporté. Elle a fait valoir, aux yeux du public, les talents de nos meilleurs stratèges de l'échiquier, et les qualités des nombreux amateurs qui ont participé aux joutes régulières de la Ligue.

Avant le résultat définitif, il semble opportun de jeter un coup d'oeil rapide sur les parties mouvementées que les six équipes de la Ligue ont livrées jusqu'ici, afin de connaître leur position respective et de mettre en lumière les équilibres qui ont le mieux mérité leur club.

Dans la série de première classe, deux joueurs se disputent les honneurs de la première place: M. Joseph Sawyer et D.-C. Robertson, tous deux du club Westmount, avec chacun trois parties jouées et trois points à leur crédit. Les joueurs du National arrivent à l'arrière, puisqu'ils n'ont joué jusqu'ici que deux parties; cependant, M. Justine Pelletier ait bonne figure avec deux parties jouées et un point et demi.

La série de deuxième classe offre un meilleur intérêt, puisque le nombre des participants a permis des joutes plus rapprochées. M. J.-E. Provost, du Lafontaine, arrive en tête avec 7 parties jouées et 6 points 1-2; il est suivi de près par M. J.-A. Boucher, du même club, qui n'a perdu qu'un seul point sur les sept parties qu'il a jouées.

Le club Lafontaine figure à l'honneur avec sept joueurs qui ont pris part à six parties et plus et qui ont accumulé à leur crédit au moins quatre points.

Les tableaux suivants répartissent les joueurs à leur position respective. Afin d'éviter une trop longue nomenclature dans la série de deuxième classe, nous ne signalerons que les joueurs qui ont joué six parties au moins et qui ont gagné quatre points ou davantage.

PREMIERE CLASSE	
Parties	Points
J. Sawyer, Westmount, ...	3 3
D.-C. Robertson, Westmount, ...	3 3
F. Falconer, Westmount, ...	3 2½
Dr McArthur, Westmount, ...	2 2
L. J. Pelletier, National, ...	2 1½
C. Gormin, National, ...	2 1
A. Cartier, National, ...	1 1
G. Marchal, National, ...	1 1
A. G. Jones, Westmount, ...	1 1
M. Short, Westmount, ...	1 1
S. Munn, Westmount, ...	1 1
G. Bertrand, National, ...	1 1
J. Wilfrid, Westmount, ...	1 1
Dr Wilfrid, National, ...	2 0

DEUXIEME CLASSE	
Parties	Points
J. E. Provost, Lafontaine, ...	7 6½
J. A. Boucher, Lafontaine, ...	7 6
W. McClintock, Verdun, ...	7 5½
E. Kirkham, Lafontaine, ...	7 5
L. H. Mackay, C. de C., ...	7 5
J. Blanchard, Lafontaine, ...	7 5
J. Chiffoux, Lafontaine, ...	7 5
L. Loux, Westmount, ...	7 5
A. Forest, Lafontaine, ...	7 5
P. P. Couture, C. de C., ...	7 4½
F. A. Cabana, C. de C., ...	7 4½
T. S. P. Buckle, North End, ...	7 4
W. A. Rawlings, North End, ...	7 4
C. E. Parrot, National, ...	7 4
W. G. Wescher, Westmount, ...	7 4
Lafontaine, ...	7 4
F. Cole, North End, ...	7 4

LES CLUBS MERITANTS

Le Lafontaine arrive bon premier, preuve de son excellente organisation, suivi de loin du Westmount, des Chevaliers de Colomb et du North End.

La comparaison parle d'elle-même:

LAFONTAINE	
Parties	Points
J. E. Provost, ...	7 6½
J. A. Boucher, ...	7 6
L. Blanchard, ...	7 5
J. Chiffoux, ...	7 5
A. Forest, ...	7 5
P. P. Couture, ...	7 4½
F. A. Cabana, ...	7 4½
WESTMOUNT	
E. B. Kirkham, ...	7 5½
J. J. Loux, ...	7 5
W. G. Wescher, ...	7 4
C. DE COLOMBE	
J. H. Mackay, ...	7 5
P. P. Couture, ...	7 4½
F. A. Cabana, ...	7 4½
NORTH END	
T. S. P. Buckle, ...	7 4
W. A. Rawlings, ...	7 4
F. Cole, ...	7 4
VERDUN	
W. McClintock, ...	7 6
NATIONAL	
C. E. Parrot, ...	7 4

Voilà la liste des joueurs que la Ligue a favorisés au cours des rencontres qui se sont livrées pendant la saison. Il sera intéressant de constater dans quelle mesure ils consacreront leur position respective d'ici à la fin des parties.

Le résultat officiel ne donne encore que deux rencontres dans la première classe et trois rencontres dans la série de deuxième classe.

Jacques SYLVESTRE.

LIGUE D'ECHECS DEUX RENCONTRES, CE SOIR

Deuxième classe

North End contre Lafontaine, au club North End, salle Waverly, 1918 avenue du Parc, angle Laurier.

Westmount contre National, au club Westmount, salle Victoria, 4600 rue Sherbrooke ouest, près Arlington.

LES COURSES DU MONT-ST-LOUIS

Les courses annuelles en patins des élèves du Mont-St-Louis auront lieu cet après-midi, au patinoir Jubilé. Les courses seront suivies d'une joute de hockey entre le club du collège et celui de l'Ecole Polytechnique.

Les concurrents dans les différentes épreuves en patins sont au nombre de plus de trois cents. Nul doute qu'ils rendront la lutte excitante dans chaque cas. Les visiteurs au Jubilé sont assurés de voir du beau sport.

Ce match sera le plus important, le plus rude et le plus contesté qu'il ait encore livré depuis qu'il a versé dans le professionnalisme. Il s'entraîne avec ardeur et il a confiance de vaincre.

MASCARADE ET JOUTE DE HOCKEY AU DICKSON

Tout est prêt pour la grande mascarade du club de hockey Notre-Dame des Victoires.

Cette mascarade recevra certainement l'encouragement de la meilleure classe de notre population car un groupe de jeunes gens travaillent depuis une couple de semaines à vendre des billets pour cette fête et ils reçoivent partout le meilleur accueil possible.

Il y a lieu de s'attendre à une grosse assistance à cette soirée. Comme nous l'avons déjà dit le programme de cette soirée comprendra une grande mascarade, des courses pour dames et messieurs. Une collection de prix a été donnée pour être distribués aux vainqueurs. Il y aura aussi une grande partie de hockey entre le Notre-Dame-des-Victoires et un autre fort club amateur.

Pour informations, s'adresser à G. Dehant, 596, Montsabrè, Notre-Dame-des-Victoires.

SAINT-ANNE vs ALL-STARS

LES CHAMPIONS DE LA LIGUE MONTREAL JOUERONT LUNDI AVEC UNE EQUIPE D'ETOILES AU JUBILE, ET LE JEUDI SUIVANT ILS JOUERONT POUR LA COUPE ART. ROSS AVEC LE MONTAGNAIS.

Le club Sainte-Anne qui vient de remporter le championnat de la Ligue de hockey Montréal sera appelé à défendre jeudi soir la coupe Art. Ross contre le Montagnais, champion de la Ligue de la Cité de Québec. En attendant cette joute et pour se tenir en forme, le club irlandais se rencontrera lundi soir au Jubilé avec une équipe formée des dix meilleurs joueurs des cinq autres clubs de la Ligue Montréal. C'est donc dire que la Sainte-Anne fera face lundi soir à la plus puissante équipe qu'il a rencontrée cette saison. Le National, le Laval, l'Hoche-laga, les Stars et les Garnets choisiront chacun deux de leurs meilleurs hommes pour les opposer aux Sainte-Anne. Si ces derniers parviennent à triompher, ils pourront se vanter d'avoir vaincu une dure équipe.

Cette partie sera suivie d'une joute entre deux équipes de jeunes filles ayant comme capitaines, l'une Mlle Vautier, et l'autre Mlle Dolore. Les amateurs de sport qui se rendront lundi soir au Jubilé seront donc témoins de deux bonnes joutes.

Jeudi soir, la Sainte-Anne se rencontrera au Jubilé avec le Montagnais de Québec qui a remporté mercredi une si belle victoire sur les étoiles de la Ligue Montréal. Le Montagnais a amplement démontré qu'il possède une équipe supérieure, une équipe composée de fameux joueurs. Il est certain que la Sainte-Anne aura fort à faire pour défendre la coupe qu'il vient de gagner. Les Montagnais ont l'ambition de remporter la trophée et de lui faire faire une visite dans la Cité de Champlain. Si la Sainte-Anne réussit à vaincre le Montagnais et à conserver la coupe, il devra ensuite jouer avec les champions de la Ligue d'Ottawa. La Sainte-Anne a de la besogne sur les bras.

AU NATIONAL LE 28 FEV

Le tout-Montréal sportif et social s'intéresse au superbe échec qui sera donné le 28 février à la païstère de l'A. A. d'A. Nationale sous les auspices de la section de la raquette de notre grande association.

Les raquetteurs du National ont toujours fait de se départir cette année de cette coutume établie, mais leur intention est de battre, le 28 février, tous les records établis jusqu'ici quant au chic et à l'élégance qui marquera cette réunion sociale.

Les organisateurs ont prévu à tout. Une assistance select a déjà fait la demande de nombreux billets: c'est dire que cet event sportif-social remportera le succès éclatant que ses organisateurs attendent. Qu'on se le dise et surtout que l'on soit présent nombreux à la païstère de la rue Cherrier, le 28 février.

THEATRE ST-DENIS

WILFRID CABANA
Le champion de la force

LES TROIS SOEURS
DEARING

Le meilleur acte de trépage de l'Amérique du Nord

EMMA HOLLINS
Charmante violoniste de talent

CHARLES ET EMMA
GLOCKER

Les seuls au monde qui jonglent avec de Peau

LEXEY AND ROME
Danseurs et comédiens

BARBARA CASTLETON
Dans un film World

"JUST SYLVIA"

CHARLIE CHAPLIN
La danse Hula Hula

Le Journal Pathé
Dernières nouvelles du monde entier

Les funérailles de
sir Wilfrid Laurier
Vues prises spécialement
pour le théâtre St-Denis

Commencement lundi, le 24 février 1919

LE GRAND HOUDINI
"Le roi des monstres", une série cinématographique merveilleuse.

MAITRE DU MYSTERE

Pouvez-vous conduire des hommes et des femmes ?



LES Sociétés d'Économie de Guerre ont besoin de chefs — d'organisateurs — d'hommes et de femmes d'initiative. Qui va fonder une Société d'Économie de Guerre? Qui va indiquer la route?

Les Sociétés d'Économie de Guerre Aident des milliers de personnes à faire des Économies

Les Sociétés d'Économie de Guerre ont obtenu et obtiennent en Angleterre d'importants résultats. Des milliers de personnes qui n'avaient pu jusqu'alors faire des économies, ont accumulé chacune des certificats du Gouvernement, valant des centaines de piastres.

Aux États-Unis des millions de personnes font partie de Sociétés d'Épargne de Guerre. Ces Sociétés fonctionnent dans les usines, bureaux, magasins, groupements agricoles, quartiers de villes et de villages, écoles et cercles.

Partout, d'un bout du pays à l'autre, des Sociétés d'Épargne de Guerre sont en formation. Quiconque est en mesure d'économiser une pièce blanche à l'occasion devrait faire partie d'une Société d'Épargne de Guerre. D'abord parce que ce serait à son avantage personnel, ensuite parce que la Canada pourrait utiliser aussi avantageusement l'argent ainsi mis à sa disposition, qu'il utilisait celui qui fut souscrit aux emprunts de Guerre.

Pour plus amples informations relatives à l'organisation des Sociétés d'Économie de Guerre et relatives aux Timbres d'Épargne de Guerre et aux Timbres d'Économie, s'adresser à la

"COMMISSION NATIONALE DES ÉCONOMIES DE GUERRE" 160 Rue St-Jacques, à Montréal.

Il suffit d'écrire O. H. M. S. sur l'enveloppe. Il n'est pas nécessaire de l'affranchir.



Les Timbres d'Épargne de Guerre coûtent \$4.01 ce mois-ci. On peut s'en procurer dans les bureaux de mandats-poste, les banques et partout où est en vente l'écusson ci-contre.

Les Timbres d'Économie coûtent 25 sous l'un. On peut s'en procurer partout où les Timbres d'Épargne de Guerre sont en vente et dans beaucoup de magasins.

NECTAROL GUÉRIT

TOUX, RHUME, BRONCHITES, ETC. En vente chez tous les pharmaciens.

RESTAURATEUR ROBSON REND AUX CHEVEUX GRIS

leur couleur naturelle, en vente chez tous les pharmaciens, 50 années d'expérience, 50 années de succès.

BREVETS D'INVENTION

364 RUE UNIVERSITÉ, MONTREAL. Tél. Up. 6474.

Société Saint-Jean - Baptiste DE MONTREAL

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

L'assemblée générale annuelle des membres de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE aura lieu au Monument National, 296 rue St-Laurent, jeudi prochain, le 27 février 1919, à 8 heures p.m. précises, pour recevoir les rapports de l'année écoulée, nommer le Comité de Surveillance pour l'année courante et procéder à toutes affaires concernant la Caisse.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, pour la reconstruction de l'église des SS. AA. Gardiens de Lachine seront reçues jusqu'au jeudi, 6 mars 1919, à 7 heures a.m.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté représentant dix pour cent (10%) de son montant, et adressée à Monsieur l'abbé J. V. Thérien, curé de la paroisse des SS. AA. Gardiens de Lachine, et Président des Syndics.

Ces soumissions seront préparées en bloc pour toutes les spécialités, moins cependant le système de chauffage et l'ameublement qui devront faire l'objet de soumissions spéciales.

Ces soumissions seront préparées sur des formules spéciales fournies par les architectes.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les plans et devis seront visibles aux bureaux des architectes soumissionnés, tous les jours, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

VIAU & VENNE, Architectes, No 176, rue Saint-Gabriel, MONTREAL.

LE SIROP MATHIEU

à base de Goudron de Hêtre et d'Huile de Foie de Morue soulage rapidement et guérit sûrement la Grippe, le Rhume et toutes les affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons. Il arrête la toux, calme l'irritation des muqueuses, favorise l'expectoration. Grâce à l'Huile de Foie de Morue qu'il contient, il soutient, renforce et suralimente le malade, tandis que le Goudron de Hêtre produit de la distillation du bois de hêtre de nos forêts Canadiennes, riche en créosote a pour mission d'aseptiser les voies respiratoires, empêchant les microbes de s'introduire dans le système, et d'enrayer la décomposition des tubercules du poulmon.

Ayez-en toujours un flacon à la maison, il n'y a pas de remède plus utile.

Cie J. L. MATHIEU, Propriétaire - Sherbrooke, Québec.

Voitures d'hiver et d'été

Nous fabriquons et réparons tous genres de voitures, du simple boghei au camion le plus gros.

SPECIALITE - Réparations d'automobiles de toutes séries.

Service de premier ordre et prix modérés

O. BERTHIAUME
le voiturier connu
455, RUE PLESSIS. Tél. Est 4282.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

SERVICE COMMUNE entre MONTREAL ET OTTAWA

Départ de MONTREAL (terminus du tunnel) à 10 h. du matin tous les jours, excepté le dimanche, et à 6 h. 15 du soir tous les jours (y compris le dimanche).

Départ d'OTTAWA (gare centrale) à 8 h. 15 du matin tous les jours (y compris le dimanche) et à 6 h. 35 du soir tous les jours, excepté le dimanche.

WAGONS-SALONS ET SERVICE DE REPAS A TOUS LES TRAINS

Billets et renseignements au terminus du tunnel ou à l'importer quel bureau de billets des chemins de fer nationaux canadiens.

AVIS est donné que dans les trente jours de cette date, un bill sera présenté à la Législature de Québec, de la part de O. R. Rowley, Thos. M. Barrington, Jules R. Payan, M. Albert, George Ed. Goldstein, Charles P. Rice, W. S. Campbell, H. S. Boyle, F. A. Cook, W. H. Leach, et autres, pour obtenir la passation d'une loi pour ratifier les ventes consenties par les exécuteurs testamentaires de la succession de feu Isaac Hurthoise, fils, de lots faisant partie de la subdivision numéro deux cent dix-sept (217) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Montréal, et pour faire interpréter les clauses du testament dudit feu Isaac Hurthoise, fils, passé le 17 juin 1891, relativement aux pouvoirs des exécuteurs testamentaires de vendre les terrains faisant partie de la subdivision susdite, sans que les acheteurs soient astreints de voir au placement du prix de vente de ces lots.

Montréal, 6 février 1919.

Lamothe, Gadbois et Nantel, avocats des requérants.

L'A.C.J.C. A MONTRÉAL

LE "LIVRE" DES PETITES SŒURS DES PAUVRES

Nous recevons de la supérieure des Petites Sœurs des Pauvres la communication suivante qu'elle nous prie de transmettre à tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée de charité.

"Les Petites Sœurs des Pauvres offrent leurs sincères remerciements à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, à messieurs les membres du clergé, aux membres de l'A.C.J.C., aux religieux et religieuses, à leurs élèves, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont pris part à cette belle œuvre de charité, dont le succès a dépassé tout ce qu'on pourrait en dire, et si digne de la population montrealaise.

"Cette journée du 7 janvier 1919 sera mémorable dans l'histoire de la communauté des Petites Sœurs des Pauvres."

LES IDÉES

Est-ce bien pratique de cultiver les idées morales, de spéculer sur leur valeur, de les peser, de les juger, d'en tirer des déductions, d'en faire bénéficier sa conduite et sa vie toute entière? Les uns disent que non. Ils aiment mieux, et uniquement, les faits, les chiffres. Les statistiques et les événements, les méthodes, les procédés sont à la base de tout.

En effet, les sciences les plus diverses peuvent se ramener à quelques formules principales. Les applications les plus différentes de l'activité humaine sont le produit de l'une ou de l'autre vérité d'expérience ou de raison. Et sont encore, quoi qu'on dise, les idées bonnes ou mauvaises qui mènent le monde.

C'est dans l'idée de rétablir une paix universelle et permanente que les plus distingués des représentants des nations tiennent en ce moment leur Congrès. C'est dans la notion de sa mission que l'Eglise catholique a parcouru le globe, le couvrant de ses prédications, le dotant de temples, d'institutions, d'œuvres innombrables, changeant du tout au tout la civilisation humaine. C'est sur la probabilité de l'existence d'un continent nouveau que Colomb fait voile sur une mer inconnue et découvre l'Amérique. C'est avec l'idée d'étendre le règne de Jésus-Christ et les domaines de leur patrie que ses successeurs, les Cartiers, les Champlains, les Maisonneuve, etc., parcourent notre pays et fondent nos villes, arborant partout la croix ornée de l'étendard de la France. C'est dans l'intention de détruire le catholicisme et d'écraser "l'infâme", que les ennemis du Sauveur, de toutes dénominations, de toutes couleurs et de toutes nuances se ruent à l'assaut du passé, des traditions, des conditions existantes, et des aspirations futures. Les idées conduiront toujours le monde.

Il n'est donc pas indifférent de chercher à se réapproprier dans la connaissance et la compréhension des devoirs et de ses responsabilités.

Aussi faisait-il bon, à notre Congrès régional de dimanche dernier, entendre parler, discuter sur la nécessité de mieux remplir nos obligations professionnelles, de leur donner une orientation sociale, de saisir la répercussion du rôle individuel sur la race et l'humanité elle-même. Il fallait bien entendre répéter que nous nous devons aux autres; que nos connaissances, nos loisirs doivent être mis au service des grandes causes, pour les promouvoir; les défendre; les faire triompher, si possible. C'est la travailler au règne de la vérité et du droit, régner sur tous et chacun nous nous devons. Voici un "cerce" vicieux qui ne fait plus cette fois-ci travailler pour son véritable bien, c'est collaborer à celui de la communauté; travailler pour le bien véritable de celle-ci, c'est, en définitive, assurer le sien.

El n'est-ce pas assez pratique si, sous l'influence de ces notions et de ces devoirs mieux compris, les employeurs ont de meilleurs ouvriers, les travailleurs de meilleurs patrons, la patrie de plus zélés serviteurs, l'Eglise de plus nombreux et de plus ardents apôtres?

C'est le cercle de la Mennais qui nous a reçus avec l'amitié franche et généreuse déjà connue. Tous, depuis le curé sur son lit de souffrance, jusqu'aux membres du cercle, ont facilité la tâche par la sympathie profonde et l'encouragement touchant, par l'organisation parfaite. Nos chers amis, merci.

Aussi il fallait voir l'enthousiasme et l'intérêt constants de cette trop courte journée d'études. Les deux rapports étaient mieux que cela, des prolongements de deux travaux si appréciés: "L'appel au devoir social" de M. A. Perrault, "La préparation au rôle social" de M. l'abbé Groulx.

C'est à regret que tous se séparaient le soir, admettant qu'ils avaient tiré un profit énorme de cette journée proclamée la plus belle, emportant un souvenir ému et reconfortant de la belle messe de communion du matin. Personne n'aurait pu non plus le leçon de fierté du B. P. Bourassa.

Mais il fallait bien lever la deuxième séance pour revenir à la bénédiction du T. S. Sacrement et assister à la conférence publique de M. l'abbé Perrier. Ses paroles sonnent toujours la vérité revendicatrice, celle aussi qui exhorte et stimule. M. l'abbé Lambert, représentant officiel de Monseigneur, sait, lui aussi, claironner; ses accents flamboient d'espérance, donnent la charge, évoquent l'espérance et les tournois des chevaliers d'antan.

Non le culte des idées n'est pas mort; il ne doit pas mourir. Il nous distingue, Canadiens-français, de ceux-là qui de "la supériorité" pouraient bien n'avoir que le sens. Ne l'abandonnons pas ce culte; ce serait un autre pas vers l'assimilation.

H. LESSARD.

CONVOCATIONS

Le Comité central: le vendredi 28 février, réunion régulière.
Le Comité Régional: le mardi 25 février, assemblée ordinaire.

Bruchési: le lundi 24 février, réunion régulière.
De la Mennais: le lundi 24 février, réunion à 8 heures.

Des Ormeaux: le mardi 25 février, séance régulière, à 8 heures du soir.
Dollier de Casson: le jeudi 27 février, par exception, séance régulière.

Eymard: le mardi 25 février, réunion à 8 h. 15.
Jacques Cartier: le samedi 22 février, réunion à 7 h. 30.

Jeanne d'Arc: le lundi 24 février, assemblée régulière.
La Haye: le lundi 24 février, assemblée ordinaire.

Landry: le vendredi, 28 février, réunion à 8 heures.
Langevin: le mercredi 26 février, assemblée d'étude.

LeMoine: le mercredi 26 février, réunion régulière.
Notre-Dame: le mercredi 26 février, séance à 8 heures.

Pie X: le dimanche 23 février, causerie, à 1 h. 30, le lundi et le mercredi 26, réunions ordinaires.
Saint-Clément: le lundi 24 février, séance d'étude.

Saint-Denis: le mercredi 26 février, réunion à 8 heures.
Saint-Jean-Baptiste: le samedi 22 février, réunion des membres.

Saint-Laurent: le vendredi 28 février, assemblée.
Saint-Stanislas: le mercredi 23 février, réunion ordinaire.

CONDOLÉANCES

L'A.C.J.C. a transmis le message suivant de condoléances à lady Laurier:

Montreal, le 21 février 1919.
Lady Laurier,
Ottawa, Ont.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française a appris avec douleur la mort du très honorable sir Wilfrid Laurier. Elle se joint aux sociétés nationales pour vous exprimer les regrets avec lesquels la race canadienne-française a reçu cette nouvelle.

Veuillez agréer, Madame, le témoignage de nos plus sincères sympathies en ces jours d'épreuve. Pour le Comité central de l'A.C.J.C.,
Le Président général,
G.-H. BARIL, M.D.

CONDOLÉANCES

La Société générale des éleveurs de la province de Québec, réunie en convention, a adopté une résolution de condoléances qui a été adressée à lady Laurier à l'occasion de la mort de sir Wilfrid Laurier.

EN SIGNE DE DEUIL.

Mercredi dernier, à la réunion régulière de l'Association des jeunes pontificaux canadiens de St-Clement de Viauville, les officiers ordonnèrent de suspendre tout exercice militaire comme marque de sympathie pour le deuil national qui affecte la population canadienne française, à la suite de la mort de sir Wilfrid Laurier.

Une résolution de condoléances adressée à lady Laurier fut adoptée unanimement par l'assemblée. Une délégation en uniforme de grande tenue assista au service funèbre à la cathédrale, samedi, pour représenter la 3e compagnie du 3e bataillon.

LE CONSEIL DE LACHENAIE.

Lachenaie, 22. — Voici le texte d'une lettre adressée à lady Laurier, au nom du conseil municipal: Lady Laurier,
Ottawa.

Madame, J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que le conseil municipal de Lachenaie, à sa session tenue le 20 février 1919, sous la présidence de Monsieur le maire A. Laurier, a exprimé la vive douleur que ressentent tous les paroissiens de Lachenaie, à cause de la mort de sir Wilfrid qui fut, pendant sa longue carrière politique, le plus grand des Canadiens, qui a toujours combattu pour les bons principes et qui n'a jamais paru abattu quoique battu parfois.

Veuillez agréer, Madame, la respectueuse expression de nos sincères condoléances.

Aussi, il a été décidé que les paroissiens de Lachenaie feront chanter un service solennel qui aura lieu à 10 heures lundi, le 24 du mois courant, à l'église paroissiale de Lachenaie, paroisse qui est le berceau des aïeux de sir Wilfrid, et nous espérons que les parents et amis, spécialement invités viendront se joindre à nous afin de prier pour le repos de l'âme du regretté défunt.

Le SECRÉTAIRE.

Les étudiants en droit de Laval ont adressé la résolution suivante à la famille de feu M. Rodolphe Forget.

"Les Etudiants de la Faculté de Droit de l'Université Laval ont appris avec chagrin la mort prématurée de sir Rodolphe Forget et prient son fils Maurice et les autres membres de sa famille d'agréer l'expression de leurs profondes et sincères sympathies.

Le Comité de Régie,
CAMILLE DUPUIS, Sec.

NÉCROLOGIE

CONDOLÉANCES

A une assemblée spéciale du bureau exécutif de la "Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec", tenue à Saint-Hyacinthe, le 20 février 1919, la résolution suivante a été adoptée:

Que la "Confédération" a appris avec douleur la mort soudaine de M. O. E. Dalair, directeur de l'Ecole de laiterie de Saint-Hyacinthe, son premier président;

Que notre société perd en lui un de ses plus dévoués promoteurs et un ami sincère de la coopération agricole en général;

Que les membres de l'exécutif assistent en corps au service, qui sera célébré à Saint-Hyacinthe, samedi prochain, avant le départ des dépouilles mortelles du défunt pour le lieu de sa sépulture à Saint-Rose (Laval).

Que copie de cette résolution soit transmise à la famille.

LE "CANADA FRANÇAIS"

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE FEVRIER:

Le Féminisme (second article), Mgr L.-A. Paquet.
Croquis Laurentiens. Le Témiscamingue, Fr. Marie-Victorin.
Nos poètes criminels. A propos de patrie, Louis de Maljaret.
Causerie scientifique. Les aurores polaires, abbé Henri Simard.
Pages françaises. Chez les "Habitants" de France durant la guerre, Louis Arnould.
Avis important. La rédaction.
Mon vieux Québec, poésie, abbé Arthur Lacasse.
Chronique. A l'Université Laval. Les livres, Abbé Arthur Mayeux.
Les revues, Abbé Arthur Mayeux.
Le parler français. Quelques-unes de nos façons de parler, Adolphe Rivard.

UN EUCHRE

A l'asile de la Providence, 369-est Saint-Catherine, aura lieu lundi prochain, le 24 février, à 2 heures 30 le euchre mensuel pour dames et demoiselles.

Toutes les dames et demoiselles qui ont du temps libre et qui désirent faire œuvre de charité, sont cordialement invitées à venir euchrer pour les pauvres, tous les lundis après-midi, de 2 à 5 heures, à l'adresse ci-dessus.

Vieillards, Adultes, Enfants et Bébés

Lorsque vous souffrez de maladie de poitrine, c'est-à-dire de TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, CROUP, CONSOMPTION à la première période, ou de grippe ESPAGNOLE, vous n'hésitez pas, vous recourez au remède que vous savez le meilleur, le plus grand spécifique connu.



Le Sirop du Dr J.-O. Lambert EN VENTE LA PLUS GRANDE VENTE SANS EXCEPTION PARTOUT

Forte dose prise matin et soir vous protégera contre la Grippe Espagnole.

Dr J. O. LAMBERT, Limitée, MONTREAL et NEW-YORK.

Les plus grands fabricants de sirop contre toux, rhume, etc., (anticonsomptif) de l'Empire Britannique.

VOIR NOTRE DEFI DE \$1,000

Tout autre Sirop Lambert est une contrefaçon, s'il ne porte pas la signature ci-contre.

Signature de Dr. J.O. Lambert

En Angleterre

L'Angleterre aura plus de bière et de la bière plus forte. "Les Anglais ne seront jamais des esclaves". (Ils ont ce qu'ils veulent avoir.)

Au Canada

Plus de 75% de la population adulte de cette province est en faveur de la bière. Mais le Gouvernement fédéral dit: on ne fabriquera plus de bière.

Le 3 février, une dépêche de Londres mandait que le cabinet de guerre avait décidé de permettre une augmentation de 25% du nombre de barils de bière et un relèvement de 3 degrés de sa gravité moyenne.

Et pourquoi pas? Pourquoi ne pas permettre à tous et chacun d'avoir en abondance de la bonne bière, propre, saine, nourrissante? La guerre est terminée. Il y a de l'orge tant qu'il faut pour l'Angleterre et pour le Canada, pour les brasseurs aussi bien que pour les fermiers et les éleveurs.

Le gouvernement anglais — en contact constant avec le peuple — sait que le peuple veut de la bière et renverserait probablement le gouvernement qui prétendrait interdire la fabrication et la vente de la bière en Grande-Bretagne. Ici au Canada, le peuple ne semble pas mettre assez de force dans ses réclamations.

Le peuple d'aucune province n'a adopté la prohibition par un vote.

En Colombie Britannique, le peuple a voté contre la prohibition, mais la loi prohibitive n'en a pas été moins mise en vigueur. En dépit de la volonté du peuple et à moins que celui-ci ne proteste, le gouvernement fédéral entend faire cesser le 1er mai, la vente de la bière dans la province de Québec.

C'est au peuple, c'est à vous et à vos amis d'agir. Si vous voulez que les brasseries continuent à exister, si vous voulez que la bière soit en vente là où vous pourrez vous en procurer, dites simplement à vos députés ce que vous en pensez, et télégraphiez ou écrivez au premier ministre à Québec et à Ottawa.



L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

55, rue Saint-François-Xavier, Montréal

L'INDEMNITE FORFAITAIRE

Résumé du dernier cours de M. Montpetit à Laval.

I. INDUSTRIES ASSUJETTIES A LA LOI DE 1909.

L'article premier de la loi provinciale sur les accidents du travail, après avoir défini d'un mot les accidents qui donnent lieu à son application, énumère les industries qui sont assujetties à ses dispositions. Cette énumération comprend : a) une série d'industries désignées; b) les entreprises en général où il est fait usage soit d'explosifs, soit de la force mécanique. Voici le texte : "L'industrie du bâtiment; les usines, manufactures et ateliers; les chantiers de pierre, de bois ou de charbon; les entreprises de transport par terre ou par eau; de chargement ou de déchargement; de gaz ou d'électricité; de construction, de réparation ou d'entretien de chemins de fer ou de tramways, d'aqueducs, d'égouts, de canaux, de digues, de quais, de docks, d'élevateurs et de ponts; les mines, minières, carrières; — et, en outre, toute exploitation industrielle dans laquelle sont fabriquées ou mises en oeuvre des matières explosives ou dans laquelle il est fait usage d'une machine mue par une force autre que celle des hommes ou des animaux."

Donc, les accidents "survenus par le fait ou à l'occasion du travail aux ouvriers, apprentis et employés occupés" dans ces diverses industries, "donnent lieu à une indemnité réglée conformément aux dispositions" de la loi. Voilà, tracé par un article dont les termes ne sont pas limitatifs, le domaine d'application de la loi, l'énoncé de son principe de base.

On remarquera qu'il n'est pas question du commerce. Cependant, suivant un arrêt de la Cour d'appel (Quebec Salvage Co. v. Dame Dallaire, 26 BR. 253), "l'énumération de l'article 732 des Statuts refondus, 1909, n'est pas limitative, mais seulement énonciative et démonstrative, des industries assujetties à l'opération de la loi des accidents du travail, et elle comprend toute entreprise qui a un caractère spéculatif et commercial."

En ce qui concerne l'agriculture et la navigation à voile, l'article 732 est formel : "La présente loi ne s'applique pas à l'industrie agricole ni à la navigation à voile". On a déjà reconnu, d'accord avec la classification que font les économistes des diverses industries, que l'industrie forestière doit être rangée sous le titre générique de l'industrie agricole. La Cour d'appel a cependant fait une distinction où le caractère industriel d'une entreprise forestière est mis en lumière. Il est évident qu'il ne s'agit plus ici de l'agriculture : "La compagnie qui coupe les bois, et en fait le flottage jusqu'à la scierie où il est transformé en bois de commerce, n'exerce pas une industrie agricole, mais fait une opération commerciale et manufacturière (voilà qui est juste), et le flottage de son bois est sujet aux dispositions de la loi des accidents du travail (Bele St-Paul Lumber Co. v. Dame Tremblay, 25 BR. p. 1). Pour ce qui est de la navigation à voile, un cas curieux a été tranché par le même tribunal dans l'affaire Quebec Salvage Co. v. Dame Dallaire, que nous mentionnons plus haut. Il s'agissait d'une goélette qui était bien munie de voiles; mais qui, comme le navire de la chanson, ne s'en servait pas pour aller sur l'eau et qui était "habituellement transportée d'un lieu à un autre par un remorqueur". Voilà une difficulté d'application! Est-ce un homme? Est-ce une femme? Non; c'est un capucin, dit Cyrano. La Cour a prononcé qu'une telle goélette, malgré tout son grément, "ne participe pas de la navigation à voile".

La loi française de 1898 a successivement été étendue, à certaines conditions, au commerce d'abord (Loi du 12 avril 1906, article 1), à l'agriculture (loi du 30 juin 1899, article unique), puis, aux industries forestières (loi du 15 juillet 1914, article 1). La loi du 18 juillet 1907 permet à "tout employeur non assujéti à la législation concernant la responsabilité des accidents du travail" de "se placer sous le régime de la dite législation pour tous les accidents survenant à ses ouvriers, employés ou domestiques, par le fait du travail ou à l'occasion du travail" (article 1). On peut

consulter, sur ces questions, les lois, décrets et arrêtés, concernant la réglementation du travail (Berger-Levrault) et la collection du Bulletin de l'Office du travail français. Nous avons relevé l'arrêt de la Cour de cassation du 18 avril 1918 étendant l'application de la loi sur les accidents du travail aux risques de guerre. Cela tranche la difficulté en ce qui concerne les ouvriers.

Une loi générale protège les civils victimes de la guerre (Maurice Leven, la Guerre et les accidents du travail dans la Revue politique et parlementaire du 10 mai 1918). Enfin, une loi du 25 novembre 1916 établit un "fonds spécial de prévoyance" pour les "blessés de guerre, victimes d'accidents du travail."

Nous ne pouvons pas préciser davantage les caractères des entreprises soumises au principe du risque professionnel. Ce sont des exploitations industrielles, (industries extractives, manufacturières, de transport, de construction) transformant la matière première, et recherchant à réaliser un bénéfice sur cette transformation. Ainsi, une municipalité construite à ses frais un aqueduc, c'est une entreprise industrielle soumise à la loi; au contraire, cette même municipalité assure le service des incendies; ce service, rattaché à l'administration municipale, n'ayant d'ailleurs rien du caractère industriel, n'est pas considérée être une des entreprises énumérées dans l'article premier. La jurisprudence a consacré cette double application d'un même principe.

Ceux qui désirent dresser une liste plus complète des industries assujetties à la loi sur les accidents, consulteront avec fruit l'ouvrage récent (1915) de M. Fortunat Lord (1, 38 et suiv.; 71 et suiv.). L'auteur y subdivise très clairement les séries indiquées par les termes généraux du premier article de la loi.

II. INDEMNITES PREVUES

La loi elle-même nous trace une division que tous les commentateurs ont nécessairement acceptée. Elle est faite suivant les conséquences plus ou moins graves que l'accident peut entraîner : soit que l'ouvrier devienne incapable de travailler, partiellement ou totalement, soit qu'il meure des suites de l'accident ou de l'accident même. Quatre cas distincts ont été prévus : 1) incapacité temporaire; 2) incapacité permanente, mais partielle; 3) incapacité permanente absolue; 4) la mort.

Il suffit de définir ces quatre hypothèses, en rattachant, à chacune des éventualités, l'indemnité à laquelle, légalement, elle donne lieu. Ces éléments nous fourniront un tableau d'ensemble, facile à constituer après coup.

a) INCAPACITE TEMPORAIRE

L'ouvrier, victime d'un accident, n'est pas gravement blessé; il n'est pas atteint pour toujours dans sa capacité de travail; les suites de l'accident ne sont que temporaires. Après les soins requis, après le traitement voulu, il pourra retourner à l'usine, au chantier, à la mine et reprendre sa tâche. C'est le cas le plus simple. "Pour l'incapacité temporaire", dit l'article 732, la victime a droit à une "indemnité" égale à la moitié du salaire journalier touché au moment de l'accident si l'incapacité de travail a duré plus de sept jours et à partir du huitième jour. Cette dernière disposition tend à exclure les accidents très légers sans conséquences appréciables. L'indemnité ne doit pas être moindre que quatre dollars par semaine (8 George v. Y. ch. 71, art. 2.)

b) INCAPACITE PERMANENTE PARTIELLE

La loi distingue deux espèces d'incapacités permanentes : l'une qui n'est que partielle, l'autre qui est absolue. Dans le cas d'incapacité permanente partielle, l'ouvrier est gravement atteint. Il souffrira sa vie durant de l'accident dont il a été victime. Mais il pourra encore travailler. Il n'est pas un invalide. Il subit seulement, d'une façon permanente, une diminution de force que la loi compense, comme il convient, par une indemnité ayant un caractère permanent, c'est-à-dire par une RENTE qui est égale (article 732) à la MOITIE DE LA REDUCTION que l'accident a fait subir au salaire. Voici des

exemples d'incapacité permanente partielle : amputation d'un bras, perte d'un pied, d'un oeil. Pour expliquer l'application de cet article prenons un jugement tranchant un cas très simple. Une ouvrière touchait un salaire annuel de 300 dollars. Elle fut victime d'un accident qui détruisit sa capacité de travail dans une proportion de sept pour cent. Voilà sur un salaire de 300 dollars une réduction de 21 dollars. Prenons la moitié de cette réduction, soit dix dollars, cinquante cents; ce sera la somme payable annuellement à titre de rente. L'ouvrière préférera, comme c'était son droit (article 732) réclamer le capital plutôt que la rente; le tribunal lui accorda \$106, ce qui libérait le patron (Simpson vs Davis and Lawrence Co. Ltd.).

C. INCAPACITE PERMANENTE ET ABSOLUE

L'ouvrier subit non plus une simple réduction de sa capacité de travail, mais la perte complète et permanente de cette capacité. Il ne peut travailler ni gagner; il n'en a plus les moyens, atteint dans sa force même ou dans ses organes essentiels. Ici encore, l'indemnité sera permanente comme les conséquences de l'accident sont permanentes (perte des deux yeux, amputation des deux bras, des deux jambes, etc.). La loi accorde (article 732) une RENTE égale à CINQUANTE POUR CENT DU SALAIRE ANNUEL à compter du jour de l'accident ou de celui où, soit par l'accord des parties, soit par le jugement définitif, il est constaté que l'incapacité présente le caractère de la permanence. On comprend en effet qu'il y ait des cas où l'incapacité résultant d'un accident n'offre pas tout de suite le caractère de permanence absolue, qui n'est définitivement constaté que plus tard.

d) MORT DE L'OUVRIER

Il y a lieu à une double indemnité : a) "une somme égale à quatre fois le salaire moyen annuel du défunt au moment de l'accident" (article 732). Cette somme ne doit pas excéder deux mille cinq cents piastres. (8 George v. Y. ch. 71, art. 3) — sauf s'il y a une faute inexcusable, auquel cas le tribunal est autorisé à majorer l'indemnité si la faute est imputable au patron; et à la diminuer, si la faute est imputable à l'ouvrier (article 732); b) "une somme n'excédant pas \$25,00 pour les frais de médecin et de funérailles, à moins que la victime ne soit membre d'une association tenue d'y pourvoir et qui y pourvoit". Somme minime et restriction curieuse. Un imprévoyant aura ainsi droit, après sa mort, au paiement des funérailles; mais celui qui fait partie d'une association pourvoyant aux frais d'enterrement, qui s'est privé d'autant pour verser ses cotisations, qui a fait preuve de prévoyance, bénéficiera du mérite de son acte, sans plus.

La Cour d'appel a décidé que le patron "n'est pas tenu aux frais médicaux et pharmaceutiques lorsque l'accident n'a pas causé la mort de la victime. Cela découle du texte même. Mais voici qui est plus intéressant : s'il (le patron) a choisi lui-même le médecin et fait les arrangements avec les directeurs d'un hôpital, sans consulter la victime, il ne peut lui tenir compte de ce qu'il a payé à ces fins (Saint-Maurice Lumber Co. v. Cadorette, 25 BR. 410).

A qui est versée l'indemnité en cas de mort de l'ouvrier ? L'article 732 précise : a) "au conjoint survivant, non divorcé ni séparé de corps au moment du décès, pourvu que l'accident ait eu lieu après le mariage"; b) "aux enfants mineurs, en naturels, reconnus avant l'accident, de manière à aider à pourvoir à leurs besoins jusqu'à l'âge de 16 ans révolus ou plus s'ils sont invalides"; c) aux ascendants dont le défunt était l'unique soutien au moment de l'accident."

Ces différentes parties qui représentent l'ouvrier défunt, — conjoint, enfants, ascendants — bénéficient, concurremment de l'indemnité, sans qu'il puisse être établi de préférence entre elles. Question controversée que les tribunaux de deuxième instance paraissent avoir tranchée dans l'affirmative (Canada Cement Co. vs Hanchuck, 26 BR. 434). Ajoutons que, en cas de mort, toute somme déjà payée pour le même accident est déduite de l'indemnité totale.

Il est étrange que la loi interdise au conjoint survivant, séparé de corps, toute participation à l'indemnité en cas de mort. Nous avons retracé la même disposition dans la loi française. N'est-ce pas généraliser trop? Ne pouvait-on pas, comme on a fait dans un paragraphe du même article, s'en remettre au tribunal d'apprécier les divers cas que les circonstances auraient suscités? Car il arrive fréquemment que la séparation de corps soit une nécessité; autrement, le Code ne l'aurait pas maintenue. Quel est cet anathème jeté sur le conjoint séparé pour des causes graves, à la suite d'inconduites notoires de la part d'un autre, et qui garde et élève toute une famille? La loi n'est plus aussi pudique quand elle admet au concours les enfants naturels reconnus avant l'accident.

Quant aux ascendants, plusieurs arrêts récents de la Cour d'appel précisent le sens de la courte disposition législative qui les concerne. L'ascendant doit "prouver que le défunt était son unique soutien et que le salaire de ce dernier n'excédait pas douze cents dollars par année". (Thompson et al vs Dame Kearney, 25 BR. 220). L'ascendant n'a de recours que lorsque la victime était son unique soutien et que "l'un des soutiens, fût-ce le principal". (Price Brothers and Co., Ltd. vs St-Louis, 27 BR. 174). Et l'ascendant doit être "dans le besoin"; ainsi, "un père et une mère qui possèdent à la campagne, un immeuble payé, valant 1,375 dollars, le père gagnant, en outre, un salaire de 400 dollars par année, et le plus jeune des enfants ayant 15 ans, ne sont pas dans le besoin". (Montreal Public Service Corporation vs Picard et ux, 27 BR. 188).

Tout cela découle du principe, posé ailleurs par la Cour d'appel, que la loi sur les accidents du travail étant une loi d'exception, doit lorsqu'elle s'écarte du droit commun, être interprétée restrictivement. Et voici, en conclusion, qui va plus loin dans le droit commun, que l'indemnité de l'ouvrier est limitative des recours qu'elle donne à raison de

l'accident du travail et enlève tous ceux du droit commun aux parties qui se prétendent lésées. Par suite, le père de la victime tuée dans un accident dont elle n'était pas l'unique soutien, n'a pas d'action en responsabilité contre le patron". (Quebec Railway, Light, Heat and Power Co. vs Lamontagne, 23 BR. 212).

III. DISPOSITIONS DIVERSES. LA FAUTE INEXCUSABLE

Voici un tableau récapitulatif des cas de rentes et d'indemnités :

a) Incapacité temporaire : indemnité égale à la moitié du salaire journalier.
b) Incapacités permanentes : 1) partielle, rente égale à la moitié de la réduction du salaire; 2) absolue, rente égale à la moitié du salaire annuel.
c) Mort : Indemnité égale à quatre fois le salaire moyen annuel (pas plus de \$2,500, ni moins de \$1,000); avec, en plus, vingt-cinq dollars pour frais funéraires dans certains cas.

Ajoutons à cela les quelques notes qui suivent :

a) Les apprentis sont assimilés aux ouvriers les moins rétribués de l'entreprise.

b) La victime est tenue, si le chef d'entreprise l'exige par écrit, de subir un examen fait par un médecin désigné et rétribué par le chef d'entreprise; et, si elle refuse de se soumettre à cet examen ou s'y oppose en quelque façon, son droit à l'indemnité ainsi que tout recours pour le mettre à effet, reste suspendu jusqu'à ce que l'examen ait eu lieu. La victime, dans ce cas, aura toujours le droit d'exiger que l'examen soit fait en présence d'un médecin de son choix. Tels sont les termes de l'article 733 "qui, dit M. Lord, porte une atteinte directe à la liberté de l'ouvrier". Nous ne voyons pas.

c) Le paragraphe 3, de l'article 732 prévoit le cas où la victime a déjà subi une diminution partielle et permanente à la suite d'un accident précédent. L'indemnité à laquelle elle a droit, si elle subit un autre accident, est calculée après déduction faite de l'incapacité de travail précédemment éprouvée. Voilà ce que la loi française du 25 novembre 1898 (l'Office du Travail, août-octobre 1918) a pour objet de corriger. Lorsque la victime d'un accident est un blessé de guerre, pour éviter une discrimination que les circonstances rendent particulièrement pénible, un fonds spécial est créé qui permet de donner pleine justice à l'ouvrier-soldat.

d) Nous avons déjà parlé de la faute inexcusable. La première partie de l'article 732 écarte d'abord "le cas où l'accident a été intentionnellement provoqué par la victime". Aucune indemnité n'est alors accordée. Puis le même article pose ce principe : "Le tribunal peut diminuer l'indemnité si l'accident est dû à la faute inexcusable de l'ouvrier ou l'augmenter s'il est dû à la faute inexcusable du patron." C'est une porte de sortie. La faute inexcusable permet de rompre avec l'indemnité forfaitaire, principe et base de la loi. Soit; mais qu'est-ce que la faute inexcusable? Les Romains distinguaient déjà en plus du dol, la faute lourde et la faute légère. Les jurisconsultes du Moyen-Age tentèrent de faire triompher la théorie des trois fautes : lourde, légère et très légère. La Cour d'appel, à ces temps derniers, formulée des définitions, après avoir fait observer que la chose n'est pas facile (Wall v. Cape 24 BR. 38). La faute inexcusable, selon dit, est une "faute lourde (grosière) presque volontaire du patron qui, connaissant le danger refuse ou néglige de faire quoi que ce soit pour l'empêcher". (Dougan v. Auer Incandescent Light, 24 BR. 188). C'est déjà quelque chose : la faute inexcusable est presque volontaire. Un autre arrêt pousse un peu plus loin en ajoutant les mots : "et quasi-malicieuse". (Rubber Regenerating Co. v. Marchand, 27 BR. 129). Ces deux étapes franchies, il fallait donner un rang, une place à la faute inexcusable.

C'est ce que la Cour d'appel a fait dans l'affaire Belgo-Canadian Pulp and Paper Co. y. Millette (27 BR. 11) en ces termes : "La faute inexcusable est une faute grossière, plus grave et moins pardonnable que la faute lourde. Elle occupe une PLACE SPECIALE ENTRE LA FAUTE LOURDE ET LE DOL; elle est plus grave que la faute lourde, mais moins grave que le dol; elle n'est pas dolosive, mais quasi-dolosive". Ajoutons une dernière décision qui a son importance. La Cour d'appel, fidèle en cela aux directions du droit commun, a prononcé qu'"un patron est non seulement responsable de sa faute inexcusable mais aussi de celle de son employé ou préposé, c'est-à-dire, de celui qu'il s'est substitué dans l'exercice de son travail" (Grand Trunk Ry Co. v. dame Poulin, 27 BR. 141).

La théorie semble assise. La seule difficulté qui subsiste est d'appliquer à la multiplicité des cas qui surgissent cette doctrine faite de subtiles distinctions.

L'AIDE DES MUNICIPALITES

On sait que le comité de rapatriement du soldat fait tout ce qui lui est impossible de faire, pour faciliter à celui qui revient le retour à la vie civile. C'est ce qui a poussé cette organisation à s'assurer la coopération de toutes les municipalités qui sont au nombre d'environ trois mille six cents au pays.

Dans chaque municipalité le comité de rapatriement aura donc un représentant qui lui dira quels sont les travaux qui s'y font et qui peuvent s'y faire afin que chaque soldat de retour du front soit sûr qu'une organisation s'occupe de lui et cherche à lui trouver une place. Le comité fera des instances auprès des établissements où les soldats étaient auparavant employés afin qu'ils puissent reprendre leur ancien emploi.

Il sera également demandé aux municipalités de n'employer pour leurs travaux que des matériaux fabriqués au Canada autant que possible, afin que nos manufactures canadiennes augmentent leur personnel et prennent des soldats de retour du front.

(Communiqué du comité de rapatriement).

LES LETTRES DE FADETTE

La quatrième série des lettres de Faddette se vend 50 sous l'unité, 55 sous par la poste, de même que la troisième, au "Devoir" et dans les bonnes librairies de la province. Les deux premières séries épuisées.

Dupuis Frères

VALEURS DE FIN DE SEMAINE

Etoffes et soies, dernière nouveauté pour costumes et robes de printemps

ARMURE A ROBES, 36 pouces de largeur, surface effet cailloux, pesant spécial pour jupes et robes de printemps, toutes les nuances, tête de nègre, brun, myrte, vert, Bourgogne, marine et noir. Spécial, la verge. **1.00**

BENGALINE ANGLAISE, 46 pouces de largeur, corde de gros-sour moyenne, pour robes et jupes, grande variété de nuances : ardoise, beige, myrte, vieux rose, vert, brun et ivoire. Spéc. **1.50**

PANAMA, 54 pouces de largeur, jolie texture d'étoffe, tissu qu'on peut coudre sur des jolis vêtements de printemps, dans les nuances beige, fauve, ardoise, taupe, bleu marin et noir. Spécial, la verge. **1.75**

GABARDINE ANGLAISE, texture serrée, surface croisée, 40 pouces de largeur, spécial pour costumes, robes, etc., dans les nuances : vin, Bourgogne, taupe, ardoise, myrte, vert, tête de nègre, marine et noir. Spécial, la verge. **2.00**

POPELINE, marque Union, 36 pouces de largeur, mélange de coton et laine, couleur indéfectible, pour robes et jupes : en myrte, vert, beige, brun, vin, marine et noir. Spécial, la verge. **2.50**

SERGE TOUT LAINE, 54 pouces de largeur, texture serrée, entièrement rétrécie et intachable, la meilleure qualité pour jupes, costumes et robes, toutes les nuances, aussi noir. Spéc. **3.50**

Notre nouveau CREPE GEORGETTE IMPRIME

CREPE GEORGETTE IMPRIME, 40 pouces de largeur, grande variété de jolis dessins, dernière nouveauté de la saison pour blouses, robes, etc. Spécial, la verge. **2.28 3.95**

SOIE CHIFFON TAFETAS, 36 pouces de largeur, surface finie chiffon français, qualité supérieure, de durée pour vêtements. La soie toujours en vogue pour robes, etc. si noir. Reg. 2.75. Lundi. **2.29**

Au rez-de-chaussée.

BOTTINES POUR HOMMES

Vous trouverez encore des aubaines merveilleuses.

TRES SPECIAL

1 magnifique lot de bottines échantillons pour hommes et jeunes gens, en veau velours ou mat, forme large Blucher, semelle et talon en Neolin ou en cuir.

Pointures pour hommes : 6, 6½, 7 et 7½.

Pointures pour jeunes gens : 4, 4½ et 5.

Valeurs jusqu'à **3.45**

8.00 pour **3.45**

Au rez-de-chaussée.

BAS DE LAINE

BAS "Worsted" pure laine, solde de ligne, à côtes larges, pour dames et enfants, en gris foncé, gris pâle; pointures 6, 6½, 7 et 7½. Noir et blanc, pointures 6½ à 10. Régulier .89 à 1.00. Spécial, pour. **.59**

Au rez-de-chaussée.

CULOTTES BOUFFANTES

CULOTTES BOUFFANTES pour garçonnets de 3 à 9 ans, en serge ou vécuna noir tout laine. **1.50**

Spécial à... **1.50**

Pour garçonnets de 8 à 12 ans, en tweed mélangé gris ou brun. Spécial... **1.79**

Pour garçonnets de 13 à 16 ans, en tweed mélangé gris ou brun. Spécial... **2.39**

Au rez-de-chaussée.

Sous-vêtements

SOUS-VETEMENTS combinés, laine naturelle, marque Penman, ligne 95, et marque Mercury, grands 34 à 44. Valant jusqu'à 7.50 pour **4.89**

Au rez-de-chaussée.

CIGARES

Le fameux cigare "EL MONTE". La boîte de 50 cigares. Rég. 3.00. Samedi pour **1.99**

Au rez-de-chaussée.

TRES SPECIAL

COTON BLANC, 36 pouces de largeur, bonne qualité pesante, fini toile, convenable pour draps ou taies d'oreillers. Valeur aujourd'hui **.25**

40 la verge pour... **.25**

Pas de commandes par poste ou téléphone. Pas plus que 15 verges à chaque client. Au rez-de-chaussée.

Carrosses de bébés

Mesdames, nous vous invitons cordialement à venir visiter notre assortiment de carrosses de bébés, nous en avons de tous les genres, tels que :

Carrosses pliants de forme anglaise, en rotin fini blanc, gris ou naturel. Les prix varient de **3.95 à 60.50**

Sur un léger comptant nous gardons votre carrosse en entrepôt et il sera livré sur demande.

Au deuxième.

MODISTE

Faites faire vos robes sur mesures par notre modiste expérimentée. Satisfaction garantie. Prix modérés.

Au premier.

Carrosses de bébés

Mesdames, nous vous invitons cordialement à venir visiter notre assortiment de carrosses de bébés, nous en avons de tous les genres, tels que :

Carrosses pliants de forme anglaise, en rotin fini blanc, gris ou naturel. Les prix varient de **3.95 à 60.50**

Sur un léger comptant nous gardons votre carrosse en entrepôt et il sera livré sur demande.

Au deuxième.

Carrosses de bébés

Mesdames, nous vous invitons cordialement à venir visiter notre assortiment de carrosses de bébés, nous en avons de tous les genres, tels que :

Carrosses pliants de forme anglaise, en rotin fini blanc, gris ou naturel. Les prix varient de **3.95 à 60.50**

Sur un léger comptant nous gardons votre carrosse en entrepôt et il sera livré sur demande.

Au deuxième.

Carrosses de bébés

Mesdames, nous vous invitons cordialement à venir visiter notre assortiment de carrosses de bébés, nous en avons de tous les genres, tels que :

Carrosses pliants de forme anglaise, en rotin fini blanc, gris ou naturel. Les prix varient de **3.95 à 60.50**

Sur un léger comptant nous gardons votre carrosse en entrepôt et il sera livré sur demande.

Au deuxième.

Carrosses de bébés

Mesdames, nous vous invitons cordialement à venir visiter notre assortiment de carrosses de bébés, nous en avons de tous les genres, tels que :

Carrosses pliants de forme anglaise, en rotin fini blanc, gris ou naturel. Les prix varient de **3.95 à 60.50**

Sur un léger comptant nous gardons votre carrosse en entrepôt et il sera livré sur demande.

Au deuxième.

Carrosses de bébés

Mesdames, nous vous invitons cordialement à venir visiter notre assortiment de carrosses de bébés, nous en avons de tous les genres, tels que :

Carrosses pliants de forme anglaise, en rotin fini blanc, gris ou naturel. Les prix varient de **3.95 à 60.50**

Sur un léger comptant nous gardons votre carrosse en entrepôt et il sera livré sur demande.

Au deuxième.

Carrosses de bébés

Mesdames, nous vous invitons cordialement à venir visiter notre assortiment de carrosses de bébés, nous en avons de tous les genres, tels que :

Carrosses pliants de forme anglaise, en rotin fini blanc, gris ou naturel. Les prix varient de **3.95 à 60.50**

Sur un léger comptant nous gardons votre carrosse en entrepôt et il sera livré sur demande.

Au deuxième.

Carrosses de bébés

Mesdames, nous vous invitons cordialement à venir visiter notre assortiment de carrosses de bébés, nous en avons de tous les genres, tels que :

Carrosses pliants de forme anglaise, en rotin fini blanc, gris ou naturel. Les prix varient de **3.95 à 60.50**

Sur un léger comptant nous gardons votre carrosse en entrepôt et il sera livré sur demande.

Au deuxième.

Carrosses de bébés

Mesdames, nous vous invitons cordialement à venir visiter notre assortiment de carrosses de bébés, nous en avons de tous les genres, tels que :

Carrosses pliants de forme anglaise, en rotin fini blanc, gris ou naturel. Les prix varient de **3.95 à 60.50**

Sur un léger comptant nous gardons votre carrosse en entrepôt et il sera livré sur demande.

Au deuxième.